



EXTRACTION DE PIERRES DORÉES

FIN DE CARRIÈRE À THEIZÉ ?



P. 21

Au Camp des Milles,
le devoir de mémoire
des jeunes Beaujolais



© Julien Bourreau

P. 3

Culture et sport
à Villefranche :
les idées des
candidats aux
municipales

P. 4 et 5

Droits
des femmes :
des actions
engagées
en Beaujolais

P. 7, 19 et 20

Le Haut-
Beaujolais
accueillera un
village autour
de l'autisme

P. 11

Muzikalad va secouer l'Atelier
à Villefranche

P. 34

R 28799 - 1593 - F: 1,80 €



Détournement de frais de mandat : peine plus légère en appel pour Bernard Perrut

Condamné en première instance en mai 2024, le conseiller régional avait fait appel de la décision : le nouveau verdict divise par deux sa peine de prison, ne comprend plus d'amende et de l'inéligibilité avec sursis.



Il fait partie de la quinzaine de parlementaires épinglés par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) pour l'utilisation de leurs indemnités représentatives de frais de mandat, qui avait transmis plusieurs signalements au Parquet national financier (PNF). Les faits le concernant couvraient la période entre mars 2015 et juin 2017, lorsqu'il était député de la 9^e circonscription du Rhône. Jugé en février 2024 puis condamné trois mois plus tard, l'ancien député et maire de Villefranche Bernard Perrut, actuellement conseiller régional, avait fait appel du verdict en première instance qui le condamnait à un an de prison avec sursis, une amende de 60 000 euros et une peine d'inéligibilité de cinq ans, sans que l'élé soit contraint de quitter son mandat en cours. D'après une information révélée par nos confrères du Progrès, la cour d'appel de Paris a rendu son verdict le 10 octobre 2025, sans qu'il ne soit rendu public. La peine prononcée à l'encontre de l'élé s'en trouve allégée à plusieurs égards : six mois de prison avec sursis au lieu d'un an et la disparition de l'amende de 60 000 euros, jugée "inadaptée" car elle "viendrait s'ajouter au remboursement déjà effectué par le condamné auprès de l'Assemblée nationale". Enfin, la peine de cinq ans d'inéligibilité est désormais avec sursis : Bernard Perrut pourra donc se représenter à des élections à l'avenir. Pour rappel, Bernard Perrut a été reconnu coupable de détournement de fonds publics par utilisation abusive de ses indemnités représentatives de frais de mandat (IRFM), pour un montant d'environ 87 500 euros, revu à 74 000 euros en appel, et de manquements à ses obligations déclaratives vis-à-vis de la HATVP, concernant notamment la valeur de son patrimoine et de contrats d'assu-

rance vie. Sur ce dernier point, l'élé a été relaxé des poursuites concernant l'omission de déclarer les bénéfices de ces contrats.

"J'ai donné des coups de main et j'en suis fier"

Contacté par *Le Patriote*, le conseiller régional explique être "soulagé" et "très satisfait" par cette nouvelle décision de justice : "On passe de 60 000 euros d'amende à zéro, c'est du jamais vu mais c'est justifié car la cour d'appel, qui a fait un travail très sérieux, a considéré qu'il n'y avait pas eu d'enrichissement personnel : aucune dépense d'hôtel, de voyage, de réception, de grand restaurant", énumère l'élé qui explique avoir utilisé l'argent de ses indemnités de frais de mandat pour "aider des associations, des personnes âgées ou handicapées ou pour me rembourser les frais de ma permanence, ce qui relève d'un usage non-conforme pour le juge". Il explique avoir, dès 2019, commencé à verser à l'Assemblée nationale les sommes incriminées en plusieurs fois, pour "environ 80 000 euros au total". Bernard Perrut estime n'avoir "rien à se reprocher à titre personnel. J'ai donné des coups de main à des gens et j'en suis fier". Pour autant, il se pourvoit tout de même en cassation, "pas pour revenir sur mon jugement qui me convient très bien mais pour une question d'ordre constitutionnel : la séparation des pouvoirs et l'incompétence du juge à interpréter les frais de mandat liés au statut du député et à l'autonomie parlementaire, le contrôle se faisant en interne, explique-t-il. C'est en 2017 que l'Assemblée a établi des règles précises pour les frais et leur contrôle, afin qu'aucun élu ne se retrouve dans la situation que j'ai pu connaître". Le verdict de la cour de cassation devrait être rendu en fin d'année selon l'élé.

■ Zoé Besle

Un Salon de l'agriculture 2026 particulier pour le Rhône

La délégation rhodanienne est montée au salon mercredi 25 février pour inaugurer le pavillon Auvergne-Rhône-Alpes, dans un contexte inédit marqué par l'absence des bovins.

Ouvert du 21 février au 1^{er} mars au Parc des expositions de Porte de Versailles, la 63^e édition du Salon international de l'agriculture a été marquée par une importante baisse de fréquentation : 437 402 visiteurs, soit -27,9 % sur un an. Malgré cette chute liée notamment à l'absence des bovins en raison de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse, les pavillons et les halls étaient noirs de monde mercredi 25 février, et la bonne ambiance régnait entre les différents stands. C'est dans ce contexte que la délégation menée par le Département du Rhône s'y est rendue afin d'inaugurer la zone Auvergne-Rhône-Alpes, située au fond du 3^e étage du pavillon 7, dédié aux produits des régions de France d'Outre-mer et du monde. "Nous ne sommes peut-être pas très bien placés, mais nous faisons sûrement partie des stands les plus fréquentés du pavillon", assurait Jean-Marc Lafont, président d'Inter Beaujolais, dont le stand trône au centre du secteur Auvergne-Rhône-Alpes.

"Le Beaujolais est dans une période délicate"

Premier arrêt au stand de l'Interprofession des fruits et légumes frais (Interfel) pour le comité départemental, où les élus locaux se sont regroupés pour des premiers échanges. Une poignée de journalistes et d'élus locaux ont pu discuter avec Jean-Marc Lafont donc, mais également avec Christophe Guilloteau, président du Département, Pascal Girin, président de la chambre d'agriculture du Rhône, ou encore Bernard Perrut, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Jean-Marc Lafont en a profité pour dresser le bilan de l'année viticole dans le Beaujolais : "Le Beaujolais est au même stade que les autres grands vignobles français, c'est-à-dire qu'il connaît une période délicate. Les récoltes ont été assez maigres, et les volumes à vendre ont rétréci. Nous sommes cependant ceux qui s'en sortent le mieux, surtout au niveau de l'export, où nous nous situons



Les élus et représentants du monde agricole rhodanien en compagnie de Rhonette, mascotte du département.

au-dessus de la moyenne nationale". Selon lui, cette situation se base sur deux principaux aspects que sont "la difficulté des marchés internationaux, notamment avec les droits de douane américains, et la superposition des réglementations françaises et européennes, qui bride nos agriculteurs".

Le Département dans une optique d'accompagnement

Sur les coups de 11 h 30, tout le petit groupe a traversé le pavillon 4, puis le pavillon 7, pour arriver au stand des vins du Beaujolais. Christophe Guilloteau a profité du déplacement pour attester de la nécessité pour le Département du Rhône d'être présent au Salon, pour manifester son soutien à l'agriculture locale et accompagner les nouveaux exploitants. "Ce rendez-vous du mercredi est devenu historique, on y revient chaque année, et c'est un réel plaisir de se rassembler autour de l'agriculture rhodanienne. C'est vrai que l'année a été difficile, avec notamment l'abattage d'un troupeau dans le Rhône en novembre 2025 en raison de la présence d'un foyer de dermatose nodulaire, mais on reste dans l'accompagnement, dans l'écoute, et dans le soutien des jeunes exploitants qui se lancent. C'est d'ailleurs pour ça qu'on se place en partenaire principal de la chambre d'agriculture du Rhône, on veut être au plus près de ce qui se passe". Les allocutions ont

ensuite débuté, où chacun a présenté des vœux qu'il voulait positifs pour ce salon. Parmi eux, Pascal Girin s'est montré le plus incisif, notamment au sujet des problèmes administratifs des agriculteurs, de plus en plus encombrants pour ces derniers. "L'État fait face à un véritable vent de revendications des agriculteurs, et pas que dans le Rhône. Alors on nous promet des avancées, que les choses vont bouger, mais la vérité, c'est que rien ne change dans les cours des fermes. Les dossiers n'avancent pas, les procédures s'amoncellent, et les agriculteurs n'ont clairement pas le temps de se préoccuper de ça". Il a conclu son laïus en faisant état du récent déclin de l'agriculture française, et qu'un travail de fond devra être entrepris pour retrouver des résultats satisfaisants.

"Les viticulteurs sont des agriculteurs comme les autres"

Allocutions et discours passés, élus et exploitants ont partagé une dégustation des cuvées des douze appellations du Beaujolais, toutes représentées à l'occasion du salon. Ces derniers ont saisi l'occasion pour faire part de leurs doléances aux élus. "On profite du moment pour faire part de nos inquiétudes, parce que c'est vrai que c'est plus facile pour nous de les atteindre ici, confie un viticulteur qui cultive sous l'appellation beaujolais-villages. Le Beaujolais est un peu un emblème de la France à l'étranger, on est mondialement reconnu, et c'est gratifiant, ça récompense notre travail quotidien". Préoccupé par la situation de ses viticulteurs, Jean-Marc Lafont n'a pas manqué de rappeler le passage au second plan du monde viticole quant aux problématiques diplomatiques, avec notamment les droits de douanes qui atteignent des plafonds exorbitants. "C'est facile de taper sur la viticulture, parce qu'on se laisse trop faire. Les viticulteurs sont des agriculteurs comme les autres, et leurs récoltes ne devraient pas avoir à en pâtir".

■ Martin Muñoz



Le Salon de l'agriculture a rencontré une baisse de fréquentation.

À LIRE SUR MESINFOS.FR/LEPATRIOTE

■ Repéré à Odenas, un voleur de véhicule interpellé au Perréon après une course-poursuite

Une sensibilisation aux discriminations au camp des Milles pour les collégiens du Beaujolais



Albert Barbouth.

Des collégiens de tout le département, dont deux établissements à Tarare et Anse ont passé deux jours dans le camp des Milles à Aix-en-Provence. Invités par le Département du Rhône, ils ont déposé des gerbes en mémoire des juifs déportés depuis le camp.

Les visages graves mais attentifs des collégiens laissent parfois apparaître quelques larmes. Dans l'auditorium du mémorial du camp des Milles, Albert Barbouth, juif d'origine turc, raconte aux adolescents son histoire. Un témoignage sur son enfance marquée par la séparation avec sa maman déportée à Drancy pendant la Seconde Guerre mondiale, puis sa

propre déportation dans ce même camp.

Jeudi 26 et vendredi 27 février, 203 collégiens rhodaniens sont allés visiter le camp des Milles. Parmi les collèges invités par le Département du Rhône dans l'ancien camp de concentration à Aix-en-Provence, aujourd'hui devenu un mémorial, la MFR d'Anse et le collège Marie-

Laurencin de Tarare. L'occasion pour les classes de 3^e qui étudient en ce moment le programme sur la Seconde Guerre mondiale d'être sensibilisés aux discriminations.

Rencontre avec un enfant juif caché

Albert Barbouth croit au pouvoir de la transmission. Après la guerre, il a intégré l'amicale des déportés d'Auschwitz. "C'était le début du négationnisme. L'amicale s'est créée car ils se sont dit "si personne ne nous croit alors que nous sommes vivants, qui nous croira quand on sera mort". Ils se sont portés sur la jeunesse", confie le rescapé avant d'ajouter : "On ne s'adresse pas aux racistes de 60 ans, on sait qu'on ne pourra pas changer leur mentalité, on s'adresse aux jeunes. Ce sont eux l'espoir". Pendant près de deux heures, l'homme de 94 ans a raconté aux élèves comment sa vie de petit garçon de 10 ans à l'époque a changé. Une mémoire qu'il est indispensable de raconter. "Ça ne me fatigue pas de parler, je crois que c'est important. Aujourd'hui, il y avait quoi, 200 jeunes ?, demande-t-il. Si 10 % d'entre eux ont compris, j'ai gagné. C'est pour ça que je viens, sinon j'avais prévu de jouer aux boules cette après-midi", plaisante-t-il.

La veille, ils ont visité le camp d'internement et de déportation, où 10 000 juifs sont restés captifs avant que

2 000 d'entre eux ne soient transportés vers les camps d'extermination d'Auschwitz. À l'heure du repas, Gabin, 14 ans, en 3^e au collège Marie-Laurencin à Tarare, réalise que "les idées antisémites et racistes ont amené à enfermer les gens. Ça nous permet de nous rendre compte qu'on peut vite en arriver là. Surtout avec ce qu'on entend à la télé sur les violences liées aux religions, à la couleur de peau".

Ce qui reste en tête de plusieurs collégiens, ce sont les trois étapes du racisme au génocide. Leny, élève de 3^e à la MFR d'Anse, qui a suivi un atelier de sensibilisation sur le racisme, raconte : "On nous a parlé des trois étapes du génocide et on a vu que la France est déjà bien avancée", s'étonne l'adolescent, avant que son professeur n'ajoute : "Actuellement en France, on est à l'étape 2, celle de la fracture sociale".

Maëlys, 14 ans, collégienne de Tarare en retire que "la mentalité, ça se transmet". Elle poursuit : "Il faut vraiment apprendre à transmettre les témoignages comme celui d'Albert pour ne plus refaire les mêmes erreurs".

Au lendemain de cette sensibilisation sur les dégâts de la guerre auprès d'une "jeunesse espoir", le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran annonçait les prémices d'un conflit international.

■ Marine Poirier

Villefranche : deux ans de prison pour crachat, violences et menaces de mort

L'individu, dont les relations avec la victime ont été difficiles à éclaircir par le tribunal, s'était montré agressif avec celle-ci et un automobiliste venu la secourir, en décembre 2025.

Ces violences avaient eu lieu dans l'après-midi du 27 décembre 2025 sur le parking d'un supermarché caladois. La victime, arrivée sur place au volant de sa voiture, avait été prise à partie par une vague connaissance qui lui avait craché au visage et agrippé l'avant-bras dans le but de la faire sortir de sa voiture. Elle avait été secourue par un autre automobiliste, lui-même menacé de mort pour s'être interposé après avoir hélé une patrouille de police qui passait à proximité.

L'auteur des faits, placé le 29 décembre sous mandat de dépôt, a été jugé le 23 février devant le tribunal correctionnel caladois lors d'une audience particulièrement agitée en raison du comportement du prévenu que le président du tribunal a fini par expulser de la salle. "C'était un piège, cet homme n'était pas là par hasard", a prétendu un prévenu tonitruant, sorti de détention le jour-même des faits et au pedigree judiciaire bien fourni (20

mentions pour des faits similaires, un trafic de stupéfiants, un vol, une dégradation de biens et des outrages).

Désir de toute puissance et persécution

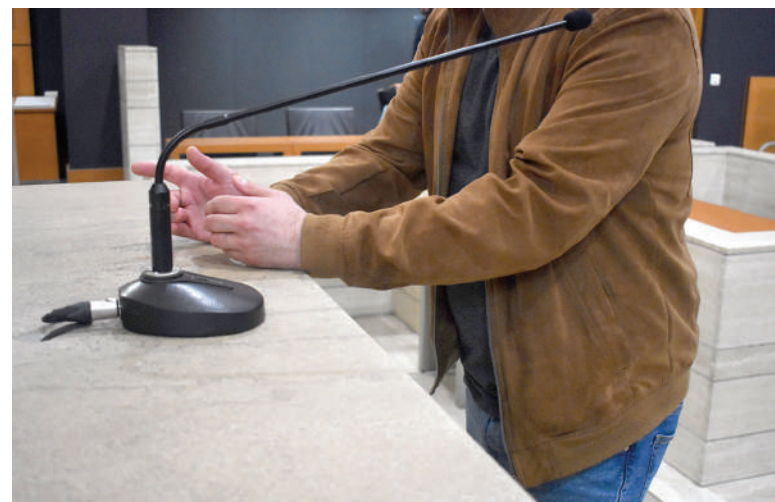
Les débats n'ont pas permis de comprendre la nature des relations qui avaient pu exister entre l'agresseur et sa victime, qui a reconnu une certaine naïveté lorsqu'elle avait fait sa connaissance. En revanche, le psychiatre qui avait examiné l'intéressé l'a décrit sous les traits d'un individu sujet à un désir de toute puissance mêlé d'un sentiment de persécution. À la lecture des conclusions de son rapport, ce médecin s'est attiré les foudres du prévenu : "Ce n'est pas un psychiatre mais un psychopathe intéressé par l'argent".

L'avocate de la victime, partie civile à l'instance, a rappelé que sa cliente avait obtenu une ITT de cinq jours en raison de ses angoisses et du syndrome d'hypervigilance qui s'en-

suivait, nécessitant un suivi psychologique régulier. "Il ne la lâchera pas. C'est ce qu'il a affirmé. Ma cliente demande la protection de la justice, pour elle-même et sa famille. Je sollicite une expertise médicale pour l'évaluation de son entier préjudice".

Une altération du jugement reconnue

La représentante du parquet a souligné le courage de l'automobiliste venu au secours de la victime, malgré la présence d'un couteau dans la main de l'agresseur. Cet automobiliste a lui-même obtenu un jour d'ITT. "L'expert a conclu à une altération du discernement du prévenu au moment des faits et à un risque de réitération, a résumé la procureure. Je requiers une peine d'emprisonnement ferme de deux ans et la révocation totale d'un précédent sursis de huit mois, ainsi que les interdictions de posséder une arme pendant dix ans et de résider dans le département du Rhône pendant cinq ans."



L'avocat de la défense a concédé que son client n'était pas partie prenante à son procès : "Il a été maltraité toute sa vie durant. Il a été amputé d'une jambe suite à une infection non-soignée. Je plaide en faveur de l'abolition de son jugement au moment des faits et de la nécessité de soins psychiatriques". Le tribunal a reconnu l'altération du jugement du prévenu qui a été condamné à 20 mois d'emprisonnement ferme. Il a prononcé la

révocation d'un précédent sursis à hauteur de quatre mois et une interdiction de détenir une arme pendant dix années. Les magistrats ont ordonné une expertise médicale de la victime principale qui se voit octroyer une provision de 1 000 euros dans l'attente de l'appréciation de son préjudice à l'audience civile du 13 octobre 2026.

■ Robert Hanskens

Correspondant local de presse



Cette semaine.....> Culture et sport

Équipements, événements, accessibilité : ce q

Qu'existe-t-il à l'heure actuelle pour se cultiver en Calade ? Côté infrastructures, sur le plan municipal, on peut notamment citer le musée Paul-Dini. L'équipement, qui a soufflé ses 20 bougies en 2021, a obtenu un trophée en 2025 pour son accessibilité et ses animations à destination du jeune public. Il possède aussi une des artothèques les plus anciennes de France, riche de 860 œuvres. En juin 2024, les Caladois ont aussi retrouvé la Maison Vermorel. Au-delà des différents événements proposés à chaque "saison" devant et en dehors des murs de l'édifice, des visites immersives y sont proposées certains mercredis et dimanches. Côté scène, outre le théâtre municipal - 650 places et 102 représentations pour la saison 2025/2026, dont 21 hors des murs - Villefranche comporte aussi un théâtre associatif historique de 49 places, le Pêle-Mêle - 25 ans en 2024 - avec une vingtaine de spectacles sur la saison en cours. Plus récents, le collectif Misfits et le cours H. proposent aussi cours et spectacles. Côté grand écran, l'arrivée du multiplexe CGR en novembre 2017 a entraîné une concentration de l'offre avec la fermeture de



Un projet de restauration du Nizerand au niveau du stade Armand-Chouffet est annoncé pour la fin de l'été 2026 pour le sortir du classement zone inondable et pouvoir l'agrandir.

deux des trois cinémas historiques qu'étaient l'Eden et le Rex : seul Les 400 Coups a survécu jusqu'à ce jour, notamment grâce à de nombreux événements comme Les Rencontres du cinéma francophone qui ont fêté leur 30^e édition en 2025. Villefranche, c'est aussi la médiathèque Pierre-Mendès-France : riche de 185 000 documents, elle compte plus de 3 000 inscrits. S'ajoutent la galerie municipale, le 116 art et à l'échelle de la communauté d'agglomération, d'autres structures comme le conservatoire de musique et de théâtre ou encore les musées Claude-Bernard à Saint-Julien et du Prieuré à Salles-Arbuissonnas. Des manifestations rythment l'année : fête des conscrits (qui ont aussi leur musée rue Rolland), Nuit de l'été en Calade, concerts de l'auditorium, le festival Nouvelles voix... Côté associatif, l'Office culturel de Villefranche fédère une trentaine d'associations.

80 clubs sportifs dans toute la ville

En 1976, Villefranche avait été élue ville la plus sportive de France : qu'en est-il 50 ans plus tard ? Aviron,



Sandrine Vergin : "Une vraie politique d'éducation populaire à la culture"

Prenant l'exemple de la fermeture des petits cinémas de quartier qu'étaient l'Eden et le Rex, la tête de liste LFI met en avant sa volonté "de soutenir à la fois la création et la diffusion populaire, notamment à travers Les 400 coups qui est aujourd'hui le seul cinéma avec une offre en marge des grandes productions : il faut absolument qu'il tienne". À travers les maisons de quartier notamment, "aujourd'hui sous exploitées", l'idée est de donner un accès à la culture à toute la population, "qu'elle soit théâtrale, cinématographique ou autre, avec une vraie politique d'éducation populaire à la culture où chacun peut se saisir de l'offre". Dans cette idée d'ac-

cessibilité à tous et "d'aller vers", Sandrine Vergin cite l'exemple du conservatoire à rayonnement intercommunal : "Dans d'autres villes, il existe des conventions où il se déplace dans les écoles primaires pour monter un orchestre : que ce soit pour la culture ou pour le sport, on veut que ce ne soit pas toujours aux gens de se déplacer vers les activités". La tête de liste LFI évoque aussi le besoin d'une tarification au plus près des besoins des Caladois. "Il ne s'agit pas de mettre de la gratuité partout mais bien de repenser où sont les priorités", explique Sandrine Vergin. Ainsi l'offre culturelle serait plus déconcentrée, avec non seulement de l'activité dans le centre-ville mais aussi dans les différents quartiers, de Troussier à Béligny en passant par Belleruche. "On pourrait aussi imaginer créer des événements dans plusieurs endroits de la ville, l'apprentissage de la musique avec l'orchestre à l'école par exemple, et ensuite faire un rendu final au Palais des sports avec toutes les familles et l'entièreté des classes qui jouent", propose Sandrine Vergin.

Travailler avec les associations sportives

Sur la pratique sportive, LFI Villefranche souligne la pluralité des clubs et associations caladoises, mais juge que l'offre est parfois trop sectorisée : "On va trouver certains sports à certains endroits et pas d'autres : il faut travailler avec les associations pour leur offrir des créneaux". L'exemple de l'Olympique de Belleruche est cité. Si le club de foot possède son stade, son terrain n'est pas homologué, "à partir de 15 ans, ils doivent aller jouer sur un autre terrain : pourtant, c'est un club qui accueille toutes catégories d'âge". Sandrine Vergin dénonce une vision actuelle "élitiste" du sport en Calade, avec une concentration des subventions vers une partie des clubs. Pour permettre à tous de pratiquer le sport, Sandrine Vergin évoque ainsi un nécessaire travail sur les infrastructures : "Il faut repenser les espaces existants et certainement en réaménager d'autres".



Thomas Ravier : "On veut une grande salle événementielle de 1 000 places"

"Nous avons de très belles structures dans différents domaines artistiques". Maire sortant et candidat à sa réélection, Thomas Ravier (divers droite) apprécie la diversité de l'offre culturelle caladoise. Il cite, pêle-mêle, la scène conventionnée du théâtre, le musée classé Paul-Dini, la médiathèque aux "tarifs imbattables", le festival Nouvelles voix ou encore le conservatoire de musique. Un panel qui s'ouvre particulièrement aux scolaires selon lui. Ce qui n'empêche pas l'élus de 47 ans de vouloir proposer de nouvelles pistes pour développer la culture à Villefranche. "Il nous manque un lieu sur les pratiques amateurs et émergentes, reconnaît-il.

On voulait le faire sur le mandat précédent mais on a préféré rénover le théâtre d'abord. On veut le faire sur l'ancien cinéma Le Rex avec trois salles de pratiques culturelles." Un travail sur l'agrandissement du musée est aussi envisagé. Mais, et c'est l'une des mesures phares de son programme, Thomas Ravier voit surtout plus grand avec sa volonté de construire une "grande salle événementielle de 1 000 places". Un outil intermédiaire et complémentaire entre l'Atelier, le théâtre et ParcExpo, "trop grand et trop structuré", sur le modèle d'Ansolia, à Anse. Spectacles mais aussi conscrits et vœux municipaux pourraient s'y tenir dans un espace "modulable et modulaire". Le lieu serait déjà tout trouvé sur l'actuel parking de la gare, où de l'espace se libérerait avec un potentiel parking silo.

Moderniser Armand-Chouffet, créer un gymnase et accentuer le sport santé

"On a un panel d'activités sportives à l'année qui est impressionnant, note Thomas Ravier. On a de belles structures sportives et la chance d'en avoir beaucoup sur la formation des jeunes." Le candidat apprécie aussi les performances sportives de certains clubs et l'investissement d'autres sur le sport féminin, le sport santé ou encore le sport loisir et adapté, "des enjeux d'aujourd'hui". Les chantiers ne manquent pas puisque le maire sortant avait déjà annoncé vouloir moderniser le stade Armand-Chouffet, qui accueille 2 200 personnes en moyenne pour 1 500 places disponibles. Il manque aussi, selon Thomas Ravier, un gymnase pour désaturer les créneaux tandis que la rénovation des terrains se poursuivrait. Le Palais des sports demeure aussi au cœur d'un enjeu de modernisation. Enfin, sur le sport santé, l'élus veut travailler avec les associations et l'Office des sports de Villefranche pour mettre en place, tout au long de l'année, des activités ouvertes à tous, dans la lignée de celles déployées en 2025. "Ça a eu un succès fou", salue-t-il, prenant l'exemple du tai-chi qui a réuni jusqu'à 80 personnes, place des Arts.



La semaine prochaine... > Économie, cadre de vie et politique sociale

Que proposent les candidats

volley, rugby, patinage, basket, handball, football ou encore moto-ball, les clubs sportifs et les disciplines proposées sont variées : lors de son assemblée générale d'avril 2025, l'Office des sports de Villefranche (OSV), qui rassemble un grand nombre d'entre eux, comptait 68 adhérents. Palais des sports, piscine Saint-Exupéry, gymnase du Gare, dojo municipal, halle Bointon, stade Armand-Chouffet, Jean-le-Mouton, l'Escale à Arnas... On recense une vingtaine d'équipements sportifs dans la ville et son agglomération. Pas de quoi satisfaire tous les clubs pour obtenir des créneaux pour leurs activités, à l'image de la Life Sport Futsal Academy qui, après une procédure administrative et plusieurs années de négociations, a fini par obtenir des créneaux pour pouvoir jouer, après trois ans dans des infrastructures privées faute de place. *"Nous avons 80 clubs sur Villefranche et nos équipements sont ouverts sept jours sur sept de 8 h à 22 h 30. Malgré ces nombreux créneaux, ils sont déjà tous pris, c'est donc difficile d'en trouver de nouveaux"*, expliquait la Ville au Patriote en septembre 2024.



En juin dernier, plus de 40 groupes, artistes et associations se sont produits lors de la 50^e édition de la Nuit de l'été en Calade, attirant des milliers de spectateurs.



Étienne Allombert : "Une culture qui aille vers les habitants"

Qu'il s'agisse de culture ou de sport, la tête de liste de Villefranche solidaire cite en gros point fort l'important tissu associatif : *"Il n'est en revanche pas toujours connu de la majorité de habitants et certaines ne sont pas forcément reconnues par la municipalité en place"*. Il évoque notamment des disparités de financement selon les structures : *"Le théâtre municipal est beaucoup soutenu et mis en avant mais si vous demandez au Cours H ou au Pêle-mêle, ils ont peu d'aides et de visibilité : on peut s'appuyer sur toutes les associations pour faire des choses extraordinaires"*. Étienne Allombert évoque par exemple l'idée de s'appuyer sur les trois théâtres pour, pourquoi pas, créer un événement qui se déroulerait dans toute la ville, y compris en dehors des murs. Car dans l'idée de Villefranche solidaire, la culture doit *"aller vers les habitants"* et être accessible par tous. Les colistiers voudraient notamment créer un centre social et culturel municipal qui se déplacerait dans la ville, avec un site structurant à Belleruche où prendraient place ateliers de créations, actions d'éducation artistique et culturelle et spectacles accessibles, mais aussi des antennes dans toute la ville pour développer des actions itinérantes. *"Certains habitants n'osent pas aller dans les lieux culturels : il faut amener la culture au pied de chez eux, notamment pour les jeunes"*. Le tout en s'appuyant sur les idées des associations et des habitants, par exemple en écoutant leur remontées par le biais des maisons de quartier. Création de nouvelles salles de réunion pour les associations et mises à disposition d'équipement municipaux gratuitement sont aussi envisagées. *"Certains lieux comme la Maison Vermorel sont sous-exploités : on pourrait très bien l'utiliser pour des manifestations diverses, et aussi mettre un peu plus d'argent dans l'ouverture de son musée qui n'est pas très mis en valeur aujourd'hui"*.

Valoriser tous les sports

"Aujourd'hui, on se focalise beaucoup sur les gros clubs comme le foot ou le rugby, alors qu'il y a plein d'autres pratiques sportives qui émergent et qu'il faut aussi soutenir", pointe Étienne Allombert qui veut mettre en place une répartition plus d'équitable dans les subventions envers tous les clubs pour les sports et aussi plus de soutien à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep), qui permet à des familles de bénéficier pour quelques dizaines d'euros d'heures de sport sur les temps périscolaires et extrascolaires : *"C'est une ouverture extraordinaire sur le sport mais elle est entrain de périliter"*. Côté infrastructures, *"toutes les écoles ou presque ont des espaces sportifs : pourquoi ne pas les ouvrir aux associations et ainsi permettre plus de pratiques sportives"*.



Denis Chaumat : "S'ouvrir sur d'autres cultures"

Pour le candidat de "Villefranche, terre d'avenir", la politique culturelle de Villefranche est *"pertinente et diversifiée"*. Mais cela n'empêche pas Denis Chaumat (Renaissance) de la trouver *"pour partie élitiste, très centrée sur la culture classique"*. Le conseiller municipal sortant appelle à une ouverture sur d'autres types de cultures en Calade, citant les musiques actuelles et la danse, notamment. *"Si on est aux affaires en mars, il n'y aura pas de délégation à la culture, mais aux cultures, plaide-t-il. Dans une ville qui compte 80 ou 90 nationalités, il faut laisser la place à toutes les formes de culture."* Il compte, dans sa liste, sur les compétences d'un membre spécialisé dans la création de scènes de musiques actuelles pour développer le même principe à Villefranche. *"Les tremplins soutenus par la Communauté d'agglomération ces dernières années sont un début de réponse mais on peut aller un peu plus loin"*, estime-t-il. L'élu prône le travail avec les associations pour établir un *"schéma global"* et veut évaluer la politique de subventions. *"Il faut s'intéresser aux associations qui ont une grosse plus-value pour faire progresser le vivre-ensemble"*, juge Denis Chaumat qui prône de prendre en compte les avantages en nature pour une meilleure lisibilité des attributions. Il aimerait également voir se créer une salle ou un studio dédiés à la danse. Le manque de locaux se ferait aussi sentir pour les associations, d'où une volonté d'en voir de nouveaux. Côté événements, le candidat aimerait en voir de nouveaux sortir, comme des bals les dimanches après-midi.

Du sport pour tous et des équipements à créer

Sur le sport, Denis Chaumat reconnaît les mêmes qualités que sur l'offre culturelle : elle est importante. *"C'est un vrai enjeu pour l'avenir"*, assure-t-il, en rappelant qu'il faut *"permettre à tout le monde d'en profiter"*. *"Je n'ai rien contre le sport de haut niveau, mais ça ne doit pas se faire au détriment de personnes qui ont simplement envie de pratiquer"*, ajoute-t-il. En revanche, il estime que là aussi, les lieux et espaces dédiés pour le sport ne sont pas suffisants. Il s'appuie pour cela sur le dernier bilan social de Villefranche : *"On nous dit sous-dotés en matière d'équipements sportifs par habitant. On voit bien sur le taux d'utilisation de certains équipements qu'on est limite"*. Il prend notamment l'exemple de terrains de football utilisés 80 heures par semaine, comme celui de Montmartin, qui a nécessité une réfection en 2024. *"Sur les terrains de foot, le foncier est un peu limité, mais sur d'autres sports qui prennent moins de place, on doit pouvoir créer des équipements"*, conclut Denis Chaumat.

La Fabrique et la Mini-Factory, bien ancrées en Calade

VILLEFRANCHE L'école de production basée chez Créacité ouvre ses portes aux jeunes et à leur famille, samedi 14 mars.

Voilà une occasion de découvrir une structure encore jeune mais qui commence à faire son trou dans le paysage de la formation en Calade. L'école La Fabrique, à Créacité, fait ses portes ouvertes, samedi 14 mars de 8 h 30 à 17 h. Créée à Villefranche en septembre 2021, La Fabrique est une école de production industrielle privée hors contrat, financée en partie par la Région et l'État, mais aussi par des partenaires qui sont tour à tour mécènes, clients ou recruteur en recherche de compétences. Hors contrat signifie qu'elle enseigne le socle commun obligatoire fixé par l'Éducation nationale et dispose d'une certaine latitude dans son programme pédagogique basé sur le "faire pour apprendre". Les jeunes passent 24 heures par semaine dans l'atelier alors que dans un lycée technique traditionnel, ils n'ont que huit heures d'ateliers hebdomadaires.

Un taux de réussite élevé

"Les jeunes ne sont pas recrutés sur leur bulletin scolaire mais uniquement sur leur motivation, explique Thierry Boulanger, président-fondateur de La Fabrique. S'ils sont en difficulté ou en décrochage scolaire, ils ont malgré tout une chance d'intégrer nos formations car le fait que notre pédagogie soit basée sur le "faire pour apprendre" leur permet de voir ce qu'ils réalisent

de leurs propres mains et de reprendre confiance en eux. Nos premiers diplômés sont sortis en septembre 2025 avec 100 % de réussite au CAP et 90 % au Bac." Les classes comptent une douzaine d'élèves, tous en cours sur place, avec un cadre "très serré" entre discipline, politesse et respect. "À leur arrivée, ils rangent leur téléphone portable dans une boîte et le récupèrent le soir en sortant, poursuit-il. Tous les cours sont suivis en tenue de travail impeccable, c'est leur uniforme. Nos jeunes ont besoin de ce cadre qu'ils acceptent et qui leur permet d'évoluer à leur rythme. Lorsque les meilleurs arrivent à décrocher des récompenses nationales, ils tirent les autres vers le haut." À l'image de Maxence Bouvier et Ceylan Sertgoz, tous deux médaillés d'or aux Meilleurs apprentis de France 2025, sans oublier Théo Depalle, vice-champion français en tournage au WorldSkills 2025, le championnat du monde des métiers.

"Notre taux d'employabilité est proche de 200 %"

Aujourd'hui, La Fabrique, académie de mécanique, compte 41 élèves qui suivent quatre ans de formation, deux ans de CAP et deux ans de Bac "à l'ancienne". Les jeunes ne sont pas des apprentis, mais à 100 % dans



Les jeunes font 24 heures d'atelier hebdomadaires dans l'école de production La Fabrique.

cette "école-entreprise", qui possède une véritable activité économique et de vraies commandes pour ses partenaires industriels. "Notre taux d'employabilité est proche de 200 %, c'est-à-dire que chacun de nos jeunes sort au moins avec deux propositions d'embauche et un petit paquet de cartes de visite d'employeurs", se félicite Thierry Boulanger. Industriel de métier dans la mécanique et l'usinage, le président-fondateur dit avoir créé l'école pour répondre à un grand besoin de main d'œuvre qualifiée. Il dit également avoir fait le constat d'une image négative de l'industrie chez les jeunes de 14 ans qui effectuent leur stage de 3°. "Pourquoi n'avons-nous que 10 % de filles ? Sans doute parce

que leur entourage ne sait pas que nos métiers d'aujourd'hui ont évolué et sont à leur portée", avance-t-il.

La Mini-Factory pour susciter des vocations chez les plus jeunes

C'est sur ce constat que Thierry Boulanger a eu l'idée de créer la Mini-Factory : "En créant une structure ouverte à des gamins à partir de 9 ans pour leur faire découvrir d'une façon très concrète, basée sur notre pédagogie "Je fabrique de mes propres mains, pour découvrir et pour apprendre". Nous avons investi dans des machines et dans des expériences, et des jeunes de 9 ans viennent à la Mini-Factory

quatre ou huit heures pour découvrir les métiers industriels d'aujourd'hui : impression et scanning 3D, fraisage et tournage, robotique et automatisation, réalité augmentée et modélisation, plasturgie et marquage laser ou dessin technique et construction". Derrière, les enfants repartent avec un objet qu'ils ont fabriqué eux-mêmes, accompagnés par les étudiants qui leur transmettent leur connaissance de l'utilisation des machines. "Ils sont émerveillés et vont en parler avec leurs parents, leurs grands-parents et à leur instituteur qui, grâce aux enfants, découvrent ces nouveaux métiers", conclut Thierry Boulanger.

■ Hervé Rocle

Correspondant local de presse

Le Rotary propose Compostelle en avant-première au cinéma CGR

VILLEFRANCHE Le Rotary Villefranche en Beaujolais se mobilise au profit de la recherche sur les maladies du cerveau.

Le Rotary de Villefranche en Beaujolais et tous les Rotary de France se mobilisent pour l'action nationale "Espoir en tête" afin de collecter des fonds pour la Fédération pour la recherche sur le cerveau. Celle-ci finance des équipements pour lutter contre les maladies du cerveau qui touchent tous les âges de la vie, autisme, tumeurs cérébrales, épilepsie, AVC, sclérose en plaques, déficits des organes des sens, dépression, anxiété, addictions, schizophrénie, Parkinson

ou Alzheimer.

Cette année, l'action "Espoir en tête" permettra de financer du matériel de pointe pour les laboratoires grâce à la projection en avant-première du film *Compostelle*, réalisé par Yann Samuël avec Alexandra Lamy et dont la sortie publique dans les salles est prévue mercredi 1^{er} avril. La séance sera suivie d'un pot de l'amitié offert par le Rotary Villefranche en Beaujolais.

■ H.R. - Clp

Les Rêveurs, le film espoir d'Isabelle Carré

VILLEFRANCHE En écrivant son roman sorti en 2018, la comédienne et réalisatrice Isabelle Carré n'avait pas imaginé en faire un film. Cette mise en perspective de sa propre expérience d'hospitalisation en psychiatrie à l'âge de 14 ans lui a semblé un bon outil de médiation face à la flambée de la détresse des jeunes.

"Comment parler de santé mentale des jeunes, quand il n'y a pas de référence, quand on n'est pas représenté ?", interroge l'actrice, devant une salle comble du cinéma Les 400 Coups, à l'issue de la projection de son film sorti cet automne, lors de cette séance en partenariat avec l'Agivr. Plus que l'adaptation du roman, le scénario de fiction, même s'il est à 96 % inspiré du réel, donne à voir l'évolution de la pédopsychiatrie depuis les années 80 et met en perspective l'expérience de la réalisatrice – qui y campe un rôle d'intervenante en atelier d'écriture en milieu hospitalier – avec ce que vivent les jeunes aujourd'hui. "J'ai surtout voulu leur redonner de l'espoir", insiste Isabelle Carré qui voit que le film est bien reçu par les scolaires et que les jeunes ont énormément besoin de parler. "Je crois en l'art-thérapie, mais comment attraper leur vision de l'avenir, comment trouver l'endroit où exprimer leurs émotions ?". Le message demeure plus difficile à faire passer auprès des pouvoirs publics,



dont l'oreille reste sourde. Pour rappel, dix départements en France n'ont pas de lit en pédopsychiatrie. Beaucoup de médecins craquent, faute de moyens et doivent "trier" les patients. La santé mentale est toutefois reconduite comme cause nationale 2026, preuve de ses enjeux sociétaux. Plusieurs soignants ou personnels du médico-social,

présents dans la salle, ont pu témoigner et confirmer "la vraie bataille à mener sur le terrain, notamment pour garder des espaces de créativité".

Une personnalité accessible et engagée

Côté cinéma, il s'agit du premier film d'Isabelle Carré en tant que réalisatrice. Cette dernière a salué la fraîcheur de son casting dans lequel aucun des jeunes acteurs n'avait quasiment jamais joué. Leurs retours fut "la plus grande des récompenses" lors de ce tournage épique en sept semaines. Isabelle Carré a par ailleurs mis à l'honneur la musique du film, signée par son frère Benoît Carré. L'actrice est également marraine de plusieurs associations d'aide à l'enfance et joue actuellement *Un pas de côté*, adaptation théâtrale de l'essai éponyme de Cynthia Fleury, dont elle a livré judicieusement quelques citations face aux spectateurs caladois ravis.

■ Valérie Blet

Correspondante locale de presse

le Patriote
BEAUJOLAIS - VAL DE SAÔNE

recherche des
correspondants sportifs

Contactez David Duvernay
06 76 24 01 37

Plus d'une dizaine de tags d'extrême droite tracés en une nuit

VILLEFRANCHE Dans la nuit du 25 au 26 février, de nombreux panneaux, rues et bâtiments ont été tagués : la mairie de Villefranche a porté plainte et lancé un plan de nettoyage.

Croix celtiques - symbole marquant la suprématie de la race blanche - "fuck antifa", "la gauche tue" ou encore "Jeune Garde tue - Quentin présent" : suite à la mort du militant d'extrême droite Quentin Deranque, les tags se multiplient à Villefranche-sur-Saône. Dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 février, une dizaine de lieux ont été vandalisés : deux établissements scolaires - la façade de Louis-Armand et une cadette à l'entrée de Claude-Bernard - mais aussi l'espace Barmondière, la place des Arts avec des inscriptions sur des panneaux, les sanitaires ou encore le totem représentant le V de Villefranche, le pont de la rue Pierre-Berthier, dans la rue Pezant (panneaux, murs), sur la devanture de Blédina ou encore sur la fresque du stade Armand-Chouffet. Certains tags recouvrent de précédentes inscriptions : dans la rue Pezant, par exemple, un "fuck le RN" est devenu "fuck les Afa" (antifascistes). D'autres ont depuis été détournés.

Un plan d'action de la Ville contre les tags

Contactée, la mairie de Villefranche explique avoir porté plainte suite à ces agissements : une enquête a été ouverte. D'après nos informations, il s'agirait du même "commando" qui aurait opéré durant la nuit. Sollicité, le commissariat de Villefranche confirme que les tags



Croix celtique, "justice pour Quentin" et "fuck les antifa" ont été tracés rue Pezant.

sont a priori tous l'œuvre "d'un seul et même groupe d'individus puisqu'ils sont similaires tant dans les peintures utilisées dans les symboles, avec beaucoup d'inscriptions liées à la mort de Quentin et anti-fascistes". Trois services municipaux sont mobilisés sur la question pour nettoyer la ville : le service signalisation pour les panneaux, le service bâtiment pour recouvrir les tags de peinture et le service propreté urbaine qui va frotter à la lingette différents endroits touchés par les tags. Le nettoyage des panneaux de signalisation a commencé dès vendredi 27 février, cependant, face à cette action "particulièrement virulente", la Ville de Villefranche a dû commander de la peinture pour pouvoir recouvrir l'en-

semble des inscriptions par la suite. Pour les espaces privés touchés par ces tags, la mairie a besoin de l'accord des propriétaires pour procéder au nettoyage - elle possède des conventions avec certains d'entre eux - l'opération étant réalisée aux frais de la commune. Si de nombreux graffitis ont été tracés entre le 26 et 27 février, la recrudescence d'apparition des tags avait déjà commencé en d'autres endroits de la ville plus tôt : avenue de l'Europe par exemple, au moins trois transformateurs électriques ont été tagués de la mention "la gauche tue" la semaine dernière, depuis détournés mais toujours visibles jeudi 26 février.

■ Zoé Besle

Journée des droits des femmes : village féministe et manifestation en Calade

VILLEFRANCHE Comme en 2025, associations et syndicats vont investir les jardins de la mairie dans la matinée du 7 mars, avant le départ d'une manifestation à 14 h.



Après une première édition 2024 qui avait attiré quelque 150 visiteurs et visiteuses, il sera de retour samedi 7 mars, un jour avant la journée internationale des droits des femmes : le village féministe rempile pour une seconde édition dans les jardins de la mairie, de 9 h à 13 h. Y seront présents les stands de cinq associations - Nouvelle vague, Nous toutes, Femmes égalité, Les Chouettes effraient et Arc en Calade - ainsi que la CGT et Solidaires côté syndicats. Exposition et quiz sur la Sécurité sociale sur le stand de Femmes égalité, collecte de protections périodiques de 9 h à 12 h sur celui de Nouvelle vague, sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles feront

notamment partie du programme de cette matinée. Sur le stand d'Arc en Calade, collectif LGBTQIA +, deux ateliers autour du corps et corps seront proposés : les visiteurs pourront aussi y retrouver une sélection de livre prêtés par les médiathèques de Villefranche et Belleville. Comme l'année dernière, la chorale militante Rage-gorge sera présente pour animer en musique l'événement, accompagnée de chorales lyonnaises : elles accompagneront le cortège de la manifestation qui partira à 14 h des jardins de la mairie pour arriver symboliquement à la place Simone-Veil.

■ Z.B.

Le club Nage Rando Retraités a renouvelé son conseil d'administration

VILLEFRANCHE La structure compte 471 adhérents adeptes des multiples activités du club créé en 1998.

Lors de l'assemblée générale du 24 février, les 231 adhérents présents ont adopté le rapport moral et le rapport financier présenté par les membres sortants du conseil d'administration. Ces derniers ont également agréé la candidature des dix-neuf nouveaux administrateurs élus pour les trois années qui viennent. Le dynamisme

du club s'est illustré, notamment, par les chiffres de ses activités-phare au cours de l'exercice 2024-2025 : 96 randonnées s'adressant à 186 randonneurs encadrés par quinze animateurs bénévoles, 66 séquences d'activités aquatiques (natation, aquagym) s'adressant à 352 nageurs encadrés par trois maîtres-nageurs sauveteurs et gérés par 26 bénévoles.

Ce bilan ne s'arrête pas là, tant les autres activités sont nombreuses et appréciées par le plus grand nombre : la danse de salon (40 danseurs), la pétanque (67 joueurs), la sortie montagne (38 randonneurs), la sortie champêtre (124 personnes), le voyage en Crête (41 voyageurs), ainsi que les soirées festives et autres participations au Forum des associations et au Téléthon.

Un appel aux bénévoles

Alain Vachet, vice-président, a rendu hommage aux quelque 60 bénévoles qui encadrent les activités et gèrent le club. Il a également lancé un appel aux adhérents, désireux de s'investir dans la vie du club. "Le cap 2026 sera celui de la convivialité, de la gouvernance impulsée par le nouveau conseil d'administration, du développement de nouvelles activités mais aussi celui du défi du bénévolat car le moteur s'essouffle".

L'émotion a gagné l'assistance lorsque la démission du président Marc Besson a été officiellement annoncée. Ce dernier a décidé de



L'hommage rendu au président sortant Marc Besson et à son épouse (au centre de la photo).

se retirer de ses fonctions, après les avoir exercées pendant dix ans. L'hommage qui lui été rendu, ainsi qu'à son épouse, par Alain Vachet, a suscité une ovation : "Tu as tenu bon et tu as préservé l'esprit du club, un temps menacé par la crise sanitaire ! Grâce à toi, nous sommes plus unis que jamais". Le temps de la convivialité

étant venu, les participants, encouragés par la musique entraînante de Patricia, se sont élancés sur une piste de danse improvisée.

PLUS D'INFOS : CLUBNAGERANDOD69400.FR OU PAR MAIL : MARCHEURNAGEURS@GMAIL.COM.

■ Robert Hanskens

Correspondant local de presse

LE BÉNÉVOLAT, TALON D'ACHILLE DU CLUB NAGE RANDO RETRAITÉS

Le vice-président Alain Vachet s'est montré circonspect quant aux perspectives de maintien des activités de randonnée. En cause : la crise du bénévolat. "Notre club a la chance de pouvoir bénéficier d'une équipe formidable, mais je suis inquiet quant à la poursuite, au même rythme, des activités de randonnée qui nécessite beaucoup d'animateurs pour son encadrement et de bénévoles pour sa gestion. Il faut du sang neuf ! Les jeunes retraités doivent s'investir durablement dans la vie du club. Le bénévolat zapping ne suffit pas. La prise de conscience doit-elle passer par une crise ? Il conviendra que la nouvelle gouvernance du club y réfléchisse. Nous avons par exemple souhaité dans le passé que les animateurs bénévoles soient tous certifiés par la Fédération française de randonnée. Cela a pu faire peur à ceux qui auraient pu s'engager. Faudrait-il mettre en place un binôme diplômé-non diplômé ?".

Plus de 3,5 millions d'euros d'investissements en 2026

ARNAS Pour le dernier conseil municipal avant les élections à venir, les élus ont planché sur le budget de l'année à venir, mercredi 25 février.



La mairie d'Arnas.

La dernière réunion du conseil municipal de la mandature 2020-2026 a été tenue mercredi 25 février 2026. L'occasion pour Michel Romanet-Chancrin de féliciter ses conseillers pour le niveau "exceptionnellement élevé" des activités du conseil dans le respect de ses orientations budgétaires : achèvement des projets structurants (écoles, cadre de vie, maîtrise du foncier), maintien des taux des impôts directs et soutien aux personnes fragiles et aux associations.

Après l'approbation du compte financier unique de l'exercice 2025 qui s'est soldé par un excédent de la section de fonctionnement de 848 000 euros et un excédent d'investissement de 1 123 000 euros, les élus ont décidé d'affecter la somme de 800 000 euros, provenant du résultat de fonctionnement 2025, à la section d'investissement 2026. La reconduction à l'identique, en 2026, des taux des impôts directs a également été validée à l'unanimité, soit 27,43 % pour la TFB (cumul du taux

communal et du taux départemental), 23,88 % pour la TFNB et 8,78 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Un budget "prudent"

Le budget primitif de l'exercice 2026 a été arrêté à hauteur de 3 701 000 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 3 665 000 euros en dépenses et recettes d'investissement. "Un budget prudent sans beaucoup d'investissements en cette année électorale", a sobrement commenté le maire. Le conseil a pris acte des informations contenues dans le compte-rendu 2025 du contrat de concession accordé à la SERL, relatif à la ZAC des Prés du Marverand. Le bilan annuel de clôture fait apparaître un excédent de 152 655 euros dont 20 % sera reversé à la commune. Le contrat prévoit également le transfert à la commune des espaces publics de la ZAC, soit 1,8 hectare. À noter que la municipalité organise le 14 mars prochain la journée nettoyage de la commune.

■ R.H. - Clp

Le chantier de la salle des fêtes et de la salle des sports se dévoile

BLACÉ La municipalité a invité les présidents d'associations et représentants des collectivités subventionnant le projet à une visite des lieux, samedi 28 février.

Un aperçu dans la dernière ligne droite. Le chantier de la salle des fêtes et de la salle des sports, opération-phare de la mandature de Fabrice Longefay, sera achevé le 18 mai prochain pour une réception de travaux fin juin et la levée des éventuelles réserves dans le courant de l'été. Un budget de 3 400 000 euros TTC a été mobilisé pour 656 m² construits pour la salle de sports et 150 m² rénovés pour la salle des fêtes.

La visite du chantier, organisée samedi 28 février, a été suivie par de nombreux présidents d'associations blacéennes. Étaient également présents un représentant de Beaujolais Saône Aménagement au titre de la maîtrise d'ouvrage déléguée, de Bernard Perrut et de Sylvie Epinat, représentant respectivement la Région et le Département, qui ont subventionné le projet.

Une salle de sports aux multiples usages

Il est revenu à Jean-Claude Lacroix, adjoint aux finances et à la valorisation du patrimoine, le soin de conduire la visite des lieux et de détailler, plans à l'appui, la typologie des lieux et les contraintes de construction. Notamment celles de la salle de sports dont les dimensions, bien qu'imposantes, ne permettront cependant pas d'accueillir en mode compétition toutes les épreuves sportives qui s'y dérouleront. La salle est, a priori, destinée exclusivement aux Blacéens, scolaires et sportifs, pour la pratique du basket-ball, du volley-ball, du tennis, du handball et du badminton.

Elle pourra également accueillir des



Les dimensions imposantes de la salle de sport.

spectacles et les événements tels que les réunions et autres rassemblements des conscrits. "C'est un équipement collectif qu'il appartiendra à ses responsables de faire vivre", a relevé Jean-Claude Lacroix. Les responsables d'associations se sont félicités de la bonne fin apportée à ce projet, mais quelques appréhensions se sont exprimées concernant le stationnement automobile lors des événements qui attireront du monde.

Une capacité agrandie pour la salle des fêtes

La salle des fêtes, rénovée de fond en comble, pourra accueillir plus de public qu'auparavant, mais ne comporte plus de buvette. Sa configuration permettra la projection d'enregistrements vidéo sur l'un de ses

murs. Les anciens de la commune pourront se retrouver dans la salle de réunion du premier étage.

Parmi les innovations marquantes de ce complexe figurent la construction semi-enterrée de la salle de sports pour s'intégrer dans le paysage malgré les 7 m de hauteur du toit, les entrées séparées des deux salles, la construction d'une véritable cuisine contigüe à l'une et à l'autre, l'équipement wifi de l'ensemble, l'installation d'une vidéosurveillance, les places de parking et une montée à l'étage de la salle des fêtes adaptées aux personnes à mobilité réduite. L'équipement fait la fierté de Fabrice Longefay, à quelques jours de la cessation de ses fonctions à la tête de la municipalité.

■ R.H. - Clp

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'INFO PARTOUT TOUT LE TEMPS !

☒ OUI ☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de **78 € TTC** seulement (52 numéros).

☐ Je m'abonne pour 2 ans au prix de **140 € TTC** seulement (104 numéros).

● Chaque semaine toute l'actualité locale ● Des suppléments thématiques offerts avec votre journal

● mesinfos.fr/lepatriote, un site 100 % gratuit ● Facebook, Twitter, Instagram, rejoignez la communauté !

☐ M. ☐ Mme Nom et Prénom : _____

Raison sociale : _____ Activité : _____

ADRESSE DE FACTURATION(*) : _____

CP+ Ville : _____ Tél : _____

ADRESSE DE RÉCEPTION : _____
(si différente de l'adresse de facturation)

CP+ Ville : _____

Courriel(*) : _____ @ _____

(*) indispensable pour recevoir toutes vos infos

JE RÈGLE LA SOMME DE ☐ 78€ TTC ☐ 140€ TTC PAR :

☐ Chèque bancaire à l'ordre du Patriote Beaujolais ☐ Virement ☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée

IBAN : FR76 1009 6185 0300 0260 2070 141 - CODE BIC : CMCIFRPP

➤ Bon à envoyer avec votre règlement au service abonnement :

Le Patriote Beaujolais - 18 rue Childebert - 69002 Lyon

DÉSORMAIS !

Votre journal sur
[mesinfos.fr/lepatriote/
journal](https://mesinfos.fr/lepatriote/journal)

- ✓ Abonnement intégral papier + numérique
- ✓ Nos suppléments et numéros spéciaux
- ✓ Accès illimité à nos services

DATE ET SIGNATURE :

le Patriote
BEAUJOLAIS - VAL DE SAÔNE

Votre hebdomadaire
d'informations locales
et régionales

f @lepatriotebeaujolais
abonnements@lepatriote.fr
mesinfos.fr/lepatriote



Une nouvelle énergie pour la commune

RIVOLET Vicky Valencin est la tête de la seule liste qui s'est constituée sur la commune.

Après plusieurs semaines d'attente, la liste des candidats aux prochaines élections municipales de Rivolet est désormais officiellement publiée. Elle est le résultat d'une mobilisation collective des habitants, engagés depuis plusieurs semaines pour l'avenir de leur commune.

"Notre équipe est à l'image de Rivolet : représentative par la diversité des âges, des activités professionnelles et des parcours de vie. Elle réunit à la fois des natifs du village et des Rivoiliens installés plus récemment, tous animés par la même volonté de s'engager au service de l'intérêt général", annonce Vicky Valencin, tête d'une liste paritaire de sept hommes et sept femmes. "Nous sommes heureux de pouvoir servir la commune et de poursuivre, avec dynamisme et sérieux, les projets engagés par l'ancien conseil municipal. Notre volonté est d'avancer dans un esprit constructif, transparent et collectif, en restant à l'écoute des habitants et attentifs aux enjeux de demain".

Priorités et orientations majeures

Assurer avec sérieux la gestion quotidienne, représenter le village au sein de l'agglomération, piloter les



affaires publiques avec exigence et rigueur et soutenir l'école. Au-delà de ces missions, l'équipe s'engage et se mobilise autour de quatre orientations majeures : préserver et valoriser son patrimoine communal, avec notamment la réhabilitation de la maison du bourg, projet qui a déjà occupé une partie du conseil du mandat en place et dont la continuité était l'un des enjeux d'avenir au cœur du village. Acquis il y a plusieurs années, la maison du bourg nécessite aujourd'hui des travaux afin de créer un lieu vivant, utile et fédérateur en plein centre du village. "Nous nous engageons à étudier tous les projets au sein du conseil municipal

et présenter deux projets aux habitants afin de voter le projet final". Entretenir et améliorer le cadre de vie pour un village où il fait bon vivre et soutenir le dynamisme associatif, en facilitant l'organisation de leurs événements et en étant à l'écoute de leurs besoins font également partie des axes. Dernier point : davantage impliquer et responsabiliser les jeunes qui sont l'avenir du village. "Nous proposons la création d'un conseil municipal des jeunes afin de les sensibiliser à la citoyenneté, d'exprimer et de proposer leurs idées, de les associer aux projets qui les concernent", peut-on également lire sur le programme.

■ V.B. - Clp



Bernard Voute, tête de liste de "Bien vivre à Saint-Cyr"

SAINT-CYR-LE-CHÂTOUX Depuis plusieurs mandats, la commune se construit autour du vivre-ensemble. Présentation de la liste candidate aux prochaines municipales, conduite par Bernard Voute, en faveur de l'action communale des six prochaines années dans la continuité de cet engagement.

La liste de treize candidates et candidats, dont deux suppléants, rassemble une équipe de quatre élus sortants et de neuf nouvelles personnalités, animées par l'envie de s'engager. À la fois expérimentée et innovante, elle s'inscrit dans la continuité de cet engagement, en plaçant au cœur de son action le bien-être et la qualité de vie, le dynamisme du territoire, le partage et la solidarité, la protection de l'environnement, sans oublier la convivialité. "Au cœur de nos actions : mettre la qualité de vie au cœur de l'action municipale, de la petite enfance à nos aînés, développer des initiatives locales favorisant la prévention santé, la convivialité et le lien social, poursuivre la dynamique économique et touristique au service du territoire en soutenant les producteurs, artisans, commerçants et indépendants du tourisme, véritables acteurs de notre vitalité locale, valoriser notre patrimoine naturel et culturel pour renforcer l'attractivité de Saint-Cyr-le-Château et ses environs", souligne Bernard Voute, tête de liste. "Faire de la commune un lieu où l'on



peut compter les uns sur les autres, encourager les initiatives citoyennes, intergénérationnelles et associatives, pour renforcer les liens qui font la richesse des petites communes, préserver notre environnement, respecter notre territoire, agir concrètement pour une commune durable, en sensibilisant et en responsabilisant la population,

travailler en bonne intelligence avec tous les acteurs locaux (exploitants agricoles et forestiers, chasseurs, associations...) qui connaissent le terrain et participent à l'équilibre de nos espaces naturels". Telles sont les principales orientations de l'équipe "Bien vivre à Saint-Cyr".

■ V.B. - Clp

Une table ronde sur la santé à l'échelle de l'ensemble du vivant

SAINT-JULIEN L'association Claude Bernard organise, vendredi 13 mars, en partenariat avec le musée Claude-Bernard, cet événement intitulé "Une seule santé, one health", animée par trois spécialistes du sujet.



Le musée Claude-Bernard, où se tiendra la table ronde.

Le concept "Une seule santé, one health" permet de penser la santé à l'interface entre la santé des animaux, la santé de l'homme et leur environnement, à l'échelle locale, nationale et mondiale. Cette manière d'aborder la santé appréhende l'ensemble du monde vivant et propose des actions répondant à la fois à des enjeux de santé et environnementaux. Ce concept intègre désormais les enjeux du changement climatique, de la déforestation, de l'accès à l'eau, de la résistance aux antibiotiques et bien d'autres. Il s'agit d'un défi majeur pour l'avenir de la santé mondiale. Trois intervenants sont attendus

pour cette table ronde. Jean Freney, bactériologiste, abordera l'histoire de ce concept avec, en particulier, les interactions entre l'homme et l'animal (épidémies, zoonoses). Armelle Hebert, immunologiste, développera les aspects environnementaux (biodiversité, écosystèmes, cycle de l'eau, poisons, etc.). Benoît Miribel, président d'honneur d'Action contre la faim, précisera le rôle des instances One health et leur synergie avec les organismes internationaux et nationaux. Cette table ronde débutera à 15 h, vendredi 13 mars au musée Claude-Bernard.

■ R.H. - Clp

ABONNEZ-VOUS

Votre hebdo sur mesinfos.fr/lepatriote

mesinfos.

NOS CORRESPONDANTS

VILLEFRANCHE

Rémy Kremer. Tél. 06 20 56 79 13 - rkremer.contact@gmail.com

Noémie Pouchelle. Tél. 06 51 98 74 81 - noemie.pouchelle@outlook.fr

Fabrice Petit. Tél. 06 32 20 91 04 - petit.fabrice@gmail.com

VILLEFRANCHE, GLEIZÉ

Hervé Rocle. Tél. 06 09 23 68 10 - herverocle@orange.fr

ARNAS, VILLEFRANCHE

Séverine Surieux. Tél. 09 88 39 80 42 - sevivi01@yahoo.fr

COGNÉ, DENICÉ, LACENAS, RIVOLET, MONTMELAS-SAINT-SORLIN, SAINT-CYR-LE-CHÂTOUX, VILLE-SUR-JARNIOUX
Valérie Blet. Tél. 04 74 62 19 82 - 06 84 05 04 01 - blet.valerie@orange.fr

ARNAS (conseil municipal), BLACÉ, SAINT-JULIEN
Robert Hanskens. Tél. 06 08 91 48 96 - r.hanskens@gmail.com



Jacques Tournier conduira la liste "Vivre à Denicé : préserver nos racines tout en construisant notre avenir"

DENICÉ Le maire sortant souhaite tracer une feuille de route claire pour les six années à venir. Entre attachement aux traditions et ambition pour demain, le candidat détaille ses engagements et présente sa liste.

À l'approche des prochaines échéances municipales, la liste "Vivre à Denicé : préserver nos racines tout en construisant notre avenir", conduite par Jacques Tournier entend "préserver l'âme de Denicé tout en la préparant aux défis de demain. Ce slogan résume parfaitement notre conviction. Denicé est un village à l'identité forte, marqué par son patrimoine viticole, son histoire et sa qualité de vie. Nous voulons protéger cette richesse tout en accompagnant les évolutions nécessaires. Notre équipe est composée d'habitants engagés, profondément attachés à notre commune (sept sortants et douze entrants). Nous portons sept engagements structurants pour 2026-2032, dont, le patrimoine qui est au cœur du projet", précise Jacques Tournier.

"Nos exploitations viticoles sont des

piliers de notre identité. Nous poursuivrons un dialogue constant avec les viticulteurs, les artisans et les commerçants pour soutenir leurs projets et promouvoir leurs savoir-faire. Nous continuerons également à valoriser notre patrimoine bâti et culturel en accompagnant les initiatives locales et les événements qui font vivre Denicé tout au long de l'année". Quant au projet d'urbanisation de l'entrée Sud, structurant pour le prochain mandat, Jacques Tournier entend agir avec méthode et concertation. "Le futur conseil municipal définira un cahier des charges précis, avec une volonté claire : proposer des logements adaptés à tous, tout en respectant l'identité du village. La concertation avec nos commerçants et artisans sera essentielle pour garantir un développement cohérent et équilibré".



La liste "Vivre à Denicé", emmenée par Jacques Tournier.

Le maire sortant envisage la création d'un conseil municipal des jeunes pour associer les enfants et les adolescents aux décisions locales. "Pour nos aînés, nous maintiendrons le traditionnel repas ou colis de fin d'année et étudierons la mise en place d'un service de portage de repas. Les associations, véritables moteurs du vivre-ensemble, continueront d'être activement soutenues", indique-t-il. Autre priorité du programme, la question de la sécurité. "Oui la tranquillité est indispensable au bien-vivre. Une première phase de vidéoprotection a été déployée

en février 2026. Nous prévoyons son extension sur des zones stratégiques. Par ailleurs, en collaboration avec le Département du Rhône et l'agglomération de Villefranche, nous poursuivrons l'aménagement des axes routiers afin de réduire les zones accidentogènes et sécuriser les déplacements, notamment pour les enfants et les piétons".

Transition énergétique et finances

Concernant la compatibilité de la transition énergétique et la rigueur budgétaire, le maire sortant répond :

"La rénovation thermique est à la fois écologique et économique. Nous étendrons la sobriété énergétique à l'ensemble des bâtiments municipaux afin de réduire notre empreinte environnementale et maîtriser les dépenses de fonctionnement". Le maire pointe également la situation financière de la commune : "En 2020, l'endettement représentait 27 années. Début 2025, il a été réduit à cinq années. Nous nous engageons à maintenir cette trajectoire : investir de manière responsable, rechercher des financements extérieurs lorsque cela est possible et préserver l'équilibre budgétaire, sans alourdir la charge des habitants". Quant au lien avec les habitants, Jacques Tournier propose une communication claire, régulière et accessible qui passe par le renforcement des supports existants et le développement de nouveaux outils pour informer chacun des projets et décisions municipales. Une réunion publique autour du projet participatif est prévue jeudi 12 mars à 19 h à la salle des fêtes.

■ V.B. - Clp

DENICÉ

CONCERT À L'AFFOLEUSE : samedi 7 mars à 20 h. Zangbeto Music pour de l'afro-jazz du Togo. Ouverture des portes et du bar dès 19 h. Prix : 10 euros. Prudent de réserver.

LACENAS

CONSCRITS DE LA 6 : vendredi 6 mars à 19 h 30, retraite aux flambeaux et défilé humoristique, suivis du vin d'honneur au cuvage des Compagnons. Samedi 7 mars à 22 h, bal au Cuvage (sur invitation) et dimanche 8 mars à 11 h 30, vague des conscrits suivie du vin d'honneur au Cuvage des compagnons.

PASSAGE DE LA COURSE CYCLISTE PARIS-NICE : jeudi 12 mars aux alentours de 12 h 45. La Grand'Rue (D76) sera entièrement fermée à la circulation de 11 h 30 à 14 h pour la sécurité des coureurs et du public.

VENTE D'ANDOUILLETTE ET FRITES : dimanche 15 mars de 10 h à 14 h place François-Dénoyer par le comité des fêtes. Possibilité de réserver à cdflacenas@gmail.com.

VENTE DE FROMAGE ET CHARCUTERIES : dimanche 22 mars de 10 h à 13 h place François-Dénoyer. Organisée par la classe en 1.

LE PERRÉON

LOTO : samedi 14 mars à la salle polyvalente, ouverture des portes à 17 h. Le gros lot adulte est une carte cadeau ilicardo de 500 euros à dépenser dans les enseignes partenaires. Le gros lot enfant est une Nintendo Switch 2. Buvette et snacking. Organisé par le Sou des écoles du Perréon. Renseignements par mail : soudesecolesperreon@gmail.com.

RIVOLET

CONCOURS DE BELOTE COINCHÉE : dimanche 8 mars à 14 h à la salle des fêtes. Organisé par la classe en 8. Inscription 18 euros, toutes doublettes primées, casse-croûte offert.

VENTE DE MOULES FRITES : dimanche 15 mars devant la mairie, sur place ou à emporter (apporter ses récipients).

VENTE DE CROZIFLETTE : dimanche 22 mars de 10 h à 14 h, place Auderville. Organisée par la classe en 2, vente sur commande possible par Helloasso. Buvette sur place.

RANDONNÉE MENSUELLE DE L'ASL : dimanche 22 mars à 9 h place Auderville. Durée : environ 3 heures.

RALLYE DÉCOUVERTE TOURISTIQUE LA CLÉMENTITINE : traversée de Rivolet samedi 28 mars de ce rallye constitué d'anciennes voitures.

SAINT-CYR-LE-CHÂTOUX

REPAS DES AMIS DE SAINT-CYR : samedi 7 mars à la Maison de village. Sur inscription auprès des Amis de Saint-Cyr.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

CONCOURS DE BELOTE COINCHÉE : vendredi 6 mars, à partir de 14 h à la maison des familles de Béligny. Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers retraités de Villefranche et communes rattachées. 18 euros la doublette, toutes primées. Buffet et buvette sur place.



Corinne Bodinier emmène "Ensemble, plus forts pour Denicé"

DENICÉ La liste rassemble des élues expérimentées et de nouveaux visages, des natifs du village et des habitants plus récents, représentatifs de l'ensemble des hameaux.

Élue municipale depuis trois mandats, dont deux en tant qu'adjointe, Corinne Bodinier est gérante de société et auto-entrepreneuse, et vit à Denicé depuis plus de 20 ans. "Profondément attachée à ce village pour lequel je me suis investie avec cœur et enthousiasme, mon engagement a toujours été guidé par la volonté de créer du lien entre les générations, de renforcer la proximité avec les habitants et d'améliorer concrètement notre cadre de vie", commente la tête de cette deuxième liste pour la commune, avec dix-huit colistiers. "Au fil des années, j'ai travaillé avec les équipes municipales à renforcer le lien entre les habitants et à moderniser nos outils de communication : création du site internet, mise en place d'un bulletin d'information régulier, réalisation du bulletin municipal. J'ai également mené des actions concrètes pour améliorer le cadre de vie : rénovation de l'aire de jeux, organisation de temps d'accueil pour les nouveaux habitants, aménagement des abords de la chapelle de Chevennes, installation d'un composteur partagé au centre-bourg. Parallèlement, j'ai soutenu l'économie locale, notamment nos viticulteurs et nos associations, et contribué à valoriser le patrimoine architectural et culturel propre à l'identité de notre village". Forte de cette expérience et de sa



Corinne Bodinier et les membres de sa liste.

connaissance des projets engagés, elle souhaite "conduire une équipe prête à poursuivre et amplifier cette dynamique".

Un programme en trois axes

Corinne Bodinier se présente comme une maire qui sera à l'écoute des habitants, animée par le sens de l'intérêt général et soucieuse d'unir les forces au service de la commune. "Notre programme repose sur trois axes : préserver et valoriser notre cadre de vie, cultiver le vivre-en-

semble et faire rayonner Denicé. Nous voulons renforcer la proximité avec les habitants, défendre les intérêts de la commune et construire l'avenir avec ambition et réalisme". Une première réunion publique le 24 février a été principalement consacrée à la présentation de l'équipe, suivie d'un temps d'échanges afin de recueillir les attentes des habitants en matière d'action locale. Une deuxième axée sur le programme et bien sûr des échanges, est fixée au mercredi 11 mars à 19 h à la salle des fêtes.

■ V.B. - Clp

Un projet novateur autour de l'autisme prend forme dans le Haut Beaujolais

SAINT-DIDIER-SUR-BEAUJEU/L'ES ARDILLATS La Communauté de communes Saône Beaujolais vient d'accorder une subvention de 50 000 euros au hameau des Mongolfier, lieu mêlant habitat inclusif autiste et senior, habitat participatif et plus encore.

"C'est un projet atypique, innovant en France où l'autisme est un sujet qui touche beaucoup de familles : au-delà du handicap, il faut pouvoir accompagner les proches". C'est par ces mots que l'actuel maire des Ardillats Jean-Michel Morey a évoqué le projet du hameau des Mongolfier, à cheval entre sa commune et celle de Saint-Didier-sur-Beaujeu, lors du conseil communautaire du 17 février. Ce jour-là, les élus de la Communauté de communes Saône Beaujolais ont approuvé l'attribution d'une subvention de 50 000 euros de la collectivité à l'association Nouveaux récits, une des deux structures derrière ce projet avec l'association Au cœur de la diversité. Elle vient s'ajouter à deux subventions de 5 000 euros chacune versées par les communes des Ardillats et de Saint-Didier-sur-Beaujeu. "Au-delà de l'aspect financier, on est très heureux de voir la communauté de communes s'engager à nos côtés pour ce projet", commente Régine Cutrone, coprésidente d'Au cœur de la diversité et présidente des Nouveaux

récits. Maman de Fabien, son fils autiste de 38 ans, elle et d'autres parents rêvent depuis des années de voir se créer un lieu dédié où leurs enfants pourront habiter. "Mon fils est à domicile depuis treize ans : le projet part aussi de ce souhait de ne plus aller en établissement classique et de proposer un nouveau modèle, plus familial et accueillant, ce qui existe depuis longtemps dans les pays du Nord". À l'heure actuelle, les études des architectes battent leur plein pour le hameau des Mongolfier, avec l'objectif de déposer un permis de construire en septembre de cette année. Le site ouvrirait ensuite d'ici deux ou trois ans, "pas avant 2028 le temps de construire : on utilisera aussi des matériaux biosourcés du territoire dans le projet", ajoute Régine Cutrone.

40 logements pour une centaine d'habitants

Implanté sur la friche de la papeterie du Val d'Ardières, ancienne propriété d'un frère Montgolfier, le futur hameau se situera sur un



Vue de masse du hameau situé en face de JL automobile, avec les différents espaces d'habitat et en bord de route, le tiers-lieu la Papoterie.

terrain de 3,7 hectares constitué d'une zone agricole et boisée et d'une zone constructible pouvant accueillir un ensemble immobilier de 2 500 m². Au cœur du projet, une maisonnée pouvant accueillir six personnes autistes, ainsi que deux studios pour des logements de transition, qui permettront à des adultes autistes souhaitant vivre en milieu ordinaire de se préparer à cette vie. "Les habitants de la maisonnée auront besoin d'accompagnement sept jours sur sept mais ils n'ont pas de troubles du

comportement, ce sont des jeunes avec une bonne capacité de communication", détaille Régine Cutrone. À cela s'ajoute une quinzaine de logements à destination des seniors et à peu près autant en habitat participatif. Pour la maisonnée autiste, les six futurs habitants sont déjà identifiés : ils sont majoritairement issus de familles du territoire, deux ou trois de Belleville et une de l'Arbresle... "On a aussi une famille hors secteur où la maman envisage de se rapprocher et peut être habiter dans un habitat senior pendant

que son fils irait dans la maisonnée : tout cela peut encore changer d'ici l'ouverture", ajoute Régine Cutrone. Pour l'habitat participatif, un groupe de cinq à six personnes s'est déjà constitué.

Amener des ressources sur l'autisme en milieu rural

Outre l'habitat, la création d'un tiers-lieu d'entre 300 et 500 m², baptisé la Papoterie, constituera le cœur battant du hameau. Il comportera un café associatif mais aussi et surtout, un lieu de ressources autisme. "On est en milieu rural et il y a beaucoup de personnes isolées : l'idée est de faire venir des services et de l'aide aux familles qu'on retrouverait habituellement à Villefranche ou Lyon sur le hameau". Psychologues, ergothérapeutes, aide administrative pour monter un dossier MDPH mais aussi groupes de paroles ou pour les personnes âgées, des professionnels du paramédical comme des pédicures ou des podologues. Des soirées culturelles et d'autres animations seraient également mises en place, dans une optique d'inclusion inversée, soit la venue des personnes du milieu ordinaire à la rencontre de celles atteintes de troubles autistiques.

PLUS D'INFOS : ACD-BEAUJOLAIS69.FR.

■ Zoé Besle

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Au cœur du territoire de Deux-Grosnes, une nouvelle dynamique citoyenne se dessine autour d'une équipe renouvelée, solide et engagée. Composée de onze candidats sortants expérimentés et de dix-huit candidats entrants, particulièrement motivés, cette équipe incarne à la fois la continuité des actions menées et l'élan d'un renouveau tourné vers l'avenir. Forte de cette complémentarité entre expérience et énergie nouvelle, elle ambitionne de poursuivre et d'amplifier les projets au service de l'ensemble des habitants. Cette équipe s'inscrit dans une vision claire : offrir le meilleur service possible pour le bien-être de tous, dans le respect des spécificités de chacune des sept communes déléguées qui composent ce territoire. Parce que chaque village possède son histoire, son identité et ses besoins propres, l'action municipale se veut attentive, proche du terrain et profondément à l'écoute des habitants. La préservation du cadre de vie et de l'âme des villages constitue ainsi un engage-

Une équipe grandement renouvelée du maire sortant

DEUX-GROSNES C'est à la salle de réunion de Monsols que s'est tenue, le 27 février, la présentation de la liste menée par l'actuel édile René Thévenon.

ment central.

Soutien aux familles et attractivité du territoire

Parmi les priorités affirmées, le soutien aux familles occupe une place essentielle. Consciente des enjeux liés à la vie quotidienne et à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, l'équipe souhaite développer et renforcer les solutions d'accueil pour les enfants. Qu'il s'agisse de services périscolaires, de dispositifs de garde ou d'accompagnement éducatif, l'objectif est clair : proposer des réponses adaptées aux besoins des familles et contribuer à un environnement favorable à l'épanouissement des plus jeunes.

L'attractivité du territoire constitue également un axe majeur d'action. Accueillir de nouveaux habitants, encourager les installations et valoriser les atouts locaux représentent des leviers essentiels pour assurer le dynamisme démographique et économique de la commune. Cela passe par la qualité des services, le



René Thévenon en présence de ses colistiers.

maintien d'un cadre de vie agréable, mais aussi par la mise en valeur du patrimoine naturel et humain qui fait la richesse du territoire.

Seniors, personnes fragilisées et tissu associatif

Une attention particulière est portée aux seniors et aux personnes fragilisées. L'équipe souhaite développer des solutions concrètes pour faciliter leur quotidien, renforcer l'accompa-

gnement et lutter contre l'isolement. Il s'agit de garantir à chacun dignité, sécurité et qualité de vie, dans un esprit de solidarité intergénérationnelle qui constitue l'un des fondements de la vie locale.

Le tissu associatif, véritable moteur de cohésion sociale, continuera d'être soutenu avec détermination. Associations sportives, culturelles, sociales ou artistiques participent activement à l'animation des vallées et au lien entre les habitants. Leur engagement contribue à faire vivre le

territoire, à favoriser les rencontres et à transmettre des valeurs de partage et de participation.

Économie locale

Enfin, la préservation d'une économie locale forte représente un enjeu structurant. L'équipe entend accompagner les commerçants, artisans, industriels et agriculteurs qui font vivre le territoire au quotidien. Leur activité participe non seulement à la vitalité économique, mais aussi à l'identité même des villages. Soutenir ces acteurs, c'est investir dans l'avenir et maintenir un équilibre entre développement et enracinement local.

Portée par une volonté collective et une vision tournée vers l'intérêt général, cette nouvelle équipe souhaite inscrire son action dans la durée, avec pragmatisme et proximité. Son ambition est de construire, avec les habitants, un territoire solidaire, attractif et fidèle à ses valeurs.

■ Patrick Leger

Correspondant local de presse

Cinq bébés pour former la future classe 2045



© Cyrielle Ducruix

LES ARDILLATS La classe en 5 a honoré ses nouveaux conscrits dimanche 22 février : cinq bébés nés en 2025, entourés de leurs familles et de plusieurs conscrits en 5. Liam Dupré, Louison Lombard, Gaspard Buis, Ambre Joseph-Berthelier et Emma Vermorel ont tous reçu une cocarde et un gibus orné d'un ruban rose ou bleu. "Nous avons donc trois filles et deux garçons. Cinq bébés de la 5, on ne peut pas faire mieux", se réjouit Cyrielle Ducruix, secrétaire des classes en 5 des Ardillats.

Guy Terrier honoré pour ses 44 années d'engagement dans l'artisanat

LANTIGNIÉ L'ancien dirigeant de la Société électrique beaujolaise (Seb) s'est vu remettre une médaille de bronze de la reconnaissance artisanale des mains de Christophe Bernollin, président de la chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône.



Guy Terrier aux côtés de Christophe Bernollin et de Liv-Sonia Pirodon, ainsi que des salariés de la Seb.

Un apéritif et une cérémonie surprise attendaient Guy Terrier à la salle Joseph-Descroix, le 20 février dernier, en présence de Liv-Sonia Pirodon, présidente de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), ainsi que de la Seb et de sa famille. Un moment destiné à récompenser ses 44 années de parcours professionnel et de formation. Entré comme apprenti au sein de la Seb en 1980, sous la gérance de Jean-Marc Duthel et de Christian Nesme, Guy Terrier en reprend la direction en 2011, au côté de Julien Montel, devenu depuis son gérant,

avant de partir en retraite fin 2024. Outre son parcours professionnel, c'est aussi son action de transmission d'un savoir-faire qui a été salué, avec l'accompagnement d'une vingtaine d'apprentis au cours de sa carrière. Le département du Rhône compte une cinquantaine d'entreprises artisanales et récompense chaque année une trentaine d'artisans, ayant plus de quinze ans de métier, pour leur implication et leur démarche de formation.

■ **Emmanuelle Berne**

Correspondante locale de presse

NOS CORRESPONDANTS

BEAUJEU, DEUX-GROSNES

Patrick Leger. Tél. 06 61 32 21 69 - patrick.a.j.leger@gmail.com

AIGUEPERSE, SAINT-BONNET-DES-BRUYÈRES, SAINT-IGNY-DE-VERS

Michel Jambon. michel.jambon5@orange.fr

LES ARDILLATS, QUINCIÉ-EN-BEAUJOLAIS,

SAINT-DIDIER-SUR-BEAUJEU, VERNAY

Aimeric Aranyos. Tél. 06 75 50 95 45 - clpaa69@gmail.com

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

LES ARDILLATS À 65 ans, le maire sortant brigue un nouveau mandat, porté par une équipe renouvelée et plusieurs projets structurants pour la commune.

Jean-Michel Morey, 65 ans, élu conseiller municipal en 1995, se représente pour un cinquième mandat de maire à la tête de la liste "Les Ardillats". Retraité, ancien technicien œnologue, il souligne une volonté de simplicité. Ils sont quatre élus sortants, rejoints par onze nouveaux colistiers.

Un engagement né d'une passion du village

Ce qui le pousse à poursuivre ? "L'attrait de la commune, la bienveillance envers les habitants et le service public. Ce n'est pas un métier, c'est une passion", assure-t-il. Parmi les dossiers qui l'incitent à continuer, il cite le hameau des Montgolfier (lire p.11), qu'il espère voir aboutir d'ici la fin du prochain mandat. La rénovation énergétique de la mairie démarrera en septembre. Suivront, en 2027, la sécurisation de la traversée du village, où la vitesse reste préoccupante, avec limitations, signalétique et marquage au sol, sans dépenses excessives. La création d'un city-stade pour l'école, la rénovation du local technique près de la petite gare, figurent aussi au programme, non loin du secteur de la future voie verte Beaujeu - col de Crie. "Toutes nos idées dépendent de budgets toujours plus contraints", rappelle-t-il.

© Jean-Michel Morey



La liste "Les Ardillats" du maire sortant Jean-Michel Morey, qui se présente comme tête de liste pour effectuer un 5^e mandat en tant que maire, son 6^e en tant qu'élus depuis 1995.

L'école reste son fil rouge : "Si on n'a plus d'enfants, le village meurt". Après 770 000 euros investis dans sa rénovation énergétique, l'effectif atteint 64 élèves, malgré une démographie en baisse.

Un équilibre selon les âges

Le maire insiste enfin sur la continuité au sein de l'équipe municipale avec un noyau fidèle, enrichi de nouvelles compétences. L'équipe se compose d'Antony Barraud, Denise Dupré, Marie-Noëlle Genin, Agnès Hammoun, Myriam Jame, Jérôme Jandard, Sophie Lagneau, Hervé Macherez, Catherine Maretheu,

Cécile Marsella, Daniel Melinand, Jean-Michel Morey, Alain Robic, Michel Tardy et Vincent Vernus. "Nous souhaitons rester dans la continuité, avec de nouveaux profils qui vont apporter de nouvelles idées dans le mode de gestion de la commune, pas forcément de nouvelles dépenses. Nous avons recherché des personnes en tenant compte de la géographie de notre territoire, qui compte 63 hameaux et lieux-dits répartis sur 2 325 hectares (23,25 km²), avec 628 habitants dispersés sur l'ensemble de la commune", conclut Jean-Michel Morey.

■ **Aimeric Aranyos**

Correspondant local de presse

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

QUINCIÉ-EN-BEAUJOLAIS Natif du village, pompier de la commune pendant 20 ans et très impliqué dans la vie associative, Christophe Franchet conduit une équipe mêlant élus sortants et nouveaux visages pour poursuivre la dynamique de Quincié-en-Beaujolais.

À 46 ans, Christophe Franchet revendique un attachement profond à Quincié-en-Beaujolais, où il a grandi "sur les bancs de l'école primaire" et servi comme pompier pendant 20 ans. Conseiller sortant en charge des festivités, il retient de son premier mandat "une belle expérience, j'aime mon village, et avoir la confiance des anciens élus est très important".

Un parcours ancré dans le territoire

Fort de son expérience de président du club Entreprendre en Beaujolais, il mène une liste de quinze colistiers, dont huit sortants, "un noyau qui s'est lié, je suis très satisfait de repartir avec eux", sourit-il. La liste est composée de "tous les âges et toutes les visions, les retraités ont du temps et sont réactifs, les jeunes amènent un autre regard. Et ils représentent tous les secteurs de notre vaste commune de 22 km²". Autour de Nadine Baudet, adjointe depuis trois mandats, et de l'actuel maire

© Thierry Lagrange



Christophe Franchet, candidat aux municipales avec ses colistiers, dont Daniel Michaud, actuel maire, et Nadine Baudet, actuelle 1^{re} adjointe et vice-présidente à la Communauté de communes Saône Beaujolais.

Daniel Michaud, la liste "Quincié-en-Beaujolais, un avenir partagé" veut "faire participer les habitants et souhaite rester proche des associations et des commerces".

Le programme mise sur la continuité avec la "finalisation de la médiathèque Cavea Bernard-Pivot, le soutien aux commerces et aux vignerons, la ré-

novation énergétique des bâtiments communaux, Led, salle des sports et réflexion participative autour du bâtiment de l'Orée des vignes", et précise, "nous n'avons pas de priorité, nous avancerons selon les opportunités, avec une équipe motivée et dynamique".

■ **A.A.** - Clp

Asalée, vers un nouveau système de santé ?

BEAUJEU C'est dans un théâtre comble que s'est tenue la séance de cinéma-débat, organisée par l'association locale des usagers Asalée (Alua).

De nombreux habitants de Beaujeu et des communes voisines ont participé à cet événement, le 26 février dernier, autour d'un film réalisé par Philippe Boig sur les diverses interventions de l'association médicale Asalée.

C'est sous la présidence de Jennifer Liard, présidente de l'association locale des usagers Asalée, accompagnée du docteur Cécile Buttet-Lacharme et de Nadine Biard, infirmière Asalée, que s'est déroulée cette rencontre.

Cette association, composée de médecins et d'infirmiers, apporte un suivi et un accompagnement aux malades souffrant de pathologies invalidantes ou contraignantes.

Cet accompagnement démontre plus un retour aux sources de l'hospitalité, telle que pratiquée durant des siècles et tombée en désuétude par manque de soignants, de moyens humains et financiers que d'un nouveau concept. Elle apparaît toutefois comme indispensable pour l'accompagnement et le suivi des pathologies nécessitant un encouragement et un soutien dans la continuité du bien-être du patient.

C'est ainsi que les interventions de



De gauche à droite, Nadine Biard, Cécile Buttet-Lacharme et Jennifer Liard.

cette association, d'une importance capitale auprès des malades, s'insèrent dans l'accompagnement de cancers, de diabète de type 2, de surpoids, mais également de diverses addictions telles que le tabagisme, l'alcoolisme ou la dépendance aux drogues.

Un investissement des salariés d'Asalée

Il est important de souligner l'investissement des soignants de l'asso-

ciation, financée par la Cnam. Les salariés d'Asalée sont rémunérés directement, sans frais ni avances imputés aux bénéficiaires, les soulageant ainsi d'un poids financier. Actuellement, Asalée comprend plus de 2 000 personnels infirmiers et entre 9 000 et 9 500 médecins participants sur le territoire métropolitain et outre-mer. À l'issue de la projection, le débat s'est ouvert entre les soignants présents et le public.

■ P.L. - Clp



"Cœur rural, avenir durable" : l'équipe de Pascal Faivre entre en campagne

SAINT-DIDIER-SUR-BEAUJEU À la tête d'une liste sans étiquette, l'adjoint sortant se lance dans la course municipale avec l'ambition d'ancrer la commune au cœur de sa ruralité tout en préparant un avenir durable.

À 65 ans, Pascal Faivre, adjoint sortant, retraité de l'industrie métallurgique et habitant du village depuis 36 ans, souhaite poursuivre son engagement au service de Saint-Didier-sur-Beaujeu. "Je suis pleinement disponible pour rendre à la commune tout ce qu'elle m'a apporté", confie-t-il, rappelant son investissement de longue date dans les associations et la vie locale. Marié et père de trois enfants, il souligne aussi l'implication de son épouse, cantinière du restaurant scolaire.

Entre développement local et besoins quotidiens

Son programme s'articule autour d'un village "au cœur de la ruralité, mais résolument tourné vers l'avenir". Il met en avant la création de logements pour attirer de nouvelles familles, ainsi qu'une vigilance constante envers l'école, être réactif et ne pas attendre qu'il n'y ait plus d'élèves pour agir. La poursuite des rénovations énergétiques, le soutien aux commerces et aux associations, ainsi que le développement du hameau des Montgolfier, "un projet ambitieux porté par des gens passionnés". Il insiste aussi sur la nécessité de do-



Les quinze colistiers de la liste "Cœur rural, avenir durable".

ter le lieu-dit Les Dépôts de toilettes publiques, "un besoin réel pour habitants et routiers".

Une liste hétéroclite et paritaire entre le Bourg et Les Dépôts

Sa liste "Cœur rural, avenir durable" rassemble quinze colistiers partagés entre le Bourg et les Dépôts, permettant de répondre à des attentes différentes. "Des profils variés, une vraie complémentarité, et surtout l'envie de travailler ensemble", souligne-t-il. Sans étiquette, "les gens n'attendent pas de politique partisane dans nos

villages. Ils veulent qu'on agisse", elle est composée d'un noyau de quatre élus sortants – Pascal Faivre, Nelly Lachenal, Fabrice Jomain et Franck Descombes – et onze nouveaux colistiers : Alain Buisson, Noël Genty, Marie Peguet, Alain Branche, Karine Navel, Jennifer Primaut, Hervé Damon, Aurélie Guilloineau, Charles-Yves Garçon, Valérie Lefort et Pascale Debievre. Une équipe diverse, ancrée dans le village, réunissant anciens, jeunes et compétences variées, "avec la volonté commune de servir le territoire dans une ambiance unie et constructive".

■ A.A. - Clp

La nouvelle affiche des Sarmentelles dévoilée

BEAUJEU C'est au caveau de Beaujeu que l'affiche de la 38^e édition des Sarmentelles a été présentée en avant-première.



De gauche à droite, Sylvain Sotton, Alexandre Portier, Alain Laforest et Bernard Perrut, aux côtés de la nouvelle affiche des Sarmentelles.

Pour cette 38^e année des Sarmentelles, qui auront lieu du 18 au 22 novembre, c'est le président de l'association, Alain Laforest, qui a dévoilé l'affiche de la nouvelle édition de ce traditionnel rendez-vous. En présence d'Alexandre Portier, député du Rhône, de Bernard Perrut, conseiller régional, du maire Sylvain Sotton et de Philippe Valentin, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon que l'affiche de cette édition 2026 a été révélée, vendredi 27 février.

Les premières festivités détaillées

Alain Laforest a également présenté les festivités prévues pour cette nouvelle édition. Ainsi, au menu, il y aura de la chanson française avec de la variété, une soirée Johnny Halliday, les années 80 et, bien sûr, "le dimanche en famille" avec un spectacle enfants. Côté "percée" le mercredi soir, un spectacle encore secret sera proposé au public. De belles festivités sont

donc, encore une fois, au menu de cette 38^e édition des Sarmentelles.

Une grande fréquentation en 2025

Puis, Anne-Laurence, membre des Sarmentelles, a présenté les bilans de fréquentation de la précédente édition. Ces statistiques ont été réalisées grâce à la participation du service de téléphonie Orange. Ainsi, des données plus précises ont pu être analysées. Le comptage des personnes présentes durant les cinq jours a réservé des surprises, puisque selon l'estimation de l'association, la présence globale était estimée à 25 000 participants qui, finalement affinée par Orange, s'est trouvée être de 36 000 personnes. Une nouvelle démonstration que la manifestation prend de l'ampleur. Et il sera rapidement possible de le confirmer puisque la billetterie a ouvert officiellement mardi.

PLUS D'INFOS : SARMENTELLES.FR.

■ P.L. - Clp

170 mètres de boudin vendus par la 6



Les heureux vendeurs de la classe en 6.

SAINT-BONNET-DES-BRUYÈRES

À l'approche des festivités des conscrits, la classe en 6 a réussi sa vente de boudin. Après deux jours d'activités dédiées à sa préparation, ils ont réalisé, dimanche 22 février, la vente de leur boudin élaboré sur place. C'est avec grand plaisir qu'ils ont accueilli, dans le préau situé

sous la salle des fêtes, les acheteurs venus en nombre puisqu'il n'y a pas eu d'inventus. Une vente de bon augure pour le programme à venir de la classe en 6, avec son défilé de chars prévu samedi 7 mars et sa fête, avec vague et banquet, samedi 21 mars.

■ Michel Jambon

Correspondant local de presse

Le Comité des fêtes a établi son calendrier 2026



Les membres du Comité des fêtes au Chalet.

AIGUEPERSE Le Comité des fêtes d'Aigueperse a tenu son assemblée générale annuelle, vendredi 20 février. C'est au Chalet, devant une trentaine de personnes que Robert Delaye, président du Comité des fêtes d'Aigueperse, a d'abord dressé le bilan des animations de l'année écoulée. Le succès de la randonnée de l'Ascension ne s'est pas démenti avec la participation de 600 marcheurs. La fête de la Sainte Madeleine a elle aussi connu une belle participation populaire. Le repas offert aux bénévoles en fin d'année a été fort apprécié.

Le président a ensuite eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux jeunes adhérents au Comité avant d'établir

le calendrier 2026. Jeudi 14 mai, la randonnée de l'Ascension proposera de nouveaux circuits pédestres et un circuit VTT. La Fête de la Sainte Madeleine se déroulera sur deux jours. Samedi 18 juillet, la soirée sera marquée par l'apéro et le show musical avec "Il était une fois Johnny Tribute". Et le lendemain, place aux concours de pétanque, repas et bal animé par Gilles Pichard. Tous les bénévoles se retrouveront samedi 14 novembre, puis le 5 décembre pour la mise en place du sapin et des décorations de Noël. De nouvelles idées ont été formulées, en particulier l'organisation de concours de jeux de cartes probablement en fin d'année.

■ M.J. - Clp

Colruyt cède la place à un nouveau concept de magasin

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS Lors du conseil municipal du 16 février, l'adjoint à l'urbanisme et aux mobilités a annoncé la transformation du magasin du 6 rue de l'Étang, appelé à fermer temporairement pour travaux, avant de rouvrir sous une nouvelle enseigne.



L'entrée du magasin Colruyt, 6 rue de l'Étang, dont la réouverture est prévue courant mars sous une nouvelle enseigne du groupement Mousquetaires.

"Suite à la cessation de Colruyt France, ce magasin fait partie du rachat par le groupement Mousquetaires", a rappelé Michel Mazille. Selon lui, l'établissement sera désormais géré par le propriétaire du magasin Netto. L'adjoint a également indiqué que "la reprise des salariés du magasin serait maintenue mais pas la logistique".

Un concept orienté produits frais

La future enseigne n'a pas encore de nom. Michel Mazille a précisé que

"ne pouvant pas entrer en concurrence avec les magasins Netto et Intermarché déjà présents dans la commune, le propriétaire est en négociation avec le groupement pour définir une enseigne axée sur la vente de produits frais". Le magasin, qui a fermé ses portes mardi 24 février, pour un mois de travaux, rouvrira courant mars. Contactée, la responsable d'équipe du magasin Colruyt n'a pas souhaité communiquer.

■ A.A. - Clp



Philippe Perret présente sa nouvelle équipe

VERNAY À 77 ans, Philippe Perret, actuel maire de Vernay, brigue un nouveau mandat. Avec une équipe renouvelée, il mise sur l'accessibilité, l'écoute et la continuité des projets engagés.

Ancien chef d'entreprise et père de trois enfants, Philippe Perret se présente de nouveau aux municipales, après un premier mandat de conseiller (2008 2014) puis deux mandats de maire. Sa liste sans étiquette, "Ensemble pour Vernay", rassemble neuf colistiers, nombre rendu possible par la dérogation ouverte depuis 2025. "Nous étions dix, mais il faut être impair pour éviter les égalités lors des votes au conseil", explique-t-il. Vernay, avant-dernière plus petite commune du Rhône au classement démographique avec 126 habitants, juste devant Azolette, doit théoriquement en inscrire onze. "Si des conseillers se manifestent pendant le mandat, il faudrait faire des élections pour compléter l'équipe", précise-t-il.

Un parcours d'expérience

"Je suis retraité, j'ai le temps, j'aime bien les réunions avec la Communauté de communes Saône Beaujolais", confie-



© Thierry Lagrange

Philippe Perret, se présente pour un 4^e mandat, qui sera son 3^e en tant que maire de Vernay, avec sa liste "Ensemble pour Vernay" composée de 9 colistiers.

t-il. L'équipe est composée d'Élodie Troja, Renaud Ducruix, Christophe Carette, Dominique Perret et Philippe Perret, qui sont les élus sortants, auxquels s'ajoutent Marilyne

Kapfer, Bernadette Lepy, Sonia Germain et Mickaël Emmetière. "La parité complexifie les choses, mais c'est très positif, il a fallu chercher des gens plus loin que ceux que l'on a l'habitude de voir, de tous les hameaux, cela va apporter de nouvelles idées et projets", se réjouit Philippe Perret.

Le programme met l'accent sur l'accessibilité complète de la mairie, un chantier "entièrement repensé". Le maire attend aussi le plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat pour envisager de nouvelles parcelles constructibles. "Nous sommes une petite commune, sans budget démesuré. Mais nos sentiers sont entretenus, l'aire de pique-nique fonctionne et l'église a été restaurée". Avec un "conseil municipal relativement jeune, autour des années 80", Philippe Perret espère poursuivre son action dans la continuité.

■ A.A. - Clp



Son dépôt de liste refusé : Isabelle Vignon engage un recours administratif

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS La candidate raconte son calvaire administratif qui a conduit au refus de sa liste, alors que, selon elle, toutes les conditions semblaient réunies.

Entre documents manquants, quiproquos, stress et larmes, l'équipe d'Isabelle Vignon, candidate aux élections municipales à Belleville-en-Beaujolais, pensait pourtant respecter les 33 colistiers nécessaires, comme l'indiquait le mémento officiel du candidat. "C'est atroce ce qui nous est arrivé". Isabelle Vignon, candidate aux élections municipales, peine encore à revenir sur le dépôt de liste avorté, jeudi 26 février, à la préfecture. "Dans le mémento du candidat, épais comme un livre, c'est bien marqué : 33 colistiers nécessaires. Mais il faut toujours lire entre les lignes, et nous n'avons pas vu que l'attestation électorale était obligatoire", dit elle, en sanglots. Entre panne d'imprimante, documents introuvables et colistiers injoignables, l'équipe arrive pourtant à 15 h 30, largement avant la clôture fixée à 18 h. "Tout était pointé jusqu'à 33 et la parité était OK".

Un refus... sans attestation

C'est l'absence d'attestation électorale d'une candidate qui fait trébucher la liste. Puis l'impossibilité d'ajouter, dans l'urgence, une femme pourtant disponible. "La préfecture



© Isabelle Vignon

Isabelle Vignon, tête de liste "Nouvelle municipalité, nouveau regard" pour les élections municipales de Belleville-en-Beaujolais.

ne nous a pas fait de rejet écrit, alors qu'on était dans les murs".

Isabelle Vignon a déposé un recours administratif dès le lendemain, tous justificatifs en main. "J'ai même retrouvé mon ticket de parking, tout chiffonné". Désormais, l'équipe attend la décision, annoncée dans trois jours

ouverts. "Si nous sommes réintégrés, nous pourrions rentrer en campagne. Ça nous touche beaucoup, nous ne sommes pas des gens malhonnêtes". À l'heure où nous publions ces lignes, nous n'avions pas encore la décision suite au recours.

■ A.A. - Clp

À LIRE SUR MESINFOS.FR/LEPATRIOTE

■ La Chapelle-de-Guinchay : le duo Stéphane Didier - Brigitte Guillaume incarne la deuxième liste

Reprise de l'éclairage public à Val Parc

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS L'entreprise Sobeca du groupe Firalp est actuellement sur site pour intervenir sur une partie des 200 points lumineux destinés à éclairer la zone qui comprend 450 logements et s'étend sur environ 17 hectares.

La Zac de Val Parc a été aménagée en 2004-2005 par le groupe immobilier Nexity. Suite à des malfaçons, certains secteurs se sont retrouvés dans le noir total. Michel Mazille et Philippe Serre, respectivement président et secrétaire général du Syndicat d'urbanisme de la région de Belleville-en-Beaujolais (Surb), expliquent qu'il a fallu œuvrer le plus en urgence possible, la situation mettant en cause les pouvoirs de police du maire de la commune. En effet, il y avait mise en danger et possible atteinte à la sécurité des usagers des voies privées et publiques in situ. Une avocate a pu heureusement trouver un moyen d'agir sans attendre l'issue du contentieux.

Une solution pour répondre aux attentes des riverains

Le secteur est réparti en trois tranches d'ensembles cohérents. Les luminaires des ensembles cohérents 1 et 2 pourront être suivis. Il faudra attendre l'autorisation de Nexity pour intervenir sur l'ensemble cohérent 3, qui comprend la rue Pierre-Montet, l'impasse du Caire, la rue du Nil et la rue de Tanis. L'avenue des Explorateurs, l'impasse Gizeh, l'impasse Akhenaton, l'impasse et la rue Coppens ont quant à elles déjà été traitées. La rue Théodore-Monod est désormais en cours, tandis que les autres points lumineux de Val Parc seront traités au fil de la réception du matériel.

Le responsable des travaux pour le syndicat urbain, Nicolas Stauffer,



Entourant les ouvriers de Sobeca, Didier Jaffre, Nicolas Stauffer et Michel Mazille.

déclare que ce sera l'occasion de passer les luminaires qui ne fonctionnent pas en Led. Il s'agit d'un chantier de plusieurs semaines qui a démarré le 17 février. Les services concernés espèrent voir les travaux se terminer avant l'été. Ils seront pris en charge par le Surb qui cherchait une solution depuis longtemps, au

milieu des contingences juridiques et administratives. Une expertise judiciaire, entamée il y a environ cinq ans, a reconnu la responsabilité de Nexity en septembre 2024, qui devra à ce titre s'acquitter financièrement de ces malfaçons.

■ Viviane Gobert

Correspondante locale de presse

Plus de 130 conscrits ce week-end

VILLIÉ-MORGON De 10 à 100 ans, les conscrits de la 6 fêteront leurs classes, vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mars, le temps de leur défilé humoristique et de la vague traditionnelle en musique.



© Classe en 6 de Villié-Morgon

Les 20 ans lors de la remise des cocardes et gibus.

La classe en 6 de Villié-Morgon est coordonnée par Renaud Bodillard, président depuis 2024, qui portera le ruban orange. "Traditionnellement, la classe en 6 est toujours présidée par un conscrit de 40 ans", souligne-t-il. Le responsable de la classe a déjà fêté ses 20 ans et ses 30 ans dans les rangs des conscrits de Villié-Morgon. "C'est une tradition importante dans le Beaujolais, que ce soit au niveau des grandes ou des petites communes". Forte de ses 131 conscrits, la classe en 6 comporte une présence importante des 10 ans et des 19 ans, avec une vingtaine de 20 ans et de 40 ans ainsi qu'une centenaire.

Le week-end débutera par la bénédiction des conscrits à l'église de Villié-Morgon, vendredi 6 mars à 19 h. Ce sont huit chars qui ouvriront ensuite la danse, le samedi soir à partir de 19 h, lors du défilé humoristique, en présence des demies déca-

des qui viendront gonfler ses rangs.

Des festivités vivantes et musicales

Dimanche matin, place aux différentes photos de groupes et à la photo de l'ensemble des classes au grand complet, avec un rassemblement dès 9 h au parc du château de Fontcrenne, suivi d'une cérémonie au monument aux morts à 11 h 30. La vague pourra commencer en direction du centre du village vers 11 h 45, emmenée par les trois formations musicales de la Note beaujolaise, de la fanfare Pustule et d'une batucada. "Nous avons voulu organiser des festivités vivantes et en musique afin d'attirer les nouveaux habitants de la commune", souligne Renaud Bodillard. Un vin d'honneur viendra clore la matinée.

■ E.B. - Clp

L'Equifeel et l'Equifun ont pris la lumière au Poney club de l'Étoile

SAINT-GEORGES-DE-RENEINS Les deux disciplines ludiques, peu connues, étaient à découvrir dimanche 1^{er} mars du côté de Boistray. Une première pour le Poney club de l'Étoile.

Difficile de rêver d'une meilleure météo pour se lancer ! Sous un soleil radieux et une douceur que ne renierait pas le printemps, le Poney club de l'Étoile de Saint-Georges-de-Reins organisait ses deux premiers concours d'Equifeel et d'Equifun sur ses terres de Boistray, dimanche 1^{er} mars. "On souhaite développer ces disciplines qui sont très peu connues au niveau équestre, justifie Estelle Pietropaoli, gérante du club. On veut inciter les cavaliers à se lancer dans autre chose que les traditionnelles disciplines olympiques." La spécificité de l'Equifun et de l'Equifeel, c'est leur caractère plus ludique. "Ça correspond aux attentes des gens car c'est plus orienté sur du loisir, la connexion avec son cheval, poursuit Estelle. Il faut quand même de la technique si on veut aller vite en Equifun, mais les deux disciplines ont l'avantage de toujours proposer des solutions pour que les

cavaliers n'aient pas à sauter s'ils ne se sentent pas ou n'aiment pas ça."

33 participants

Sur l'ensemble des deux épreuves, on comptait 33 participants venus du Rhône, dont Arnas, Quincieux et Dardilly. Deux carrières, l'une pour échauffer les animaux et l'autre pour y disposer les parcours, avaient été aménagées pour l'occasion. La matinée aura été réservée à l'Equifeel où dix-sept concurrentes et concurrents se sont défiés. Une épreuve où cavalier et équidé, un cheval ou un poney, sont tous deux à pied et doivent réaliser des parcours d'obstacles. La relation entre l'animal et l'homme s'y développe et se renforce. Ce qui n'empêchait pas cette étape reneimoise de demeurer compétitive, car donnant des points comptant double pour le championnat de France. "On est super content, ça s'est très bien passé malgré le stress car on se demandait



En Equifun, le parcours impliquait par endroits de ne pas faire tomber les balles de tennis, sous peine d'une pénalité de temps.

si on allait arriver à juger mais tout le monde était très cool et les cavaliers s'en sont bien sortis", a apprécié la gérante en deuxième partie de journée. L'après-midi, place à l'Equifun, épreuve comptant pour un challenge régional, cette fois-ci en position montée sur l'animal pour seize autres participants. Estelle Pietropaoli avait

concocté pour l'occasion un parcours tortueux, entre barres à sauter et slaloms au milieu de cônes surmontés de balles de tennis qu'il ne fallait pas faire tomber, sous peine de pénalités de temps. La Fédération française d'équitation propose des dispositifs, mais laisse la liberté au club organisateur de les disposer à sa guise.

L'Equifun en différentes approches

La gérante du poney club a fait reconnaître le parcours aux entraîneurs des clubs présents qui ont ensuite dû le faire mémoriser à leurs élèves pour qu'ils le réalisent dans le meilleur temps. Tour à tour, leurs passages ont laissé voir différentes approches. Ludivine, qui ouvrait le bal, avait choisi la rapidité au prix de quelques erreurs. Morgane, plus lente et peu encline à sauter, n'a en revanche rien renversé. Anaé, encouragée par ses partenaires de club, a vu son animal refuser une troisième barre après en avoir sauté deux. "C'est pas grave", lui a-t-elle chuchoté avant un nouvel essai, concluant, cette fois. Le tout sous les yeux d'Estelle, feuille de notation en main pendant que Cathy, bénévole, assurait le chrono. Une première édition qui pourrait en appeler d'autres et susciter l'intérêt des amoureux d'équitation attirés par ces pratiques aux vertus pédagog

■ Simon Alves

De 1 mois à 90 ans, des 6 éblouissants !



SAINT-LAGER À Saint-Lager, sous un ciel bleu, ce dimanche 1^{er} mars, dès 9 heures, les 76 conscrits de la classe en 6, âgés de 1 mois à 90 ans, ainsi que sept 19 ans de la classe en 7, se sont retrouvés pour les photos du studio Regard'Emoi d'Anse, entourés de leurs familles et amis, avant une grande photo de groupe au pied du mont Brouilly. Après un passage au monument aux morts, la vague a défilé derrière les majorettes, accompagnée par les fanfares de Saint-Lager - Cercié et La Sallésienne, dans une ambiance joyeuse et très conviviale.

Album photo à retrouver sur
mesinfos.fr/lepatriote

160 conscrits en fête



LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY Les conscrits ont une nouvelle fois fait la fête, animant durant toute la journée le cœur de La Chapelle-de-Guinchay. Tout a commencé tôt le matin avec, pour certains, une entrecôte, histoire de bien démarrer et de tenir toute la journée. Le planning a été respecté : photos devant la salle du Pressoir, commémoration au cimetière, défilé toujours haut en couleurs des conscrits sur leurs chars décorés et fleuris, vin d'honneur, banquet et bal en soirée... On notait parmi les conscrits la présence de Claudette Guérin, centenaire, en belle forme, tout heureuse de participer à la fête.

Album photo à retrouver sur
mesinfos.fr/lepatriote

Chasse : une épreuve de "rapprocheur sur sanglier" les 7 et 8 mars

JULLIÉ La Société de chasse de Jullié et La Roche organise, samedi 7 et dimanche 8 mars prochains, une épreuve bi-départementale de "rapprocheur sur sanglier". Cette épreuve consiste, pour un ou deux chiens et leur maître, à "remonter la voie d'un sanglier" à partir d'une trace naturelle préalablement repérée. L'épreuve est organisée sous la responsabilité de la Fédération des associations de chasseurs aux chiens courants du Rhône. On pourra par

ailleurs assister dimanche après-midi à une démonstration de meute sur lièvres - expérience toujours intéressante pour les non-chasseurs - et goûter à des produits locaux. Une restauration est prévue sur place (sur réservation au 06 33 26 99 40 : menu veneur samedi et dimanche à midi). Rendez-vous à partir de 7 h 30 à la salle des fêtes.

PLUS D'INFOS : ROMAIN BRIDAY
AU 06 32 46 94 05.

■ Jean-Pierre Galliot
Correspondant local de presse

La Biscuiterie beaujolaise a ouvert sa propre boutique

LANCIÉ Installée depuis quatre ans à Lancié, la fabrique artisanale a réaménagé ses locaux en fin d'année 2025 afin d'ouvrir au public sa propre boutique, tous les après-midi.

C'est à quelques mètres du gymnase Arena, au 303 rue des Cluseaux, que la Biscuiterie beaujolaise a transféré son atelier et ses bureaux en 2022. Historiquement implantée rue Bomal à Fleurie depuis sa création par la famille Marc en 1933, cette fabrique artisanale de biscuits, a été reprise en 2018 par Sabine Giroud. "J'étais à la recherche de locaux plus spacieux et aux normes", explique la directrice. Ces locaux, disponibles dans la zone artisanale située à l'arrière du gymnase, présentaient un espace adapté à l'installation de l'atelier de fabrication où s'activent trois salariées, ainsi qu'aux bureaux de la Biscuiterie beaujolaise. Ouverte du lundi au samedi, la boutique présente toute la gamme des produits emblématiques de la fabrique : tuiles, cookies, sablés salés ou sucrés et meringues, ainsi que des produits locaux, dont des miels, confitures, bonbons, thés ou terrines artisanales.

Une vitrine sur l'atelier de fabrication

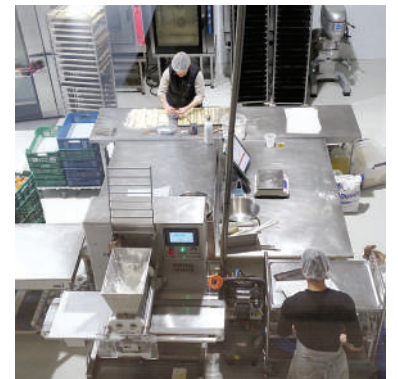
L'aménagement de la nouvelle boutique a été réalisé par l'Atelier des ébénistes, proche voisin de la biscuiterie, qui a conçu l'ensemble du mobilier. "La boutique permet désormais de découvrir l'atelier de fabrication et d'expliquer au public notre production", précise Sabine Giroud. En effet, la grande vitre située au fond du magasin offre une vue sur l'arrière du décor pour assister en



La nouvelle boutique de la Biscuiterie beaujolaise.

direct au travail de fabrication. "Il est également possible de déguster la production du jour". Quelques ustensiles issus de l'ancienne biscuiterie, ainsi que des photos des fondateurs et prochainement une vidéo, évoquent par ailleurs l'histoire familiale de la Biscuiterie beaujolaise.

La boutique propose également la vente en vrac de ses biscuits et gourmandises sur commande pour des cérémonies ou moments festifs, ainsi que des paniers gourmands. L'idée de ce nouvel espace est aussi d'attirer les touristes en séjour dans le Beaujolais, ainsi que des visites de groupes d'entreprises. "Lancié est idéalement située à proximité de la Distillerie Jacoulot, du Hameau Duboeuf et du château de Corcelles,



avec une vue sur la Madone de Fleurie...".

PLUS D'INFOS : BISCUITERIEBEAUJOLAISE.FR OU SUR FACEBOOK.COM/BISCUITERIEBEAUJOLAISE.

■ E.B. - Clp

La saison 2026 de l'expo autos motos est lancée

FLEURIE Le premier dimanche de la saison 2026 au parc municipal a connu une belle fréquentation le 1^{er} mars, avec une buvette assurée par le Sou des écoles.

"C'est une belle reprise, sous le soleil", s'est réjoui Jacques Paget, organisateur de la manifestation qui anime de mars à décembre le parc municipal de Fleurie et ses abords. Quelque 300 véhicules de collection et une soixantaine de motos étaient en effet au rendez-vous de la manifestation et une foule en nombre et en famille aux tables et à la buvette. Parmi les voitures d'exception : des McLaren et des Ferrari, ainsi que plusieurs Chevrolet de la marque Mustang et Camaro, mais aussi des Alpines de première génération, des années 1967-68, des 2 CV ou des Méhari. À noter, la venue d'un groupe d'amateurs d'Oingt, avec quelques Morgan et Austin-Healey. Rendez-vous lors du week-end de Pâques, dimanche 5 avril, pour une nouvelle exposition de 9 h à 13 h.

■ E.B. - Clp





Élisabeth Roux repart avec sa liste "Cultivons l'avenir de Julié纳斯"

JULIÉNAS Maire depuis 2017, Élisabeth Roux repart pour un troisième mandat. Une soirée de présentation a été organisée le 27 février, avec une liste rajeunie, "motivée et dynamique", largement constituée de nouvelles têtes.

Élue en 2017, suite au décès d'Yves Petit, la maire sortante se représente avec l'idée "de poursuivre les projets en cours", parmi lesquels l'accueil de loisirs pour les jeunes dans le cadre d'un projet intercommunal et la requalification du centre-bourg. Dans sa profession de foi, cette dernière met en avant les atouts de la commune : "Un village vivant et solidaire", dont elle souhaite "préserver la convivialité", avec des projets visant à dynamiser le village, améliorer le cadre de vie et soutenir l'enfance et la jeunesse. Parmi les nouveaux projets, Élisabeth Roux et son équipe pensent à la création d'une "épicerie citoyenne, berceau d'activités et de services solidaires". Autres idées évoquées : le développement du tourisme, en participant aux manifestations de "Beaujolez-vous" en juillet et août ou encore la



Élisabeth Roux lors de la présentation de sa liste, vendredi 27 février à Julié纳斯.

redynamisation du marché hebdomadaire. Le cadre de vie constitue un autre point important des projets de la liste juliénatonnaise. Outre la requalification du centre-bourg, "dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement", l'équipe souhaite poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments, "encourager les mobilités douces" et "améliorer la

sécurité des piétons". Sans oublier la viticulture : il faut "renforcer les liens entre les habitants et les viticulteurs", a souligné la maire sortante. L'enfance et la jeunesse constituent un autre domaine à valoriser, avec la création d'un conseil municipal des jeunes, d'une garderie périscolaire et l'amélioration des structures de plein air.

■ J.-P.G. - Clp



Frédéric Miguet prêt pour un cinquième mandat

FLEURIE Le maire sortant de Fleurie, élu en 2001, a renouvelé pour moitié son équipe municipale avec la liste "Ensemble pour Fleurie", présentée lors d'une réunion publique le 23 février dernier.



La liste "Ensemble pour Fleurie" présente une majorité d'actifs.

"C'est une équipe jeune, dynamique et motivée, dans un bon esprit, ce qui augure d'un bon mandat à venir", affirme Frédéric Miguet. Composée de dix-sept membres à parité, dont deux suppléants, la liste "Ensemble pour Fleurie" présente en effet une équipe rajeunie, dont six des colistiers sont âgés entre 30 et 40 ans. Sept conseillers municipaux sur quinze ont souhaité poursuivre leur mandat, dont trois

adjoints sortants. Si les professions libérales, le secteur de la petite enfance ou du juridique sont bien représentés, la viticulture est en force, avec cinq vignerons et une majorité d'actifs pour seulement deux retraités.

Les priorités de la nouvelle équipe sera de "terminer les travaux de l'école, prévus en septembre 2026" ou de "refaire la place du village" en la végétalisant, mais aussi de créer un

centre de loisirs pour les périodes hors vacances scolaires, un conseil municipal des enfants ou encore un parcours santé destiné aux seniors. Le rafraîchissement du caveau de la mairie et du foyer rural sont aussi au programme. L'extension de la zone artisanale, suite au transfert de la gendarmerie à l'horizon 2029, devrait également être lancée.

■ E.B. - Clp

AIGUEPERSE

VENTE DE BOUDIN : samedi 7 mars. Proposée par les conscrits de la 6. 10 euros la part. Vente aussi de pain fait sur place devant la salle des fêtes, avant le pot-au-feu.

BEAUJEU

SPECTACLE : *Oncle Vania fait les trois-huits*, vendredi 6 et samedi 7 mars, à partir de 19 h 30, début du spectacle à 20 h 30 au théâtre. Organisé par la Compagnie du Gobbo. Entrée 10 euros, gratuit pour les moins de 15 ans. Informations : 06 72 39 12 32.

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

TABLE RONDE : les liens entre fiction et sciences, samedi 7 mars, à 16 h à la médiathèque Le Singuliers. Organisé par la Communauté de communes Saône Beaujolais. Tout public. Sur inscription au 04 74 06 11 14.

CERCÉ

RÉUNION PUBLIQUE : dans le cadre des élections municipales, samedi 7 mars, à 10 h 30 à la salle des fêtes, place de l'Église. Organisée par la liste "Pour Cercié, avançons ensemble" conduite par Dominique Dubost.

RÉUNION PUBLIQUE : dans le cadre des élections municipales, mercredi 11 mars, à 19 h à la salle des fêtes. Organisée par la liste "Cercié terre d'avenir", conduite par Christophe Clauzel.

CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS

CONCOURS D'AGILITY : samedi 7 et dimanche 8 mars, de 8 h à 17 h, organisé par le club canin La Dynamique au stade municipal. Entrée libre. Buvette et restauration sur place. Près de 200 binômes concurrents chaque jour, venus de toute la France. Plus d'infos : facebook.com/gcdb.gcdb ou par mail : ladinamique@gmail.com.

VENTE DE CHOUROUTE : samedi 21 mars, de 8 h 30 à 13 h à la salle des fêtes, organisée par la société de chasse. Tarif : 15 euros la part (manchon de canard confit, saucisse de Toulouse, saucisson cuit, haricot blanc). Buvette sur place et tombola. Réservations avant le 10 mars auprès de Pierre Depardon, 103 rue des Écoles.

DEUX-GROSNES

THÉÂTRE : *Un banc pour deux* de Jérôme de Verdière, dimanche 8 mars, à 15 h à la salle communale de Saint-Christophe. Un dialogue sur un banc entre deux femmes que tout oppose, jusqu'à ce qu'elles découvrent leur drôle de point commun. Entrée 6 euros. Animation proposée par l'Amicale de Saint-Christophe.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : du Club des amis montagnards de Saint-Christophe et Trades, lundi 9 mars, à 14 h à la salle des fêtes de Saint-Christophe.

FLEURIE

VENTE DE ROUGAIL SAUCISSES : samedi 7 mars, de 8 h à 13 h sur la place de l'Église. Organisée par la classe en 7, à déguster sur place ou à emporter. Buvette.

JULIÉNAS

DÉDICACE À LA BIBLIOTHÈQUE : Jean Alberti présentera son deuxième roman, *Angelina*, samedi 7 mars, en matinée, à partir de 10 h. Ce roman fait suite à *Destins croisés* paru en 2025.

JULLIÉ

AMIS DU SITE DE LA ROCHE : assemblée générale, vendredi 6 mars, à 19 h 30 au caveau de La Fontaine arts et vins.

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY

OPÉRATION CHASSE AUX DÉCHETS, J'AIME LA NATURE PROPRE : organisée par les chasseurs et pêcheurs de Saône-et-Loire, samedi 7 mars. Rendez-vous à 8 h 30 au complexe sportif.

LES ARDILLATS

VENTE DE FROMAGE DU JURA : dimanche 15 mars, à partir de 8 h 30 à la salle des fêtes des Ardillats. Organisée par les Amitiés ardillatannes. Comté, morbier, tomme du Jura, à 21 euros le kilo. Possible d'acheter en portion de 300, 500 g ou 1 kg. Informations : 06 77 78 55 38 ou 06 84 74 42 66.

ODENAS

CONCOURS DE COINCHE : samedi 7 mars, à 13 h 30 à la salle des fêtes. Volailles et cochon en lots. Toutes les doublettes seront primées, la première doublette féminine aussi. Organisé par l'interclasse en 0.

SAINT-BONNET-DES-BRUYÈRES

DÉFILÉ HUMORISTIQUE DES CONSCRITS : samedi 7 mars à 20 h, les conscrits présenteront au centre-bourg un défilé de chars avec les classes en 6, 5 et 1, suivi du bal des jeunes sous chapiteau.

SAINT-DIDIER-SUR-BEAUJEU

SPECTACLE : *Mike et Rike* de Sinsemilia, auteur de *Tout le bonheur du monde*. Samedi 14 mars, à 20 h 30 au domaine de la Croix Rochefort, 401 rue des Dépôts. Organisé par le domaine. 20 euros la place. Réservation : 06 62 79 13 24.

SAINT-LAGER

CARNAVAL POUR ENFANTS : samedi 7 mars, à 10 h 30 au parking de la salle des fêtes. Organisé par le Sou des écoles. Ouvert aux maternelles et primaires sous la responsabilité de leurs parents. Buvette et restauration sur place.

VAUXRENARD

ANIMATION ÉTUDE DU BLAIREAU : samedi 7 mars, de 9 h 45 à 15 h ; organisée par France nature environnement. Cette journée inclut la présentation du projet de protection du blaireau, la formation sur le terrain, le suivi scientifique. Contact : emma.marinho@fne-aura.org.



Jean-François Terrier veut poursuivre l'action engagée

SAINT-VINCENT-DE-REINS Le maire sortant se représente en tête de la liste sans étiquette "Ensemble pour notre village", avec trois membres de son équipe actuelle, dont deux adjoints.



L'équipe "Ensemble pour notre village" autour de Jean-François Terrier.

Fort d'une première expérience à la tête du village de Haute-Azergues, Jean-François Terrier repart à la conquête des suffrages des Saint-Vincentais. Trois des membres du conseil municipal actuel, dont deux adjoints, l'accompagnent dans l'aventure. Le tout jeune retraité de 63 ans dispose désormais de tout le temps nécessaire pour assurer sa fonction. Il estime avoir constitué une équipe attachée au village, des résidents depuis toujours ou arrivés ces dernières années, tous bords et âges confondus, avec des compétences importantes pour la commune. Un profil au nom de la liste a été créé sur les réseaux sociaux. Chacun des quinze membres a pu s'y présenter depuis le 12 février et faire part de ses aspirations.

Un programme en quatre grands points

Les principales ambitions de l'équipe sont de maintenir le dynamisme économique d'un village particulièrement bien pourvu en commerces et en services de santé, avec un

médecin et des infirmières. Les objectifs se résument en quatre points principaux : dynamiser le territoire en étant au plus près des acteurs du village et en favorisant les synergies, développer l'offre touristique à proximité du lac des Sapins et travailler sur les solutions de transport. Développer un village solidaire en fédérant notamment les habitants de toutes générations autour de projets participatifs. Renforcer l'attractivité et le dynamisme en développant et pérennisant l'offre de soins, en soutenant les projets pour la jeunesse, encourageant le tissu associatif et en se rapprochant des villages environnants pour développer des attraits communs. Enfin, améliorer le cadre de vie avec la mise en place d'un nouveau plan local d'urbanisme, l'information des habitants pour le bon déroulement des projets, restaurer le patrimoine et entretenir les voies et chemins et s'engager dans différentes démarches environnementales.

■ F.-R.O. - Clp



Dominique Despras brigue un troisième mandat

CLAVEISOLLES L'agriculteur, qui fêtera ses 50 ans en 2026, se représente en tête de la liste "Claveisolles, notre village, notre avenir" dans la continuité de l'action menée depuis 2014.

Dominique Despras prône le sens de l'engagement et a le goût des défis à relever. Ancien président des Jeunes agriculteurs du Rhône, de la FDSEA 69 et de la chambre d'agriculture du Rhône, ex-vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien et ancien vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de la santé, il se présente pour un troisième mandat consécutif à la tête de la mairie de Claveisolles.

Accompagné par seize colistiers et colistiers dont cinq étaient déjà présents dans le conseil municipal sortant, il conduit la liste "Claveisolles, notre village notre avenir". "J'ai décidé de reconduire cette liste dans l'objectif de rassembler les Claveisolliens dans leur diversité et de continuer à faire rayonner Claveisolles. Habitants du village, parents, actifs, retraités, acteurs associatifs ou professionnels, cette équipe ressemble à Claveisolles et à celles et ceux qui le font vivre chaque jour. Nous partageons une conviction simple : c'est par le collectif, le dialogue et le respect que l'on construit des projets utiles, concrets et durables pour



La liste de Dominique Despras se compose de dix-sept colistiers.

notre commune", annonce-t-il en tête d'une profession de foi sur laquelle il préfère laisser chacun s'exprimer.

Rassembler les habitants

Quel que soit leur âge ou leur catégorie socio-professionnelle, la plupart des colistiers sont engagés dans des associations locales. "Profondément attachés" à leur territoire, ils souhaitent avant tout communiquer cet esprit à leurs enfants et à l'ensemble des Claveisolliens et faire vivre l'économie locale surtout axée autour de l'agriculture et de l'artisanat. L'équipe en place est déjà auteure

de plusieurs réalisations concernant toutes les catégories d'âge de la population avec la crèche, les équipements sportifs, le commerce local et la résidence autonome qui ouvrira ses portes ce semestre. La fête de la forêt et du bois, qui se déroulera en juillet, sera l'événement majeur pour le territoire, attirant beaucoup de monde et braquant les projecteurs de l'actualité sur la commune. Elle sera sans doute à l'origine de nouveaux challenges pour l'équipe qui n'en manque déjà pas.

■ François-Régis Olivier
Correspondant local de presse



Aymeric Champale sollicite un nouveau mandat

POULE-LES-ÉCHARMEAUX Élu au conseil municipal depuis 2014 et maire depuis 2020, il se présente avec la liste "Imaginer demain, agir aujourd'hui".

À la fois pompier professionnel et maire, Aymeric Champale sait ce que signifie l'engagement auprès de la population. À 42 ans, il briguera un deuxième mandat de maire de Poule-les-Écharmeaux et compte, pour ce faire, sur le bilan de son équipe ces six dernières années où de nombreux projets ont été menés, contribuant à améliorer le cadre de vie et entretenir le patrimoine communal tout en assurant "une gestion rigoureuse et responsable des finances communales". Accompagné d'une équipe majoritairement composée d'élus sortants, renforcée par de nouveaux candidats aux compétences complémentaires, il souhaite poursuivre une action municipale "sérieuse, responsable et tournée vers l'avenir du village".

Des projets déjà engagés, d'autres à développer

Le bâtiment périscolaire des Trois jardins, qui devrait être mis en service avant la fin de l'année, est le principal projet du mandat qui se termine. Mais d'autres sont à l'étude pour le prochain, dont une résidence seniors. Les engagements de l'équipe couvrent d'ailleurs de nombreux domaines. L'un des principaux est la



L'équipe fait corps autour d'Aymeric Champale.

redynamisation du centre-bourg afin de maintenir le village comme un lieu de vie et de rencontres, tout en préservant la qualité de vie des riverains par une maîtrise de l'urbanisation et la protection de l'environnement et des terres agricoles. La rénovation et la valorisation de certains bâtiments communaux, dont l'église de Lafont, objet d'une souscription, ou encore la restructuration de la cantine scolaire sont concernés.

"Préserver la richesse économique et associative locale en accompagnant activement ses acteurs, artisans, commerçants sédentaires et forains" tels ceux animant le marché du col, "faire vivre et renforcer les outils de communication" et "maintenir l'attractivité touristique en développant les sports de pleine nature" constituent autant de points prioritaires pour l'équipe candidate.

■ F.-R.O. - Clp

NOS CORRESPONDANTS

CHAMBOST-ALLIÈRES, SAINT-JUST-D'AVRAY

Violette Ferreira. Tél. 07 78 82 26 66 - violette.chavand@gmail.com

AMPLEPUIS, TARARE, VINDRY-SUR-TURDINE

Audrey Hotot. Tél. 06 61 55 64 70 - audrey.hotot@gmail.com

CLAVEISOLLES, COURS-LA-VILLE, CUBLIZE, GRANDRIS,

LAMURE-SUR-AZERGUES, MEAUX-LA-MONTAGNE,

POULE-LES-ÉCHARMEAUX, RANCHAL, RONNO, SAINT-BONNET-LE-

TRONCY, SAINT-NIZIER-D'AZERGUES, SAINT-VINCENT-DE-REINS

François-Régis Olivier. Tél. 06 61 92 51 91 - francoisregis.olivier@gmail.com

À LIRE SUR MESINFOS.FR/LEPATRIOTE

■ Amplepuis : le CCAS relance la bourse au permis de conduire

■ Tarare : le bar restaurant Le Centre pourrait reprendre du service

Solidarité femmes Beaujolais fait vivre le débat autour des droits des femmes

AMPLEPUIIS/TARARE À l'occasion de la Journée internationale des luttes des droits des femmes, l'association propose plusieurs temps forts mêlant cinéma et échanges, afin de nourrir la réflexion collective autour des droits des femmes et de la lutte contre les violences.

Un premier ciné-débat est organisé vendredi 6 mars, à partir de 18 h 30 à la MJC d'Amplepuis, autour du film *Annie Colère*. La soirée débute par un pot dînatoire offert, avant la projection à 19 h 30, suivie d'un temps de débat à 21 h 30. Réalisé par Blandine Lenoir en 2022, *Annie Colère* se déroule en février 1974, alors que l'avortement est encore interdit en France. Le film retrace le parcours d'Annie, ouvrière et mère de deux enfants, confrontée à une grossesse non-désirée. Sa rencontre avec le Mlac, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, qui pratique des avortements clandestins, l'amène à s'engager dans les luttes collectives pour l'adoption de la loi sur l'avortement. Cette soirée est proposée en partenariat avec le centre social du Parc et la MJC d'Amplepuis. L'entrée est gratuite et la réservation est conseillée au 06 60 83 51 98.

À Tarare, un focus sur l'accompagnement des femmes victimes de violences

La programmation se poursuivra lundi 23 mars, à 20 h au cinéma Jacques-Perrin de Tarare avec la projection du film *La Maison des femmes*, se poursuivant par un débat. Le film se déroule à La Maison des femmes, une structure dédiée à l'accueil et à l'accompagnement des femmes victimes de violences. Entre soin, écoute et solidarité, une équipe s'y mobilise au quotidien pour soutenir les femmes dans leur parcours de reconstruction. Diane, Manon, Inès,



À la MJC d'Amplepuis notamment, Solidarité femmes Beaujolais organise des ciné-débats pour faire vivre les droits des femmes.

Awa et leurs collègues accueillent, accompagnent et contribuent à redonner confiance aux femmes reçues dans ce lieu, avec leurs forces, leurs fragilités, leurs convictions et une énergie inépuisable.

Une balade contée pour découvrir l'histoire des droits des femmes

La programmation se conclura à Tarare par une balade contée, organisée en partenariat avec le centre social Thomassin. Le rendez-vous est fixé à 15 h devant le centre social, au 7 place Victor-Hugo. L'inscription se fait auprès du centre social au

04 74 05 38 74. Cette balade proposera de partir à la découverte de femmes ayant contribué à faire avancer les droits des femmes, à travers des récits mêlant éléments historiques et histoires plus ou moins imaginaires. Les textes présentés ont été écrits par les jeunes du centre social qui ont travaillé autour des figures féminines, de leurs combats et de leur héritage. Cette déambulation dans l'espace urbain se veut un temps de transmission, de partage et de réflexion, accessible à tous les publics.

■ Audrey Hotot

Correspondante locale de presse



Christine Galilei retourne devant les électeurs

SAINT-JUST-D'AVRAY La maire sortante brigue un troisième mandat. Elle présente sa liste nommée "Saint-Just, unis pour l'avenir" et les projets qu'elle aimerait entreprendre.



Christine Galilei et ses colistiers.

Christine Galilei, maire sortante de Saint-Just-d'Avray, se lance dans la course pour un troisième mandat consécutif. Âgée de 59 ans, elle ne s'est jamais lassée de sa fonction. "C'est un engagement sérieux et j'ai assez de force et d'énergie pour gérer au mieux la commune", déclare-t-elle d'un ton assuré. Ce qui motive cette femme mariée et mère de trois enfants à se représenter, c'est l'envie de "poursuivre la dynamisation et les projets en cours, tout en amenant de nouvelles idées".

Rénover la salle des fêtes

Parmi les mesures phares portées par sa liste "Saint-Just, unis pour l'avenir", Christine Galilei détaille vouloir "assurer une bonne gestion des finances, préserver l'environnement, renforcer les liens avec les associations, poursuivre la communica-

tion auprès des administrés ou encore rendre la commune attractive". Afin de mettre en œuvre le dernier point, elle envisage une rénovation de la salle des fêtes, la mise en valeur des bâtiments communaux et l'amélioration de certaines voiries.

La maire sortante se décrit comme une personne pro-active et très disponible. Toutefois, elle n'hésite pas à déléguer car selon elle, "un conseil municipal, c'est une équipe". Celle qu'elle propose est composée de six élus sortants et de neuf nouveaux candidats, âgés de 26 à 65 ans et qui sont déjà engagés dans la vie du village. Un point très important pour Christine Galilei. L'intégralité du programme sera dévoilée lors d'une réunion publique, mardi 10 mars, à 19 h à la salle des fêtes.

■ Violette Ferreira

Correspondante locale de presse

La MJC mobilise les citoyens autour de l'écologie et du débat démocratique

AMPLEPUIIS La dynamique citoyenne prend forme au sein de la structure qui propose en ce début du mois de mars, une série de rendez-vous engagés.

Mercredi, la MJC a accueilli un débat-échange autour des enjeux de la démocratie municipale, à l'approche des élections. Animée par l'équipe de la radio associative RVR, la soirée avait pour but de favoriser la circulation de la parole citoyenne autour des candidats et des attentes locales. Dans un contexte où la participation électorale et la confiance démocratique interrogent, cette rencontre gratuite se voulait un espace d'écoute et de dialogue, ouvert à tous les habitants.

Deux ateliers pour comprendre et agir pour l'environnement

Samedi 7 mars, de 13 h 30 à 16 h 30, deux formats sont proposés au choix, dans un esprit à la fois pédagogique et convivial. D'un côté, la Fresque de

la biodiversité invite les participants à mieux comprendre les équilibres du vivant. "La biodiversité est notre berceau et notre assurance-vie", rappellent les intervenants, Mathieu Benoît et Cécile Rotat. En trois heures, les participants explorent les notions d'écosystème, les causes de la sixième extinction et les leviers d'action, à l'échelle individuelle comme collective. Travail en équipe, échanges et intelligence collective sont au cœur de la démarche.

De l'autre, l'atelier "2 tonnes" propose une immersion originale dans les enjeux climatiques. Le principe : projeter les participants dans les 30 prochaines années afin d'expérimenter les choix nécessaires pour atteindre un futur bas carbone. Ludique et collaboratif, cet atelier vise à déclencher des prises de conscience concrètes



Une partie de l'équipe de la MJC d'Amplepuis : Jean-Marc Bailleux, directeur, Florence Szpiro, membre du CA et Lola Grisoni, coordinatrice.

et à encourager l'engagement. Trois heures pour vivre "en accéléré" les transformations à opérer et repartir motivés. Ces ateliers sont proposés à prix libre, sur réservation obligatoire au 06 01 99 60 99 ou par mail à cli-

matbeaujolaisvert@mailo.com, en précisant l'atelier choisi.

Lecture-discussion autour de "Paysages souterrains"

Mardi 10 mars à 14 h 30, place à la

culture avec une lecture-discussion autour de "Paysages souterrains", projet théâtral de Karin Serres, porté par la comédienne Hélène Tisserand. Trois femmes, trois générations, trois âges de la vie : l'œuvre explore les liens entre la terre, le vivant et les héritages invisibles. Une mère jardinière, une adolescente en quête de sens et une narratrice entre les deux tissent un récit sensible où se croisent mémoire, transmission et enracinement.

À travers une écriture fictionnelle et poétique, "Paysages souterrains" propose une véritable ode à l'invisible, inspirée du cycle des saisons et des recherches autour du jardinage et de la condition féminine. Sur scène, Hélène Tisserand incarne ces figures comme autant de "présences" souterraines, entre passé et présent. Cette rencontre gratuite s'inscrit dans le cadre de la création 2026/2027 de la compagnie Le Plateau ivre.

■ A.H. - Clp

8 mars : Pluriel.les veut faire vibrer les voix féministes et queer du territoire

TARARE À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, l'association Pluriel.les investit la ville pour une matinée revendicative.

Née d'une volonté de rompre l'isolement et de créer du lien, Pluriel.les est une association loi 1901 composée de personnes queers, de femmes et de féministes intersectionnelles. Le collectif agit pour rassembler et visibiliser la communauté féministe et LGBTQIA++ sur un territoire rural où les espaces dédiés restent rares, parfois inexistantes, comme le souligne Floriane Champ, co-présidente : "Pluriel.les touche un public large, au-delà de Tarare, sur un bassin allant jusqu'à Roanne, voire Villefranche et le début des monts du Lyonnais. Il n'existe pas d'autres associations abordant les questions féministes et queer [sur ce territoire, NDLR]. Depuis peu, un collectif nais-

sant s'est monté à Villefranche, Arc en Calade, avec qui nous avons coorganisé quelques événements depuis leur existence".

À travers la promotion d'artistes queers et féministes, la mise en place d'espaces de "safe place" comme les "Apéros Pluriel.les" et l'organisation de mobilisations publiques, l'association affirme un engagement clair : soutenir les membres de la communauté, créer des espaces sécurisants et contribuer à briser l'isolement encore trop présent en milieu rural.

Un samedi 7 mars militant et festif à Tarare

Dans le cadre du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes,



Les membres de l'association Pluriel.les lors de la répétition de la "non-chorale".

Pluriel.les donne rendez-vous de 10 h à 13 h, à proximité du marché de Tarare, pour "un 7 mars militant et joyeux". L'objectif est d'occuper l'espace public, de rendre visibles les luttes féministes et LGBTQIA++

et de permettre aux habitantes et habitants de s'informer, d'échanger et de participer. "Un stand d'information permettra de découvrir les actions de l'association et de rencontrer ses membres", ajoute Floriane Champ.

Des prises de paroles rythmeront la matinée pour rappeler les enjeux toujours actuels de l'égalité des droits. La "non-chorale féministe, queer et anti-patriarcale" de Pluriel.les proposera des chants participatifs accompagnés d'une déambulation, rejointe par deux autres chorales ainsi que par les Tracteuses, collectif féminin d'agricultrices locales, illustrant la convergence des luttes entre féminisme, ruralité et engagement social. Un "arbre à vœux artistique" invitera enfin chacune et chacun à "formuler espoirs et revendications", annonce Floriane Champ. Une adhésion libre à l'association est possible sur helloasso.com/associations/pluriel-les.

PLUS D'INFOS : [PLURIELLES.OVER-BLOG.COM](https://pluriel.les.over-blog.com) OU [PLURIEL.LES](https://pluriel.les) SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM.

■ A.H. - Clp

COURS

VIDE-GRENIERS : par le centre social et culturel, samedi 7 mars, de 8 h à 16 h à la salle municipale. Renseignements et inscriptions à animfamille.cs.cours@orange.fr ou au 04 74 89 76 45.

SEMAINES BIEN-ÊTRE ET NATURE : du mardi 10 au samedi 21 mars. Inscriptions à animfamille.cs.cours@orange.fr ou au 04 74 89 76 45.

CUBLIZE

DÉDICACE : de bandes dessinées avec Mathieu Bertrand, avec le concours de Bulles dans le lac, samedi 7 mars, de 9 h 30 à 12 h à la bibliothèque.

TARARE

BRADERIE DES COMMERÇANTS : vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mars dans le centre-ville. Organisé par Shopping actif.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE : art brut et dessin automatique de l'artiste peintre DKO. Jusqu'au samedi 28 mars, au 52 rue de la République.

VIDE-GRENIERS : dimanche 8 mars, dès 8 h sous la halle des Marchés. Organisé par le quartier Courtille-Cité.

LOTO : du quartier Montagny, dimanche 8 mars, à partir de 13 h 30 à la salle Joseph-Triomphe.

CONCOURS DE BOULES : concours Berthomier du Secteur bouliste, dimanche 8 mars au boulodrome (6 boulevard de la Chapelle). Début des parties à 7 h 30, finale à 19 h 30/21 h 30. Seize quadrettes, haut identique obligatoire, 40 euros par équipe, repas sur place 17 euros.

BARBARA DE THÉÂTRE EN THÉÂTRE : vendredi 13 mars, à 20 h 30 au théâtre. Places limitées, billetterie en ligne sur theatre-tarare.notre-billetterie.fr.

VISITE DE RÉNOVATION EXEMPLAIRE : samedi 7 mars, à 10 h ou 11 h 30. Visite d'un logement performant destinée aux personnes ayant un projet de rénovation énergétique, pour échanger avec les propriétaires, l'Alte 69 et les professionnels ayant travaillé sur le chantier. Adresse exacte communiquée quelques jours avant la visite. Places gratuites mais limitées, inscription obligatoire sur seatable.komuno-mo.fr.

THIZY-LES-BOURG

CONCOURS DE BELOTE : vendredi 6 mars, à 14 h à la salle des fêtes. 16 euros la doublette, toutes primées. Casse-croûte, buvette, tombola. Organisé par le comité des fêtes.

LYCÉE POLYVALENT FRANÇOIS-MANSART : portes ouvertes samedi 7 mars, de 9 h à 12 h 30. Bacs général et STMG, métiers du bâtiment, CAP et bac pro. Section euro anglais, échange franco-italien, option sport.

CONCERT MUSIQUES DU MONDE : Asa trio par Courant d'Art polyphonies contemplatives et intimistes et percussions, samedi 7 mars à 19 h 30 au café Le Chapelard.

VINDRY-SUR-TURDINE

VENTE DE CHOUCROUTE GARNIE : par la classe en 9 de Pontcharra. Prévente jusqu'au mardi 10 mars sur HelloAsso, au 06 30 71 68 15 ou à classesen9pontch@yahoo.com. À récupérer samedi 14 mars, de 9 h à 13 h sur la place de l'Église. Buvette sur place.

VENTE DE BOUDIN ET SAUCISSON AU GÈNE : samedi 7 mars, de 8 h à 13 h sur la place Jean XXIII. Sur place avec buvette ou à emporter. Organisée par la société de chasse de Pontcharra-sur-Turdine.

L'hôpital Nord-Ouest s'engage pour Mars bleu

TARARE Le site du centre hospitalier Nord-Ouest (HNO) organise une action de sensibilisation au cancer colorectal dans le cadre de Mars bleu, lundi 9 mars. Baptisée "Action Mars bleu CHNO", cette initiative est gratuite et ouverte à tous, sans inscription.

Lundi 9 mars, de 13 h 30 à 16 h 30, le public pourra échanger avec des professionnels de santé autour des facteurs protecteurs du cancer colorectal et des modalités du programme de dépistage organisé. Des outils pédagogiques, notamment des casques de réalité virtuelle, permettront de mieux comprendre le développement de la maladie, tandis que seront dispensés des conseils en alimentation. Une seconde intervention, cette fois privée, est prévue le 17 mars à l'association La Roche, à destination des résidents du foyer Les Mousselines et des usagers de l'accueil de jour de Tarare.

Un cancer qui évolue sans bruit

Le cancer colorectal se développe au niveau du côlon ou du rectum, souvent à partir de polypes, des lésions le plus souvent bénignes, mais dont certaines peuvent évoluer vers un cancer. "Les polypes ne donnent aucun autre symptôme. C'est pour cela qu'il est important de réaliser le test de dépistage", rappelle le docteur Boris Morel, gastro-entérologue au CHNO de Villefranche-sur-Saône, sur le site de l'hôpital. Selon Santé publique France, le cancer colorectal est le troisième le plus fréquent en France, avec environ 47 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année. Il représente également la deuxième cause de mortalité par cancer, avec près de 17 000 décès annuels. Pourtant, détecté à un stade précoce, il peut être guéri dans neuf cas sur dix.



À l'hôpital de Tarare, le dépistage des cancers se poursuit toute l'année : après Octobre rose, rendez-vous le 9 mars pour Mars bleu.

Un test possible

D'après l'Institut national du cancer, le programme national de dépistage organisé, généralisé à l'ensemble du territoire depuis 2009, permet d'identifier des lésions précancéreuses avant même l'apparition d'un cancer. Environ 95 % des cancers colorectaux surviennent après 50 ans, ce qui explique que le dépistage concerne les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans, tous les deux ans. Un test immunologique, pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, est également réalisable. Simple, rapide et indolore, il permet de dé-

tecter des traces de sang invisibles à l'œil nu dans les selles. En cas de résultat positif, une coloscopie est réalisée afin de rechercher un polype ou une lésion. Dans la majorité des cas, aucun cancer n'est diagnostiqué, mais lorsque la maladie est confirmée à un stade précoce, les chances de guérison sont très élevées. Le kit peut être retiré auprès de son médecin traitant, comme au centre municipal de santé d'Amplepuis, en pharmacie, ou commandé en ligne via le site officiel monkit.depistage-colorectal.fr.

■ A.H. - Clp

La dernière carrière de pierres dorées du Beaujolais menacée

THEIZÉ L'arrêté préfectoral de 2009, qui autorisait Fabrice Molina à extraire 250 à 500 tonnes de pierres dorées de la carrière chaque année pendant quinze ans, a expiré le 31 mars 2024.

Fabrice Molina, qui a succédé à son père en 2003 pour exploiter la carrière de Theizé, dernière carrière de pierres dorées en activité du Beaujolais, pensait entamer sa 24^e année d'exploitation. Mais l'arrêté préfectoral de 2009 qui l'autorisait à extraire entre 250 et 500 tonnes de roches si caractéristiques de la région a expiré le 31 mars 2024. Pour poursuivre son activité, il avait pourtant anticipé la situation en confiant la présentation d'un dossier long et complexe à un bureau d'études qui l'a orienté vers un dossier d'études "au cas par cas". La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) a étudié ce dossier et lui a suggéré de faire réaliser un "pré-diagnostic écologique", sans toutefois préciser, selon lui, ce qui pourrait autoriser ou bloquer la prolongation de l'exploitation. Ce devis a été transmis à la Dreal pour savoir si le descriptif correspondait en tout point à sa demande, mais la réponse indiquait qu'un simple pré-diagnostic écologique ne serait pas suffisant et qu'il devrait être complété par une étude écologique s'étalant sur près d'une année et nécessiterait probablement d'ajouter plusieurs passages diurnes pour évaluer l'avi-faune, soit l'ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée (sédentaires et saisonnières).

Des contraintes équivalentes à celles des géants miniers déplorées

En l'absence d'informations claires et chiffrées, Fabrice Molina avoue avoir laissé "pourrir" la situation

jusqu'à alerter la presse l'an passé. Une démarche qui a sans doute fait bouger la situation puisque depuis, la Dreal lui a adressé un courrier annonçant une visite d'inspection pour régulariser sa situation de manière urgente. L'arrêté préfectoral étant échu, il lui était interdit de continuer l'extraction de pierre dorée. Il pouvait toutefois utiliser celle déjà extraite et entreposée dans son atelier de Pouilly-le-Monial. Une donnée importante car sur 100 tonnes de blocs extraits, un rendement de 5 à 10 % permet d'utiliser entre 5 et 10 tonnes de pierres de taille pour entretenir et restaurer le patrimoine local. Fabrice Molina reconnaît : "Si, à cause des manquements du passé où il n'y avait pas vraiment de réglementation, des gens sont partis en laissant tout en l'état sans se soucier de ce qui allait advenir des anciens sites d'extraction, aujourd'hui, le Code de l'environnement est prévu pour encadrer les industries minières qui ont quand même, de par leur taille et leur activité, un réel impact sur la nature ! Ces activités n'ont cependant aucune commune mesure avec l'activité artisanale du tailleur de pierre qui a besoin de s'approvisionner localement et dispose d'un savoir-faire précieux qu'il convient de préserver et de transmettre".

Le professionnel déplore ainsi que le législateur ne ferait pas la différence entre les géants miniers aux millions de tonnes de roches et un artisan tailleur de pierres qui extrait lui-même la pierre dorée du Beaujolais et participe à l'entretien des villages et paysages du

Beaujolais des Pierres dorées.

Un remblaiement en cas de fin d'exploitation

Fabrice Molina a reçu plusieurs propositions de mobilisation de nombreuses personnes du Beaujolais, habitants, associations du patrimoine, élus locaux, départementaux et régionaux, ainsi que des propositions de créer des caennettes de soutien en ligne. Mais il refuse catégoriquement de devenir redevable à tous ces soutiens et donateurs, sachant qu'il n'a aucune certitude d'obtenir le renouvellement du fameux sésame. L'arrêté préfectoral précise d'ailleurs qu'il est lié à une garantie financière de remise en état sur les biens personnels de Fabrice Molina. Cela signifie que la carrière de Theizé sera remblayée et que ce savoir-faire, ce patrimoine vivant, auquel les associations locales, la Fondation du patrimoine et le Géoparc Beaujolais sont attachés, disparaîtra. Un destin qui ne sera pourtant pas celui du front de taille des Vapillons, de 20 m de haut, abandonné depuis



Fabrice Molina.

une centaine d'années et qui demeurera tel quel.

Du potentiel pour de nombreuses années

Robert Braymand, mobilisé sur la transmission du savoir-faire ancestral des muraillers de pierre sèche du Rhône, a imaginé l'idée d'un site où Fabrice Molina pourrait continuer à extraire artisanalement la pierre dorée du Beaujolais, doté d'un promontoire d'observation pour que les écoles de paysagistes alentours puissent apprendre et

perpétuer ce savoir-faire aux générations futures. Fabrice Molina estime que les 3 hectares de carrière dont il est propriétaire permettraient de sortir des pierres pour encore plusieurs générations, sous réserve que l'extraction fasse l'objet d'un aménagement spécial du Code de l'environnement. Un type de dérogation qui s'est notamment opéré pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris après l'incendie de 2019.

■ Hervé Rocle

Correspondant local de presse

TAILLEUR DE PIERRE, UN SAVOIR-FAIRE RARE MAIS CONVOITÉ

À 52 ans, Fabrice Molina se demande s'il doit se battre pour sauver l'exploitation de la dernière carrière de pierres dorées du Beaujolais, ou s'il doit se contenter de faire venir des pierres d'ailleurs pour continuer de travailler. "Aujourd'hui, les formations de tailleur de pierres sont très demandées, c'est un métier en pleine mutation, décrit-il. Grâce à l'outillage numérique, on est capable de refaire la Vénus de Milo à l'identique sans qu'un homme ne donne un seul coup d'outil, mais il faut transmettre ce savoir-faire pour programmer les machines." Le Beaujolais décrit le caractère atypique de son parcours, de la taille apprise avec son père sans la moindre formation académique à une formation chez les Compagnons à Rodez. "J'ai pu adapter ma formation de dessinateur technique avec un bac mécanique au travail de la pierre, poursuit-il. J'ai acquis mon savoir-faire en observant le travail des anciens au Vapillon [le front de taille abandonné voisin de sa carrière, NDLR], qui n'avaient ni pelle de 30 tonnes, ni débiteur. Ils ont tout fait à la main et je sais reproduire leurs gestes."



Informations au
04 74 66 45 97
Lycée Bel Air
Belleville-en-Beaujolais

Métiers de l'environnement, de la nature, du commerce, de la vigne et du vin
4^e / 3^e
Bac Professionnel
Bac Général et Technologique
CAP, BTSA, Licence Pro



samedi 14 mars
de 9h à 15h



Avec "Venez agir avec nous", Gille Codis veut être à l'écoute

FRONTENAS Actuel conseiller municipal, Gille Codis se présente entouré de douze colistiers dont trois élus expérimentés. L'équipe veut engager une réelle interaction avec les habitants et les associations.



Être à l'écoute des Frontenassiens : c'est l'ambition portée par la liste "Venez agir avec nous", emmenée par l'actuel conseiller municipal Gille Codis. Lui et ses douze colistiers proposent un programme articulé autour de quatre grandes thématiques : accompagner une vie scolaire de qualité avec le renforcement de la communication avec les parents et l'amélioration des temps périscolaires pour une cohésion d'équipe mais aussi soutenir et animer la vie du village par des événements festifs et culturels en partenariat avec les associations locales ou initiatives collectives d'habitants et moderniser les lieux de rencontres. Autre objectif, être solidaire et collectif en développant des liens intergénérationnels avec le conseil mu-

nicipal des jeunes, en développant des actions sociales. Enfin, valoriser le cadre de vie avec l'aménagement de différents équipements et préserver les espaces naturels. Pour en échanger, un QR code recueillant les besoins des habitants a été mis en place sur le tract de la liste afin de communiquer avec l'ensemble des Frontenassiens. Des rencontres régulières pour consulter, informer, partager et donner la possibilité aux habitants de participer activement à la vie de la commune sont organisées dont une prochaine réunion publique vendredi 13 mars à 19 h 30 à la salle d'animation rurale.

PLUS D'INFOS : VENEZAGIRA-VECNOSFRONTENAS@GMAIL.COM.

■ Valérie Blet

Correspondante locale de presse



Blandine Duperray conduit "Ensemble et engagés pour Ternand"

TERNAND Bernard Dumas ne désirant pas se représenter, c'est donc tout naturellement que Blandine Duperray, adjointe sortante, s'est portée candidate à sa succession.



■ Blandine Duperray entourée de ses colistiers.

Blandine Duperray n'est pas une inconnue pour les Ternandais, puisqu'elle est déjà conseillère municipale et adjointe. Elle s'est entourée de quinze conseillers, dont huit nouveaux. "Avec une moyenne d'âge de 53 ans, cette liste combine jeunesse et expérience. Les profils choisis vont contribuer, par leurs compétences et leur situation géographique, à être à

l'écoute des habitants, à apporter un regard nouveau tout en conservant les valeurs fondatrices du village afin de mener à bien les futurs projets", souligne Blandine Duperray. Cette liste se dit prête à s'engager pleinement au service de l'avenir et de l'intérêt général de la commune.

■ Denis Brudzynski

Correspondant local de presse

Le club de twirling bâton prépare sa compétition à domicile

LÉTRA La rencontre interrégionale se tiendra les 14 et 15 mars, à la halle des sports. Six twirlers létrasiens participeront.

Les bâtons vont virevolter dans les airs de la halle des sports de Létra, samedi 14 et dimanche 15 mars. Le Twirling sport de Létra organise une compétition interrégionale de ce sport qui allie gymnastique, danse et maniement du bâton. Seules les chorégraphies en individuel seront présentées, le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 8 h 30 à 13 h, avant de laisser place aux podiums et palmarès lors de l'après-midi.

Six Létrasiennes en lice

Une cinquantaine de twirlers sont attendus. Ils proviennent des clubs d'Oyonnax (01), La Verpillière (38), Beaurepaire (38), Cousance (39), Mézériat (01) et Montluel (01). Elles seront six à porter les couleurs de Létra lors de cette compétition qui sera la dernière avant le championnat national individuel des 11 et 12 avril à Sablé-sur-Sarthe (72) et pour



© Twirling Sport de Létra

■ Trois membres du Twirling Sport de Létra sont qualifiées pour le championnat de France individuel.

lequel trois Létrasiennes sont sélectionnées. La compétition interrégionale est ouverte à toutes et tous avec un prix d'entrée fixé à 2 euros. Le

club espère glaner six médailles lors de la rencontre.

■ Violette Ferreira

Correspondante locale de presse

Deuxième exposition collective pour quatre regards féminins

THEIZÉ L'ancienne église accueille de nouveau quatre artistes, les 28 et 29 mars, pour "Quatre regards sur la dentelle de la vie".

À l'occasion de cette deuxième exposition collective, Karine Finet, Noémie Labrosse, Cendrille et Nathalie Balandras rassemblent leurs univers autour d'une réflexion sensible et engagée sur la vie, le monde et le féminin. Peinture, sculpture, collage et cyanotypie composent une polyphonie visuelle où se tissent fragilité et puissance, déséquilibre et transformation.

Leurs œuvres invitent le visiteur à explorer les liens, les fils visibles et invisibles, les ruptures et les pro-

cessus de réparation. "Partager des regards sur le monde, sur la vie, sa fragilité, ses liens, l'équilibre et le déséquilibre, comme une invitation à ralentir, à ressentir et à regarder le monde avec le cœur", présentent les artistes. Cette exposition s'inscrit dans une démarche de sororité artistique, de dialogue et de résonance. Chaque œuvre devient un souffle, une respiration, une danse, proposant une autre manière de regarder la vie et d'en éprouver la profondeur.

PLUS D'INFOS : LES 28 ET 29 MARS, DE 9 H À 18 H, À L'ANCIENNE ÉGLISE DE THEIZÉ, 26 MONTÉE DU TÉLÉGRAPHE. CONTACT 06 22 25 85 96.

■ V.B. - Clp



■ Karine Finet, Noémie Labrosse, Cendrille et Nathalie Balandras, de nouveau réunies.

Dernier conseil municipal pour Bernard Dumas

TERNAND Bernard Dumas a mené, le 24 février, son dernier conseil municipal en tant que maire et a réuni son équipe afin de préparer le budget de la commune.

Ce dernier conseil municipal, très rapide, a débuté comme à son habitude par l'urbanisme et les divers dépôts de permis de construire ou demande de travaux, sans oublier la révision du plan local d'urbanisme et la poursuite du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), dont le dossier est toujours en cours. Puis est venu le tour de la voirie d'être étudiée, ainsi que ses abords avec, notamment, la réfection des barrières de la Poste, le nettoyage du chemin de la Ronde envahi par la mousse et les ronces, ainsi que de la voirie relative au futur rallye Rhône Charbonnières, dont une des spéciales partira du Mihomme. Une réunion a eu lieu avec les organisateurs. La municipalité a fait part de ses exigences et un panneau an-

nonçant l'épreuve sera posé vers le passage à niveau un mois avant.

Économie d'énergie et d'argent

Puis, il a été question des bâtiments municipaux, avec la rénovation énergétique du groupe scolaire. Les appels d'offre sont clos et les entreprises retenues seront donc averties prochainement. Suite aux intempéries de ces dernières semaines, des dégâts mineurs ont été constatés et seront vite réparés. Au chapitre scolaire, le prochain ordre du jour du conseil d'école a été lu et il sera notamment question de la quatrième classe et du mouvement de l'équipe pédagogique pour la prochaine rentrée de septembre. La classe de CM2, dans un cadre pédagogique,

fera une visite en mairie afin de voir comment on prépare les élections municipales. Enfin, il a été question du porte-monnaie des Ternandais, avec les charges réglées au Syndicat départemental d'énergies du Rhône (Syder), qui peuvent être toutes ou en partie fiscalisées, selon le choix des communes. À la lecture du compte-rendu du comité syndical du 22 janvier, il a été noté que ces charges ont bien diminué, grâce à une démarche performancielle qui porte ses fruits. Elles sont en effet passées de 42 000 euros en 2024 à 24 000 euros en 2025 et devraient s'élever à la même somme en 2026. Il a été constaté qu'un seuil a été atteint et qu'il sera très difficile de descendre plus bas ensuite.

■ D.B. - Clp

La sécurité de la salle Polysons, objet d'une ultime passe d'armes au conseil municipal

LUCENAY Le dernier conseil municipal de Lucenay a vu Patricia Salus, élue de l'opposition et tête de liste de "Lucenay ensemble", et la maire Valérie Dugelay débattre au sujet de la sécurité de la salle Polysons durant le week-end des conscrits fin janvier.

À Lucenay, le dernier conseil municipal de l'actuelle mandature, lundi 23 février, était placé sous le signe du débat, sur un événement qui s'est déroulé à l'occasion du week-end des conscrits dans la salle Polysons. Patricia Salus, élue de l'opposition et tête de liste de "Lucenay ensemble", a notamment pris la parole pour faire part de remarques "de plusieurs Lucenois", au sujet de la sécurité lors du bal des conscrits du 30 janvier dernier. "Les sorties de secours de la salle Polysons ont été verrouillées par des chaînes cadenassées. Il semblerait que certains d'entre eux aient même contacté les pompiers et la gendarmerie". Plus tard dans la soirée, les autorités auraient contacté les organisateurs du bal et les accès ont été dégagés. Patricia Salus dit s'être rapprochée par mail du SDMIS du Rhône qui, en retour, aurait confirmé "que les moyens mis en œuvre ne sont pas réglementaires". Prenant acte du fait que la municipalité prenne des dis-

positions afin de contrôler l'accès au bal aux Lucenois et aux conscrits et d'assurer la sécurité des personnes présentes, l'élue de l'opposition a cependant regretté que la municipalité "condamne les sorties de secours de cette même salle pour qu'aucun individu ne puisse entrer par ces portes". Durant ce dernier conseil municipal, l'élue de l'opposition lucenoise a donné connaissance de l'article concerné de l'arrêté du 25 juin 1980, relatif au règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public, autorisant la mise en place d'un "dispositif de dissuasion". Les règles précisent le dispositif et les modalités de son utilisation : n'utiliser que des chaînes de couleur verte, les doter d'un mailon fendu ou d'un système à aimant, désigner parmi le personnel de l'établissement et par porte équipée, une personne chargée, pendant la présence du public, de l'ouvrir en cas de sinistre.

Pour Patricia Salus, "ce sujet a été

abordé dans l'unique objectif d'apporter une réponse claire sur la démarche à effectuer pour que les prochains bals se déroulent dans les règles de sécurité. Ainsi, la responsabilité des organisateurs ne serait pas mise en cause et les participants pourraient profiter en toute sécurité".

"Le conseil municipal n'est pas une tribune à une campagne électorale"

L'intervention de Patricia Salus n'est néanmoins pas du goût de la maire Valérie Dugelay qui a estimé que "le conseil municipal n'est pas une tribune à une campagne électorale et que nous devons nous exprimer en tant qu'élus, tous autour de cette table". En réponse à son opposante, l'édile de Lucenay a rappelé que la sécurité du week-end des conscrits est "traitée chaque année dans son ensemble. Le plan Vigipirate qui implique le renforcement de la surveillance et le contrôle lors de rassemblements et événements festifs a été rappelé. À ce titre, la commune



La salle Polysons accueille de nombreuses manifestations.

met à disposition des conscrits de la classe, le vendredi soir, un service de sécurité privé composé de six agents". De son côté, Michèle Vermare, son adjointe à l'urbanisme, a également précisé que "lors de l'instruction du permis de construire pour la rénovation de la salle, la notice de sécurité indiquait que cette dernière est excé-

dentaire en issues de secours et unités de passage. Seules trois portes sur neuf sont qualifiées en issue de secours". Quant à la qualité des chaînes : "Elles étaient sécables avec un mailon pré-coupé et présentes sur quatre unités de passage".

■ Martine Blanchon

Correspondante locale de presse

Les Rencontres Entreprises Jeunes de retour

ANSE Cette cinquième édition se déroulera le 18 mars prochain, de 10 h à 18 h à Ansolia, en présence de plus de 60 exposants. C'est sous le signe de la rencontre et de la découverte professionnelle que se tiendra ce rendez-vous devenu incontournable et structurant pour le Beaujolais des Pierres dorées.

Les personnes en recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une orientation devraient trouver des idées, ainsi que des contacts fructueux pour leur avenir. Un panorama concret des opportunités professionnelles locales sera présenté le temps de cette journée.

Que l'on soit collégien, lycéen, étudiant, jeune diplômé ou en recherche d'un nouveau projet, l'événement permet de rencontrer directement des entreprises, des organismes de formation et des structures d'accompagnement. Des espaces de dialogue concrets pour mieux comprendre les métiers, les secteurs qui recrutent et les compétences attendues seront proposés.

Découvrir des métiers de façon concrète

Les opportunités sont nombreuses mais parfois méconnues. La Communauté de communes Beaujolais Pierres dorées, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de nombreux partenaires institutionnels, ont à cœur de



faire vivre une dynamique territoriale visant à rapprocher l'offre et la demande d'emploi.

Au-delà des échanges avec les recruteurs, les visiteurs pourront découvrir des métiers de manière concrète grâce à la réalité virtuelle, s'initier à la conduite d'un camion en immersion, participer à des ateliers de détection de potentiel ou encore rencontrer

les équipes du Point information jeunesse. Des animations originales, telles qu'un jeu autour des senteurs des cépages, viendront compléter cette approche pédagogique.

PLUS D'INFOS : CC-PIERRES-DORÉES.COM/ACTUALITES/5E-EDITION-DES-RENCOUNTERS-ENTREPRISES-JEUNES.

■ M.B. - Clp

Un budget primitif voté à l'unanimité

ANSE Plus de 9 millions d'euros d'investissements ont été inscrits au budget 2026.

Une gestion de bon père de famille : c'est ce qui ressort à la lecture des chiffres présentés lors du vote du budget primitif, le 16 février dernier, par Daniel Pomeret, candidat à sa réélection.

Ainsi, l'encours de la dette s'élève à 737,17 euros par habitant, un niveau bien en deçà de la moyenne observée (860 euros) pour une commune de taille comparable (environ 8 200 habitants). Même tonalité du côté des taux d'imposition, restés stables depuis 1996.

Un budget d'investissement de 9,5 millions d'euros

La Ville enregistre un budget de fonctionnement (charges courantes et de personnel comprises) de 8,8 millions d'euros. Les dépenses réelles atteignent 6,9 millions d'euros, en légère hausse de + 0,59 % par rapport à 2025. Les recettes réelles s'élèvent à 6,8 millions d'euros, en baisse de 0,70 % par rapport au budget prévisionnel 2025.

Côté investissement, le budget s'établit à 9,5 millions d'euros. Dans le détail : plus de 1,6 million d'euros sont fléchés vers la réhabilitation du patrimoine communal. 90 000 euros sont consacrés à l'accessibilité de la voie publique (feux tricolores, sécurisation des trottoirs, modes doux...). 260 000 euros vont aux écoles, notamment pour la sécurisation de la verrière et du préau de l'école Marcel-Pagnol, ainsi que la création d'espaces rafraîchis pour les périodes de fortes chaleurs. 15 000 euros sont destinés aux aménagements ludiques et sportifs. S'ajoutent le renouvellement des véhicules des services techniques, la réfection de la toiture de la médiathèque, et divers travaux d'amélioration énergétique.

Enfin, 7 millions d'euros de crédits de paiement sont sanctuarisés en 2026, principalement pour la restructuration de l'école Paul-Cézanne et de son restaurant scolaire.

Le budget primitif doit être voté au plus tard le 30 avril, soit cinq semaines après le deuxième tour des élections municipales.

ABONNEZ-VOUS

Votre hebdo sur mesinfos.fr/lepatriote

mesinfos.

Anse Festi Modélisme revient pour une 6^e édition à Ansolia

ANSE Le club ansois de modélisme, créé en 2013, organise tous les ans un salon sur la commune, une année en multi-disciplines lors de Anse Festi Modélisme et une année autour des véhicules RC, lors du salon Mini trucks.



Le bureau du club, de gauche à droite : Jean-Claude Allard, président, Lyliane Allard, secrétaire et Christian Lauwick, trésorier.

Cette année, le salon multi-disciplines des 14 et 15 mars proposera des bateaux, des dioramas, des camions RC, des crawlers, des trains et des maquettes diverses. Les passionnés du club de modélisme se retrouvent tous les mercredis et les samedis après midi dans un local mis à disposition par la mairie au 560, route de Saint-Bernard.

Le club réunit 45 membres qui sont répartis dans différentes sections : bateaux, dioramas, figurines, camions RC, crawlers et diverses maquettes. Il dispose d'un circuit exté-

rieur permanent de crawlers où les adhérents organisent des journées avec des clubs de la région Rhône-Alpes. Les prochaines journées auront lieu les 10 mai et 27 septembre. Par ailleurs, le club participe à une dizaine d'expositions nationales dans l'année.

PLUS D'INFOS : MODELISMEANSOIS.WIXSITE.COM/MODELISME-ANSOIS. SAMEDI 14 MARS, DE 10 H À 19 H ET DIMANCHE 15 MARS, DE 9 H À 18 H. ENTRÉE : 5 EUROS. GRATUIT MOINS DE 12 ANS.

■ M.B. - Clp

Dernier projet de mandature validé pour le conseil communal des enfants



Les représentants du conseil des enfants Rosa et Léandre, accompagnés de Marouane.

ANSE Les vice-présidents du conseil communal des enfants (CEE), Rosa et Léandre, accompagnés de Marouane, ont présenté, le 16 février, un projet retenu pour être présenté au dernier conseil municipal de la mandature qui s'apprête à voter son budget. Le CCE souhaite en effet installer une boîte à lire, place de l'Égalité. Elle serait réalisée à partir d'un vieux frigo

qui a été offert aux enfants et serait décorée avec l'aide de professeurs du centre culturel d'expressions artistiques 2CEA avec lesquels ils ont déjà travaillé. L'ensemble des dessins et des peintures, ainsi que la fixation représente un budget de 600 euros. Une subvention correspondante a été validée à l'unanimité.

■ M.B. - Clp

Alexis Deschamps invité du salon des Gourmets

ANSE La 31^e édition de l'événement, organisé par le comité de jumelage, se tiendra samedi 7 et dimanche 8 mars, de 10 h à 19 h et de 10 h à 18 h à Ansolia.



Alexis Deschamps, au côté de sa mère.

Alexis Deschamps est bien connu à Anse. Boulanger, chocolatier et pâtissier, ce jeune artisan, seulement âgé de 26 ans, est propriétaire, au côté de sa mère, de l'établissement ansois qui porte son nom. Installé depuis 2022 et après des aléas liés à l'incendie de sa boutique, il est aujourd'hui sur de bons rails. Titulaire d'un CAP de pâtissier et de chocolatier, passés à Bourgoin-Jallieu et à Grenoble, Alexis Deschamps aime travailler le chocolat et proposer des pâtisseries en trompe-l'œil, comme son fameux cochon. "Tous nos produits sont bien travaillés et les plus locaux possible", déclare-t-il.

Montrer les dessous du métier

Cet Isérois se dit très heureux de

participer au salon des Gourmets où il va, à partir de 15 h 30, procéder à une démonstration de confection de cochons. "Participer au salon est une expérience supplémentaire. Cela permet de montrer les dessous du métier et la technicité du travail", commente l'ancien candidat de l'émission la Meilleure boulangerie, diffusée sur M6 en avril 2025. S'il n'en a pas été le gagnant, il se félicite toutefois de l'expérience car il a toujours "envie d'apprendre". Pour cette 31^e édition du salon, Alexis Deschamps retrouvera de nombreux exposants. La restauration sur place est proposée et l'entrée est gratuite.

PLUS D'INFOS : MAIRIE-ANSE.FR/AGENDA/42086/162-SALON-DES-GOURMETS-31EME-EDITION.HTM.

■ M.B. - Clp



LOZANNE Bien connue des Lozannais pour être conseillère municipale depuis douze ans, Muriel Roche Pinault sera tête de liste le 15 mars prochain.

Cette mère de quatre enfants est chef de projet de déploiement chez TDF, opérateur d'infrastructures et de réseaux numériques, depuis 33 ans. Si elle a souhaité fédérer une équipe, c'est "pour proposer une nouvelle dynamique pour Lozanne. Je souhaite être un maire qui s'investit pleinement pour animer et faire rayonner notre village". Pour elle, les débats sont importants, ils permettent de "partager différentes visions et de faire des choix réfléchis et éclairés".

Muriel Roche Pinault se décrit comme active auprès de plusieurs associations, car elle considère que "c'est important de soutenir les associations qui sont le cœur de notre village". Son équipe souhaite contribuer à améliorer le quotidien des administrés, agir



Muriel Roche Pinault et son équipe, de droite à gauche, la troisième au deuxième rang.

localement pour limiter les effets du dérèglement climatique, favoriser les liens intergénérationnels, soutenir et accompagner les plus fragiles. Avec

son colistier Fabrice Bourdelon et toute son équipe, ce sont à ces tâches qu'ils s'attelleront s'ils sont élus.

■ M.B. - Clp

Les employés d'MGA ont effectué des dons à la Croix-Rouge

CIVRIEUX-D'AZERGUES Une remise des produits récoltés a eu lieu le 23 février dans les locaux de l'entreprise à l'occasion de la campagne qui s'est déroulée depuis le mois de décembre.

Des produits de première nécessité d'hygiène pour enfant et femme et des laits pour bébé ont ainsi été offerts. C'est en présence du directeur et de salariés, ainsi que de Claire Corbet et de Ghyslaine Lauwick, respectivement chargée de la recherche des donateurs et présidente de l'unité Beaujolais Val de Saône, que la remise de ces dons a été effectuée.

La Croix-Rouge ne fonctionne pratiquement que sur la base de dons. Cette année, les subventions devraient connaître une baisse de



60 %, ce qui a fait dire à la présidente, en remerciant l'entreprise MGA : "Sans vous, on ne serait pas là". Un appel à bénévoles a également été lancé pour aider, "ne serait-ce qu'un moment" à la collecte que la

Croix-Rouge organise du 23 au 31 mai prochains. L'unité Beaujolais Val de Saône représente 247 bénévoles et 3 000 personnes bénéficiaires sur 85 communes.

■ M.B. - Clp

Le dinosaure de l'Espace Pierres folles sauvé

SAINT-JEAN-DES-VIGNES Le diplodocus de plus de 10 tonnes a finalement pu être déplacé, quittant le jardin de Fossilea pour le parc des Grands Vières.

Chose promise, chose due : le dinosaure tant apprécié des enfants de la commune a finalement pu être sauvé. "Comme promis aux habitants et ayant enfin trouvé une entreprise de levage compétente, nous avons pu déplacer le dinosaure du parcours géologique où, scientifiquement, il n'avait plus sa place", explique le maire Philippe Bouteille. C'est ainsi que le diplodocus a été installé dans la nouvelle réalisation du parc intergénérationnel des Grands Vières vendredi 27 février, non loin de l'entrée du musée Fossilea. Cet animal, que l'on peut dire "de compagnie", tant d'enfants lui ayant monté sur le dos en y faisant des glissades depuis 1995, pèse pas moins de 13 à 15 tonnes. Il a été réalisé par Joel Vernier, sculpteur, à Saint-Quentin-la-Poterie dans le Gard. Il n'était pas question pour la municipalité de Saint Jean de le détruire, mais il fallait trouver une entreprise qui accepterait de prendre le risque de le transporter.

Un déplacement délicat

Après de nombreuses recherches, il a été trouvé un accord avec la société GEP de Blacé. Elle a accepté de prendre le risque de déménager l'imposant dinosaure : "une clause prévoyait que s'il était endommagé pendant les opérations, on en resterait là", précise le maire. Après avoir harnaché la bête, c'est une grue de 25 tonnes qui l'a soulevé dans les airs. In fine, dans le secret de la journée du



Sauvé de l'extinction, le dinosaure a déménagé sans casse.

vendredi 27 février, le dino a changé de place et trouvé son point de chute final. Le secret avait été requis afin de ne pas risquer de blesser un spectateur trop enthousiaste. Après avoir désolidarisé les pattes du sol, un système a été conçu pour harnacher le dinosaure de façon à ce qu'il ne soit pas écrasé par les sangles lors de la levée, l'œuvre n'ayant pas été conçue pour être bougée ! Après son déplacement dans les airs par la grue, c'est le tracteur de Philippe Bouteille qui l'a tracté en emprun-

tant un chemin particulier. Il a fallu découper le grillage qui sépare la zone du musée de celle délimitant le périmètre des logements sociaux pour passer. Le chargement était trop large pour emprunter le côté du musée. "Tout c'est très bien passé", déclare enthousiaste le responsable de l'entreprise GEP de Blacé qui explique que la marque de fabrique de son entreprise, très bien équipée, est de relever les défis : "On trouve toujours une solution".

■ M.B. - Clp

Le jeune club de tennis de table en bonne santé

SAINT-JEAN-DES-VIGNES La première rencontre de phase 2 en D1 a repris en février pour Saint-Jean-des-Vignes Sports et les rencontres se dérouleront jusqu'en juin 2026.

"Depuis septembre 2025, notre équipe une évolue en D1 et a terminé troisième sur huit équipes au terme de la phase 1, fin décembre", confie Guy Frache, heureux de ces résultats. Jeudi 19 février, Saint-Jean-des-Vignes Sports, sous la houlette du capitaine Guy Frache et de ses co-équipiers Benjamin Berger et Christophe Gouttard, recevait Lyon 3 PL Villette Paul Bert. De très beaux matchs se sont déroulés devant les supporters habituels.

Un club dynamique

Saint-Jean-des-Vignes Sports se porte bien. Depuis quatre ans déjà que le club existe, il est très actif et compte 25 licenciés, dont trois féminines et trois jeunes.

En janvier 2026, deux féminines ont participé, comme l'an dernier, au stage organisé par l'Asul. Les jeunes évoluent également dans différents stages au cours de la saison



Une équipe qui affiche de bons résultats.

et certains adultes participent à des championnats individuels. Le club peut toujours accueillir de nouveaux joueurs désireux de pratiquer ce sport, en loisir ou en compétition.

■ M.B. - Clp

Les classes en 6 reçues en mairie



AMBÉRIEUX-D'AZERGUES Le dernier week-end de février, les conscrits d'Anse Ambérieux Lachassagne ont perpétué la tradition, en se rendant aux différents monuments aux morts pour déposer une gerbe et en honorant les réceptions organisées par les municipalités. À Ambérieux, la pose réunissant tous les conscrits présents, puis celle des Ambarrois, a permis de voir que Maëlle pourrait faire ses 20 ans avec son un petit frère Clément dans les bras de la maire Nathalie Faye (sur la photo).

CHÂTILLON-D'AZERGUES

BRADERIE : organisée par Pucés cafés, dimanche 8 mars sur la place du Lavoir. Renseignements : 06 24 03 23 70 ou contact.pucescafe@gmail.com. Site internet pucescafe.org.

POMMIERS

CONFÉRENCE : pour mieux connaître les plantes de nos chemins, vendredi 6 mars, à 20 h à la maison des associations. Conférence gratuite et ouverte à tous animée par Carole Fouque.

PORTE DES PIERRES DORÉES

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE POUILLY : banquet samedi 7 mars à la salle des fêtes de Jarnioux.

VAL D'OINGT

CONCOURS DE BELOTE COINCHÉE : organisé par le club de loisirs Village des roses, dimanche 8 mars, à 14 h à la salle des fêtes du Bois d'Oingt. Inscription des doublettes jusqu'à 13 h 30, toutes primées. Casse-croûte offert.

ABONNEZ-VOUS

Votre hebdo
sur mesinfos.fr/lepatriote

mesinfos.

Le CFA du Beaujolais est sur les bons rails

TREVOUX En cours d'installation au nouveau village Cap-Saône, le centre de formation des apprentis proposera à partir de septembre des formations en alternance du CAP au BAC+2.

Dans le cadre de son développement territorial, le CFA du Beaujolais ouvrira à la rentrée prochaine une antenne à Trévoux, au cœur du Village Cap-Saône, dans un espace de 500 m² actuellement en cours d'aménagement. Mardi 24 février, le CFA a organisé une rencontre sur site en présence de Marc Péchoux, maire de

Trévoux et président de la CCDSV (Communauté de communes Dombes Saône Vallée) ainsi que des maires de l'intercommunalité, offrant l'occasion d'échanger directement avec les acteurs locaux sur le projet et ses enjeux pour le territoire.

Ce site proposera plusieurs formations adaptées aux besoins locaux

et venant en complément de celles déjà proposées à Limas et Tarare : CAP accompagnant éducatif petite enfance, CAP équipier polyvalent de commerce, titre professionnel technicien en montage et vente d'optique-lunetterie et BTS opticien-lunettier. Ces initiatives visent à témoigner de l'engagement du CFA à déployer une offre de formation "accessible et en lien direct avec les besoins économiques locaux, pour former les talents de demain et accompagner les entreprises du territoire dans leur développement".

Un emplacement stratégique entre Dombes et Beaujolais

Le CFA Beaujolais a choisi le village Cap-Saône de Trévoux pour s'installer afin de "répondre aux besoins des métiers en tension et permettre aux jeunes d'éviter de partir vers Lyon pour leur formation". Son directeur, Christophe Audard, a tenu à remercier les élus locaux ainsi que Noël Comte, initiateur du projet village Cap-Saône, pour leur accueil. Il précise : "Pour aller quelque part,



Noël Comte, initiateur du projet village Cap-Saône, dans les futurs locaux actuellement en chantier du CFA.

il faut être bien accueilli". Christophe Audard ajoute que le CFA a pour but de "développer son offre afin que les jeunes choisissent leur voie par choix et non par défaut". C'est pour cette raison que la formation BTS optique est essentielle à Trévoux car elle n'existe pas à Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse ou Mâcon. Marc Péchoux s'est également exprimé en précisant que "ce projet a été accepté à l'unanimité par les élus" qu'il a vivement remerciés ainsi que Christophe Audard et Noël Comte. Ce dernier a contacté le CFA il y a

un peu plus d'un an, date à laquelle le projet a démarré.

Les formations débuteront en septembre 2026 avec une quarantaine d'élèves. Enfin, Christophe Audard précise que les formations du CFA ne sont pas en concurrence avec les établissements scolaires, "mais viennent en complément". Les jeunes intéressés peuvent s'informer sur les réseaux sociaux, auprès des établissements scolaires ou sur le site du CFA : cfa-beaujolais.fr.

■ **Philippe Dumoulin**
Correspondant local de presse



Noël Comte, Noëlie Szatny, chargée de développement au CFAB, Christophe Audard et Marc Péchoux.

Une soirée d'exception pour la confrérie des Chevaliers des Minimes



MONTMERLE-SUR-SAÔNE

La confrérie des Chevaliers des Minimes de Montmerle a célébré la présentation officielle de son millésime 2025 à la salle des fêtes, vendredi 27 février. Un rendez-vous devenu incontournable pour les amateurs de traditions locales. Plus d'une centaine de personnes ont répondu présent à ce 69^e chapitre de l'Ordre des Chevaliers des Minimes pour partager ce moment. Issu du cépage gamay et de sa vigne plantée au pied de la tour des Minimes, ce cru 2025 a été salué pour sa qualité et son identité. La soirée a également été marquée par l'intronisation de Pia Zirpoli et de Michel Carron qui ont prêté serment selon le rituel traditionnel, sous les applaudissements du public.

"Ces intronisations viennent renforcer les rangs de la confrérie, qui continue d'accueillir des personnalités engagées dans la valorisation du terroir. Nous sommes dévoués à la célébration du vin en essayant de faire revivre la vigne locale avec la réimplantation de ceps, soutenue par un système de parrainage qui finance l'entretien de la vigne et la production de leur cuvée", souligne le président Jean-Pierre Maillard. Après la cérémonie officielle, le public a pu assister à un spectacle de magie assuré par Magic David, qui a conquis la salle par son sens du spectacle, ses illusions et son humour. La confrérie invite le public à la retrouver tous les premiers dimanches du mois sur la place du Marché.

■ **Marie Barel**

Correspondante locale de presse

Le Smidom Veyle-Saône organise un nouveau broyage gratuit de végétaux

CCVSC ET CC VEYLE Dans le cadre de ses actions en faveur de la réduction des déchets verts et de la promotion du jardinage durable, quatre rendez-vous sont proposés aux habitants pendant tout le mois de mars dans les déchèteries.

Le printemps approche et avec lui les premiers travaux de jardinage. Pour accompagner les habitants dans la gestion de leurs déchets verts, le Smidom Veyle-Saône organise une nouvelle édition de son opération de broyage en déchèterie. Tout au long du mois de mars, quatre rendez-vous gratuits permettront aux usagers de transformer leurs branchages en précieux broyat, idéal pour le paillage ou le compostage. L'objectif est simple : réduire les volumes de déchets verts, limiter les déplacements en déchèterie et encourager des pratiques de jardinage plus durables. Le broyat obtenu peut être utilisé pour protéger les sols, limiter l'arrosage, nourrir le compost ou encore réduire la pousse des adventices. Une ressource locale, gratuite et immédiatement utile.

Un geste simple pour un jardin plus durable

Sur chaque site, les agents accueilleront les usagers avec leurs branchages et procéderont au broyage sur place. Chacun pourra repartir avec du broyat fraîchement produit, dans la limite des quantités dispo-



Le Smidom Veyle-Saône organise un nouveau broyage gratuit des végétaux dans ses déchèteries.

nibles. En participant à cette opération, les habitants contribuent à réduire l'impact environnemental du traitement des déchets verts, tout en valorisant une ressource naturelle directement utilisable au jardin. Une démarche gagnante pour les usagers comme pour le territoire. Le Smidom invite l'ensemble des habitants à profiter de ces rendez-vous de mars pour découvrir ou redécouvrir les avantages du broyage et du paillage.

Une manière concrète de préparer son jardin au printemps, tout en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Quatre dates sont à retenir pour l'accueil des habitants, de 14 h à 17 h : vendredi 6 mars à Saint-Jean-sur-Veyle, vendredi 13 mars à Vonnas, vendredi 20 mars à Saint-Étienne-sur-Chalaronne et vendredi 27 mars à Francheleins.

■ **Ph.D.** - Clp

L'association Les Amis des Minimes amorce une nouvelle ère

MONTMERLE-SUR-SAÔNE Fondée en 1984, l'association a longtemps occupé une place à part dans la vie montmerloise, contribuant pendant près de quatre décennies à faire vivre un pan précieux du patrimoine local.

Après plusieurs années de silence consécutives, au décès de sa présidente Marie-Jeanne Alban, un collectif de six habitants de Montmerle-sur-Saône et des environs se mobilise pour relancer cette aventure associative.

À l'origine, l'association, constituée de quelques bénévoles, a entrepris une action de sauvegarde, de restauration, de mise en valeur et de promotion de la chapelle des Minimes et du site. "C'est un lieu unique, porteur de souvenirs et de potentiel. Il constitue un patrimoine à sauvegarder, restaurer et transmettre. C'est dans cet esprit que nous relançons l'association", explique Jean-Luc Cuillerat, l'un des initiateurs du projet. Le groupe souhaite notamment organiser des visites guidées du site, en particulier durant l'été et lors des Journées européennes du patrimoine, sensibiliser le public à l'importance historique du lieu, collecter documents, témoignages, photographies et tout élément permettant d'enrichir les archives, mais aussi développer des événements, en partenariat avec la mairie et les associations locales.

Une assemblée générale ouverte à tous, le 7 mars

Habituellement réservée aux adhérents, l'assemblée générale exceptionnelle, organisée samedi 7 mars à 10 h, en salle des expositions, place de la Mairie, sera cette fois ouverte à toutes les personnes intéressées par le devenir du site et de l'association afin de poser les bases de cette relance. "Nous invitons chaleureusement les anciens membres, les nouveaux arrivants, les curieux, tous ceux qui souhaitent comprendre ou s'impliquer. L'objectif est simple : retisser les



L'association les Amis des Minimes (de gauche à droite) B. Alban, D. Famery A. Chazalet JL Cuillerat D. Cubizolles et A. Ferreux.

liens, écouter les attentes et construire ensemble les projets de demain", souligne Jean-Luc Cuillerat. Les porteurs du projet insistent sur l'importance de la mobilisation collective : "Les Minimes sont un trésor montmerlois, un lieu qui mérite d'être mieux connu et protégé. Avec cette relance, nous voulons recréer du lien, transmettre notre passion et permettre

à chacun de participer selon ses envies. Nous recherchons des souvenirs, des photos, des archives... mais aussi des énergies nouvelles. Ensemble, écrivons la suite de cette belle histoire !"

PLUS D'INFOS : AUPRÈS DE JEAN-LUC CUIILLERAT AU 06 33 28 12 13 ET PAR MAIL : LESAMISDESMINIMES@GMAIL.COM.

■ M.B. - Clp

Un bel après-midi musical avec MayWé



MONTMERLE-SUR-SAÔNE

Dimanche 1^{er} mars, la salle des fêtes de Montmerle a accueilli le concert du groupe MayWé, organisé par l'école de musique 3 Rivières. Devant un public venu en nombre, le groupe a proposé un programme pop-rock dynamique mêlant reprises et compositions. "Cette initiative de l'École de Musique 3 Rivières s'inscrit dans une volonté de soutenir la scène locale et d'offrir des moments musicaux accessibles à tous", souligne la présidente Guillemette Bourmeyster. Le duo MayWé, composé de Thierry à la

guitare et Delphine au chant, bien connu dans la région, a rapidement conquis l'assemblée. Leur répertoire varié, mêlant compositions personnelles et titres incontournables (*Zombies* de Cranberries, *Le soleil* de Dany Brillant...) en a poussé plus d'un à la chansonnette. Pour l'école de musique 3 Rivières, le prochain rendez-vous sera la Joyeuse Saint-Patrick, dimanche 15 mars à la halle du marché.

PLUS D'INFOS : 06 74 79 50 48 OU PAR MAIL AFDCM-MONTMERLE@LAPOSTE.NET.

■ M.B. - Clp

FRANS

VENTE DE GRENOUILLES DU PAUVRE : samedi 7 mars, de 10 h à 13 h sous la halle. Organisée par les joueurs et dirigeants de Jassans Frans Foot.

MONTMERLE-SUR-SAÔNE

COLLECTE DE SANG : vendredi 6 mars, de 15 h à 19 h à la salle des fêtes ; organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Montmerle. Plus d'infos : dondesang.efs.sante.fr.

ATELIERS ARTISTIQUES (ATELIER MODELAGE) : samedi 7 mars et mercredi 11 mars, de 10 h à 12 h à la médiathèque. Organisés par la médiathèque et l'association Lézar'tistes. Plus d'infos : 04 74 06 27 54 par mail : mediatheque@mairie-montmerle.fr.

CONCERT REGGAE : samedi 7 mars, à 20 h 30 au Pêle-Mêle Café ; organisé par la MJC de Thoissey. Tarifs : 8 euros pour les adhérents et 10 euros pour les non-adhérents. Plus d'infos : 04 74 04 02 57 ou par mail : mjc-thpoissey@wanadoo.fr.

BROCANTE : dimanche 8 mars, au site des Mûriers de 5 h à 18 h. Organisée par le Comité de fleurissement de Montmerle. Accès libre pour le public. Plus d'infos au 07 84 64 42 47 ou par mail : cdfleursmontmerle@gmail.com.

LOTO : dimanche 8 mars, à partir de 13 h à la salle des fêtes ; organisé par l'Association des JSP de Montmerle. Tarif : 5 euros le carton ou 20 euros les cinq. Plus d'infos : jspsmots@gmail.com.

Quatre conscrites honorées par l'Entraide montmerloise



MONTMERLE-SUR-SAÔNE L'Entraide montmerloise a honoré ses conscrites à la salle des Bateliers, le 17 février. Les quatre octogénaires de la classe en 6, J. Chabot, A. Goux, A. Héritier et C. Perrin, ont reçu leur bouquet, remis symboliquement par le vice-président, Daniel Fauvette. L'association perpétue ainsi une tradition chère au village.

Devenez PROPRIÉTAIRE
avec [SEMCODAc'estàvous]

à Villefranche-sur-Saône
rue René Cassin

SANS FRAIS D'AGENCE
NI FRAIS DE DOSSIER

134 000 €*
T4 de 86 m² au 2^e étage



App. proche commerces, centre-ville et à moins de 10 min à pied de la gare. Comprend hall d'entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, salle-de-bains et WC indépdt. Possibilité de garage en supp. 8 000 €.

Chauffage individuel électrique
DPE : C137 - C27
Prov. charges : ~1 300 /an**
Taxe foncière : ~760 /an**
Aucune procédure en cours
Réf. : 1291.004.001.021

www.semcoda.com

07.61.12.30.16
delphine.berard@semcoda.com



Modalités de remise des offres : consulter notre site Internet «semcoda.com» rubrique «semcodac'estàvous». Publicité faite conformément au décret du CCH n°2019-1183 du 15/11/2019. *hors frais notariés. **le montant des charges mentionnées est une estimation. Date limite de dépôt des offres d'achat : 06 avril 2026.

Modalités de publication des Annonces légales	
Le Patriote Beaujolais est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2026 par arrêté préfectoral dans le département 69 - Rhône.	
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l’objet d’une centralisation sur la base de données numérique centrale : https://actulegales.fr.	
Arrêté du 18/12/2025 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales	
NOR : MICE2332581A (Extraits)	
Les annonces judiciaires et légales font l’objet d’une tarification au caractère .	
Le tarif d’un caractère est de 0,195 euro hors taxe pour l’année 2026 dans le département 69 - Rhône.	
Par dérogation, les annonces suivantes font l’objet en 2026 d’une tarification forfaitaire :	
Type d’annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l’annexe I
Constitution au forfait	
Société anonyme (SA)	399 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	199 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	142 euros
Société en nom collectif (SNC)	220 euros
Société à responsabilité limitée (SARL)	148 euros

Type d’annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l’annexe I
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	124 euros
Société civile (à l’exception des sociétés civiles à objet immobilier)	222 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	191 euros
Modification au forfait	
Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC	109 euros
Capital / Objet	136 euros
Dénomination / Forme / Mouvement associés	199 euros
Non dissolution	83 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 153 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 111 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d’ouverture des procédures collectives : 66 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 36 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 58 euros HT.

Les annonces légales relatives à plus d’une des modifications font l’objet d’une tarification au caractère.

Le tarif d’insertion d’une annonce judiciaire et légale ne peut faire l’objet d’aucune remise ou ristourne. Si l’usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Rhône

Avis civils

MAÎTRE MARIANNE PREZIOSO
NOTAIRE ASSOCIÉE 62 RUE DE BONNEL - 69003 LYON

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marianne PREZIOSO, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SELARL OFFICE NOTARIAL DE L'EUROPE» à LYON 3ème (Rhône), 62, rue de Bonnel, CRPCEN 69029, le 25 février 2026, a étéconclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec adjonction d'une clause de préciup entre : **Monsieur Hervé PIQUET-GAUTHIER**, gérant de sociétés, et **Madame Laure Agnès Marie Renée JUHEL**, orthophoniste, demeurant ensemble à OULLINS (69600) 11 Grande Rue. Monsieur est né à LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (69004) le 13 octobre 1966, Madame est née à BRON (69500) le 18 mars 1971. Mariés à la mairie de OULLINS (69600) le 29 avril 1994 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Marie-Hélène BRUN, notaire à LYON (69000), le 6 avril 1994. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (L26105214)

Constitutions

ONE | Office Notarial
Notaires | Ecully

Aux termes d'un acte reçu par Maître Cédric CHEVALEYRE, notaire à ECULLY, le 25/02/2026, il a été constitué une **SCI** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : **TRANSVERSALE**

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt,

ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. **Siège social** : 34 rue Joliot Curie 69005 Lyon. **Capital** : 1500 € **Durée** : 99 ans **Gérance** : M. GROUSSELLE Romain, demeurant 34 rue Joliot Curie 69005 Lyon **Clause d'agrément** : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Immatriculation au RCS** de Lyon (L26103904)

Par ASSP en date du 20/02/2026, il a été constitué une **SASU** adonnée : **SOLUPROCAR**

Siège social : 254 rue Vendôme 69003 LYON **Capital** : 100 € **Objet social** : L'achat, la revente, l'importation, l'exportation de véhicules utilitaires et de tourisms, neufs ou d'occasion ; la location de tous véhicules neufs ou d'occasion, notamment de moyenne et longue durée ainsi que le leasing (crédit-bail) sous réserve de l'obtention des agréments ou autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes. **Président** : M MATALLAH Ryad demeurant 38 Avenue de la Libération 69330 MEYZIEU **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au RCS** de LYON. (L26096904)

Modifications

LA BATISSE

SAS au capital de 1 000 €
Siège Social : CALUIRE ET CUIRE (69300)
8 Rue Claude Baudrand
915 066 641 RCS LYON

Le 11.02.2026, l'associé unique a nommé M. François BERODIER (71 allée du Clos Lamartine 01000 SAINT DENIS LES BOURG), en qualité de Président de la société LA BATISSE, en remplacement de M. Romain BERODIER. Le Président (L26109236)

RSDA MOBILITY

SAS au capital de 1720248 €
Siège social : 67 rue auguste rodin
69800 Saint-Priest
949 243 562 RCS de Lyon

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 24/02/2026 que le capital social a été porté de 1 720 248 €, à 53 845 909 € Mention au RCS de Lyon (L26104688)

FIDAL
AVOCATS
2, rue Paul Chevreton 01100 OYONNAX

SCI LES PRES VERTS

Société Civile Immobilière au capital de 45 734,71 €
SIEGE SOCIAL : 23 rue Franklin
69002 LYON
318 488 343 R.C.S. LYON

SIRET : 318 488 343 00027

Suivant délibération de l'Assemblée Générale mixte des associés en date du 31 Décembre 2025, il résulte les mentions suivantes à publier : Anciennes mentions Siège social : 23, rue Franklin 69002 LYON Gérance : M. Maurice SEVE 627 chemin des Fustières 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE Nouvelles mentions Siège social : 500, route de Cruisseau 01360 BELIGNEUX Gérance : M. Thomas SEVE 500 route de Cruisseau 01360 BELIGNEUX L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG EN BRESSE. POUR AVIS LA GERANCE (L26109407)

THERET & ASSOCIES
SOCIETE D'AVOCATS

THERET & ASSOCIES
12 place Saint-Hubert
59000 LILLE

QUAMADYS

Société à responsabilité limitée au capital de 87.000 euros
Siège social : 25 Rue Ampère
69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR
908.240.450 RCS LYON

L'Associé unique par décision en date du 11/02/2026 a décidé de nommer, à compter du 11/02/2026, la société STC AUDIT & CONSEIL, société par actions simplifiée au capital de 521.640 euros, dont le siège social est situé à TOURCOING (59200) 156 Chaussée Pierre Curie, immatriculée sous le numéro 886.180.181 au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE, en qualité de **Commissaire aux Comptes** titulaire. (L26102897)

MADELEINE

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 4 rue Duguesclin
56000 VANNES
934 717 414 RCS VANNES

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 27 janvier 2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 4 rue Duguesclin 56000 VANNES au 73-75 route de Saint Romain, Domaine DIX-SEPTIEME 69450 SAINT CYR AU

MONT D'OR, à compter du 1er février 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de VANNES sous le n° 934 717 414, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LYON. Président : M. Alexandre MILIN demeurant 73-75 route de Saint Romain, Domaine DIX-SEPTIEME 69450 SAINT CYR AU MONT D'OR. Pour avis Le Président (L26112520)

SCI CDP GESTION IMMEUBLE

SCI au capital de 13904,1 €
Siège social : 56 quai Joseph gillet
69004 Lyon
333 384 097 RCS de Lyon

Aux termes des décisions unanimes des associés du 24/12/2025, les associés ont nommé Mme MESTRAL-LET-BOUTEILLE Olivia, demeurant 56 quai Joseph Gillet 69004 Lyon, en qualité de Co-gérante Mention au RCS de Lyon (L26106850)

Dissolutions - Clôtures

PARTENAIRES SASU

SASU au capital de 17 500 €
Siège social : 242 CHEMIN DES SABLES
69970 -MARENNES
RCS LYON : 399 694 009

L'AG du 26/02/2026, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26/02/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur GIGNOUX Jean-Paul : 242, chemin des sables - 69970 - Marennes, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 242, chemin des sables - 69970 - Marennes. Mention sera faite au RCS de LYON. Pour avis, Le Liquidateur. (L26041612)

LTP-21

SARL en liquidation, au capital de 10 000 €
Siège de liquidation : 226 RUE PAUL CAUSERET, BOITE POSTALE 1
69620 VAL D'OINGT
803 284 785 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Par décision de l'Assemblée générale du 26/02/2026, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Monsieur Joel BAUDURET, demeurant 37 RUE DE LA REPUBLIQUE LE BOIS-D'OINGT 69620 VAL-D'OINGT de son mandat de liqui-

dateur, de donner à ce dernier quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 26/02/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE-TARARE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Modification au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE (L26106500)

Tribunal de commerce de Villefranche-Tarare

Jugement(s) de clôture pour insuffisance d'actif du 26/02/2026

898 361 449 RCS Villefranche-Tarare - **AU BRAQUET BEAUJOLAIS** 90 route de Corcelles 69220 Lancié - achat, vente, réparation, entretien de cycles. achat, vente de tout accessoire, composant, pièce détachée liés au domaine du cycle. Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L26106458)

900 778 069 RCS Lyon - **ACTIF STAND SERVICES** 96 rue Franklin 69120 Vaulx-en-Velin - agencement de lieu de vente Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L26106455)

890 299 241 RCS Villefranche-Tarare - **Axel MORTZ** 147 rue Henri Bastian 69400 Villefranche-sur-Saône - préparation de pizzas, salades à emporter et sur place, restauration rapide, vente boissons non alcoolisées à emporter et sur place, livraison à vélo Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L26106461)

848 258 281 RCS Villefranche-Tarare - **AXIAL SERVICES** 630 rue de Belle-roche 69400 Villefranche-sur-Saône - nettoyage courant de bâtiments et remises en état pour particuliers, sociétés, syndicats d'immeubles et collectivités. Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L26106456)

834 216 541 RCS Villefranche-Tarare - **TOUCH2BOIS** 41 place des Condamines 69480 Anse - menuiserie, ébenisterie, pose de menuiserie, restauration de meubles et tous travaux en relation avec les activités précitées. Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L26106457)

893 377 911 RCS Villefranche-Tarare - **GABRIEL** 297 rue Nationale 69400 Villefranche-sur-Saône - commerce de vente de prêt à porter, décoration, accessoires, maroquinerie, bijoux frantaisies, parfum, linge de maison, meubles Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L26106459)

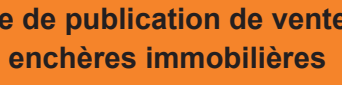
907 931 687 RCS Villefranche-Tarare - **ENZO CH** 413 rue Philippe Héron 69400 Villefranche-sur-Saône - commerce de prêt à porter pour hommes, femmes, enfants. vente d'accessoires, de chaussures, maroquinerie et bijoux. Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L26106460)

Jugement(s) de conversion en redressement judiciaire de la procédure de sauvegarde du 26/02/2026

613 780 048 RCS Villefranche-Tarare - **ETS DESRAYAUD ET FILS** 05 b avenue du Port 69220 Belleville-en-Beaujolais - construction, achat, vente de tous appareils de chauffage de cuisine moderne, de ventilation, chauffage central au mazout ou a air chaud, installation d'eau sous pression et sanitaire l'exploitation du fonds de m. desrayaud plomberie zinguerie chaudronnerie appareilsmenagers frigos-butane propane... Décision en date du : 26/02/2026, Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire et désignant administrateur Selas Aj Up Représentée par Maître Eric Etienne Martin 57 rue Servient 69003 Lyon avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. (L26106454)

Jugement(s) d'ouverture de liquidation judiciaire du 26/02/2026

882 731 391 RCS Villefranche-Tarare - **SOLUTIONS JEC** 1220 avenue de l'Europe 69400 Villefranche-sur-Saône - fabrication et commercialisation de produits manufacturés (notamment dans le domaine de l'ameublement et du rangement) et de tous types de produits métalliques issus de process de découpe, pliage, emboutissage, soudage et assemblage. Décision en date du : 26/02/2026, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2026, désignant liquidateur Selarl Alliance Pey Représentée par Maître Véronique Mj Harvey et Maître Cédric Cuiet 1750 route de Riottier 69400 Limas. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. (L26106452)



VENCH

1er site de publication de ventes aux enchères immobilières

Accédez à 98% des ventes aux enchères publiées en France

Chiffres clés de 2024*:

**Étude des ventes du 1^{er} semestre 2024*

2 956 ventes en France

297 ventes en région Auvergne Rhône-Alpes

8% des enchères sont en Auvergne Rhône-Alpes



Téléchargez l'application



LES PETITES ANNONCES

VITICULTURE

LOCATION VIGNES

➤ **Vignes disponibles** pour fermage à partir de novembre 2026. 23 347 ares morgon chiroubles. Tél. 04 74 04 21 19 ou 06 59 88 30 28 (1595)

RENCONTRES

➤ **Veuf 64 ans** moderne dynamique
renc. F décontractée pour complicité à
2 profiter chose de la vie en toute sim-
plicité. Tél. 06 80 44 87 05 (1593)

PÊCHE Á LA LIGNE

➤ **Étang pêche à la ligne** part., disponible à l'année, carnassier, carpe, etc. Information 06 50 31 58 02 Chaneins 01990 visite (1594)

SERVICES

ANTIQUITÉS CALADOISES achète manteaux de fourrure, articles religieux, monnaies, montres, albums de cartes postales, meubles anciens, tableaux, bronzes, pendules, toutes vaisselles, ménagères, argerterie, miroirs, glaces, bouteilles de vin, débarras et successions.

le Patriote
BEAUJOLAIS - VAL DE SAÔNE

recherche des
correspondants sportifs

Contacter **David Duvernay**
06 76 24 01 37

le Patriote
BEAUJOLAIS - VAL DE SAÛNE

Société nouvelle Le Patriote Beaujolais SARL
au capital de 23 250 € - Durée : 99 ans
SIÈGE SOCIAL : 160 rue des Chantiers du Beaujolais,
69400 Limas. Tél. 04 74 60 69 97

GÉRANT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION : Laurent ODOUARD

ATTACHÉE DE DIRECTION - DIFFUSION : Audrey TUM

RÉDACTRICE EN CHEF : Audrey HENRION

CHEF D'ÉDITION : David DUVERNAY

JOURNALISTES : Zoé BESLE - Simon ALVES

COMMERCIAL : Éric DELORME

MARCHÉS PUBLICS ET AVIS ADMINISTRATIFS : Clotilde DOUBLIER

CONCEPTION GRAPHIQUE : Maud ROGNARD

IMPRESSION : NANCY PRINT - ZI La Californie 54140 Jarville-la-Malgrange

Origine du papier : Golbey France

Taux de fibres recyclées : 68 %

Caractéristiques environnementales : Ptot=0.01 kg/t de papier

Commission paritaire : N° 1027 C 82682

ISSN 2606-7900 (imprimé)

ISSN 2402-6018 (en ligne)

Dépôt légal à parution

Diffusion : Socadip - Tirage : 10 350 exemplaires









le Patriote

BEAUJOLAIS - VAL DE SAÔNE

Votre petite annonce

1 / RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE : en majuscules, une lettre, un chiffre par case, **une case entre chaque mot**, le plus **lisiblement**. Merci d'indiquer la rubrique. Pour plus d'efficacité, indiquez le prix.

LIGNE SUPPLÉMENTAIRE :

2 / INDIQUER UNE RUBRIQUE (ex. APPARTEMENT) **ET UNE SOUS-RUBRIQUE** (ex. LOCATION)

3 / CALCULER SON PRIX TTC

PARTICULIER	☐ 1 SEMAINE	☐ 2 SEMAINES	☐ 3 SEMAINES	☐ 4 SEMAINES
Forfait pour 5 lignes	☐ 8 €	☐ 14 €	☐ 20 €	☐ 26 €
La ligne supplémentaire	☐ 1 €	☐ 2 €	☐ 3 €	☐ 4 €
Supplément pour annonce encadrée	☐ 3 €	☐ 5 €	☐ 7 €	☐ 9 €
Domiciliation "Ecrire au journal..."	☐ 3 €	☐ 5 €	☐ 7 €	☐ 9 €

TOTAL TTC€

4 / RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES NON PUBLIÉS

NOM..... TÉL.....

ADRESSE.....

5 / TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

PAR COURRIER ou en la déposant avec votre règlement à : Le PATRIOTE
160 rue des Chantiers du Beaujolais, 69400 Limas.
Chèque à l'ordre du Patriote Beaujolais.

RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE au 04 74 60 69 97.
Possibilité de règlement par CB.

Une facture sera établie pour les P.A. concernant les annonces "offres d'emploi".

VOTRE MÉTÉO

<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>	<u>SAMEDI</u>	<u>DIMANCHE</u>
			

● DÉCÈS ●

AMPLEPUIS : Marie-Claire
DEMOLLIÈRE née FILLON dans sa
65^e année.

ANSE : Marie Dolorès ALBEROLA à
l'âge de 90 ans.

BEAUJEU : Bénédita MARQUES
PINTO née ALVES DE REGO à l'âge
de 90 ans.

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS :
Lucien GAUDIOZ à l'âge de 90 ans.

CHAZAY-D'AZERGUES : Colette

FARGERER née BOIREAUD à l'âge de 80 ans.
COURS : Jacques VUAILLE à l'âge de 96 ans.
CUBLIZE : Antonio CABALLERO LOBATO à l'âge de 81 ans.
JASSANS-RIOTTIER : Simone GOBET née GUICHARDON dans sa 90^e année.
LIMAS : Odette JOSSERAND dans sa 94^e année ; Corinne PONCETY.

MONSOLS : Édith MYARD dans sa 89^e année.
ROMANÈCHE-THORINS : Jean-Marc DUFOUR à l'âge de 61 ans.
SAINT-VÉRAND : Josette CHANRION née DUC à l'âge de 84 ans.
SAINT-VINCENT-DE-REINS : Michel BAIZET dans sa 92^e année.
THIZY-LES-BOURGES : Christiane VIGNON née DENAT à l'âge de 82 ans ; Simone CHAMBOSSE née

ALIX à l'âge de 93 ans.
TRÉVOUX : Huguette ROUSSON née
 LANGLADE à l'âge de 86 ans.
VILLEFRANCHE : Raymond TERRIER
 à l'âge de 91 ans ; Albert HANNOUN
 dans sa 80^e année ; Jean BOFFA à
 l'âge de 93 ans ; Bernard CUEILLE à
 l'âge de 81 ans.

**POMPES FUNEBRES
ROC-ECLERC**
Inhumations – Crémations – Contrats obsèques
90 rue Philippe-Héron (face au marché) - VILLEFRANCHE
04 74 03 93 05 (permanence téléphonique 7J/7)

FOOTBALL/NATIONAL

Kévin Testud : "Avec l'âge, il faut tout accepter..."

Plus souvent remplaçant depuis la trêve et les nombreuses arrivées dans le secteur offensif du FCVB, l'expérimenté attaquant détonne avec son franc-parler au sein d'un collectif caladois toujours en quête de maintien.

Une géographie de la France comme on fait son propre chemin. Kévin Testud, arrivé cet été dans le Beaujolais, est à 33 ans un des joueurs les plus aguerris du National. De Sète à Béziers, en passant par Bourg, Annecy ou encore Orléans, son parcours dit une capacité d'adaptation que peu de joueurs possèdent à ce niveau. Si sa première partie de saison a épousé la marche inégale du FCVB, à la trêve, son influence a pris un certain tournant, avec une plus grande concurrence à son poste, toutes ses entrées en jeu impriment un vrai dynamisme devant. Comme à Sochaux, vendredi dernier où Villefranche a enregistré une seconde défaite d'affilée (2-1) en 2026. Avant de viser le retour à la victoire, face à Valenciennes, demain soir, focus sur un attaquant qui ne se dérobe pas pour évoquer son rôle, ici. Collectif.

Pendant la trêve, le club a beaucoup recruté en attaque. Face à toutes ces arrivées, quel est votre état d'esprit pour tenir la cadence ?
Mon état d'esprit, il est toujours positif. Je reste concentré dans l'objectif du club, parce que les discussions qu'on a eues, que ce soit en début de saison ou à la mi-saison dans un rôle de supersub (joueur qui rentre en cours de match, de manière significative : NDLR) me convient. Il y a eu des recrues, ils font le taf, donc on est là pour les pousser, pour les remplacer quand il y a besoin. Pour le moment,

ça marche, tant mieux. Être remplaçant, dans une carrière, ça fait aussi partie du foot. C'est un rôle important et il faut l'accepter. D'ailleurs, je l'ai déjà connu dans d'autres clubs, à Annecy, à Orléans.

Quand un joueur rentre à une demi-heure de la fin, il a aussi un rôle important à jouer. Cette évolution du rôle de remplaçant, qu'est-ce que ça représente pour vous ?

Tout dépend du match, tout dépend du contexte, de ce que tu cherches aussi dans le match. Si tu cherches à gagner, à tenir le score, on ne te demande pas la même chose. On rentre avec différents rôles dans nos matchs. Parfois, on gagnait 2-1 et il fallait défendre. D'autres fois, il fallait tenter de renverser un match. On est préparé à ça, on sait très bien que les titulaires travaillent à l'entraînement pour faire 70 minutes, fatiguer l'adversaire, et nous on est là pour finir le travail, aider les coéquipiers. Sur le banc, je n'arrive pas à tenir deux secondes assis. Je suis toujours en train d'encourager. On vit le match à fond, j'aime ce côté-là du foot. Mais il faut rester concentré. Le rôle de remplaçant, certains l'acceptent, d'autres un peu moins. Je les comprends, parce que quand j'avais 22-23 ans, j'avais tout le temps envie de jouer. Avec le recul, avec l'âge, il faut tout accepter. Le foot a changé. Il y a plusieurs façons de jouer, plusieurs façons de rentrer. Et tout est important. Avec les nouvelles règles, il n'y a plus de



Kévin Testud, à Armand-Chouffet, face à Caen (1-1), le 5 décembre 2025 lors de 15e journée de National.

gardien sur les bancs, parce que chacun veut apporter un plus, à domicile. Les changements sont devenus très importants dans un match. Il y en a cinq aujourd'hui, ce n'est pas plus mal. Il faut se conditionner mentalement, être prêt, à tout moment pour rentrer dans le match. Tout le monde ne peut pas l'accepter. Rentrer dans un match, c'est toujours compliqué, car il faut vite trouver le rythme. Mais on apporte toujours un plus. C'est ce qui nous réussit depuis les matches retours. Les remplaçants font la différence quand on fait appel à eux, comme à Fleury qui menait 2-0. On a poussé pour revenir à 2-2, parce que les titulaires nous ont aidés. Il y a beaucoup de bonnes choses dans cette deuxième partie de saison.

"On va relever la tête"

Au niveau de la mentalité apportée

par les nouveaux, comment pourriez-vous la décrire ?

C'est une bonne mentalité, je trouve qu'ils se sont bien mis dans le groupe. Ce sont des bons vivants. Quand je vois Mathis (Touho), Marvin (Tshibuabua), Brian (Bayeye) qui est un peu plus timide, tous ont des grandes qualités. Plus récemment, il y a eu Nassim (Sabihi) qui est rentré dans le groupe. Tout s'est bien passé pour lui. Il y a Malick (Assef) qui fait le taf, devant. Cela nous a permis de monter le niveau, parce qu'on ne se cache pas, on veut reprendre notre place. Tout footballeur veut reprendre sa place, mais on est aussi là pour les pousser.

Justement Nassim Sabihi est resté un mois avec vous à l'entraînement, sans pouvoir jouer parce que son ancien club, Avranches, bloquait son arrivée.

Comment on vit ça, quand on est son coéquipier, son concurrent ?

La concurrence, dans le monde du foot, je l'ai toujours acceptée parce que c'est ce qu'il faut pour tirer un groupe vers le haut. Après, ça a été un peu plus compliqué pour lui parce qu'on ne savait pas trop quand est-ce qu'il allait pouvoir débiter. Il était dans le groupe, il patientait. Et maintenant qu'il joue, on voit toutes ses qualités. Il nous tire tous vers le haut. C'est comme ça que l'on va relever la tête.

■ **Propos recueillis par Ralph Neplaz**

Correspondant local de presse

CLASSEMENT						
		Pts	J	G	N	P
1	Dijon	42	21	11	9	1
2	Rouen	42	22	11	9	2
3	Sochaux	39	21	11	6	4
4	Versailles	36	21	11	3	7
5	Orléans	35	22	10	5	7
6	Le Puy	32	22	8	8	6
7	Fleury	31	21	8	7	6
8	Concarneau	29	21	7	8	6
9	Aubagne	28	21	7	7	7
10	Valenciennes	26	21	7	5	9
11	Caen	26	22	5	11	6
12	Paris 13	26	22	6	8	8
13	Villefranche	25	22	7	4	11
14	Châteauroux	19	21	3	10	8
15	Quevilly	18	21	4	6	11
16	Bourg-en-Bresse	18	22	4	6	12
17	Saint-Brieuc	14	21	2	8	11
RÉSULTATS - 23 ^e JOURNÉE						
Le Puy - Saint-Brieuc.....						1-1
Châteauroux - Paris 13.....						0-1
Sochaux - Villefranche.....						2-1
Dijon - Exempt.....						
Fleury - Concarneau						0-4
Versailles - Aubagne						3-0
Valenciennes - Caen						2-1
Quevilly - Bourg-en-Bresse						2-2
Orléans - Rouen						1-1
PROGRAMME - 24 ^e JOURNÉE						
Quevilly - Versailles						
Aubagne - Fleury						
Concarneau - Dijon						
Exempt - Sochaux						
Villefranche - Valenciennes						
Caen - Châteauroux						
Paris 13 - Le Puy						
Saint-Brieuc - Orléans						
Bourg-en-Bresse - Rouen						

FOOTBALL/NATIONAL 2

Goal FC toujours en quête de succès

Abonné à la frustration depuis deux mois, le Goal FC aura l'occasion de renouer avec la victoire en réception de Bobigny, ce samedi à la maison.

Une affiche inédite. Voilà une première en National 2, au stade Ludovic-Giuly. En effet, pour la première fois de son histoire à cet échelon, le Goal FC recevra le FC 93 Bobigny à Chasselay. Mais au-delà de cette petite anecdote, c'est une page nouvelle qui s'ouvre aux Golois, en ce mois de mars où la mission maintien devrait être consolidée, peut-être pas de manière définitive mais à tout le moins d'une façon plus rassurante pour les nerfs de tous : ceux du président Jocelyn Fontanel jusqu'à ceux du coach Pierre Thimonier qui vient de boucler sa première année

sur le banc d'un club où il a gravi les marches, peu à peu, sans jamais s'éloigner du challenge fixé, la stabilisation du Goal FC en National 2. L'année 2026, sans renforts de poids, a commencé, sur les pentes de la désolation.

Sans Bever, le Goal FC défend moins bien

Depuis la 11^e journée – succès 1-3 à Rousset – les Golois n'ont pas revu le mot victoire en championnat. Ce qui fait huit rencontres sans arracher un succès. C'est long. Logiquement, les Rhodaniens ont quitté le top 5



Le coach Pierre Thimonier plus que jamais derrière son groupe pour retrouver le chemin de la victoire en 2026.

de la poule, pour glisser lentement vers ce bas de tableau où se jouent les batailles peu enviables pour rester en N2. Si Limonest et Toulon, les actuels avant-derniers du championnat sont à six longueurs du Goal FC (10^e), il faut vraiment prendre au sérieux la venue de Bobigny, ce samedi (18 h) à Chasselay, car la nécessité de vaincre à nouveau sera sur la table. Avec quels hommes ? La blessure au genou du défenseur central Bever, a montré combien il était un des hommes de base du coach Pierre Thimonier, tandis que l'intégration du soyeux milieu D'Arpino, passeur à Toulon (1-1), est LA bonne nouvelle du moment. Dans le sillage du buteur Dramé qui déjà scoré à quatorze reprises...

■ R.N. - Clp

CYCLISME

**Des Loups animateurs
sur le Circuit de la Vallée du Bedat**

Le circuit de la vallée du Bedat, traditionnelle première épreuve Elite Nationale de la saison en région Auvergne Rhône-Alpes, dimanche 1^{er} mars, faisait office d'ultime répétition avant la Vienne Classic, première manche de la Coupe de France de DN1 le prochain week-end. La course avait mal commencé pour les Loups du Vélo club Villefranche Beaujolais au départ avec la chute intervenue dès le premier tour dans une descente rapide en raison des grosses structures de chantier séparant les deux voies. Lancelot Chevignon en a été l'une des deux victimes mais s'en est finalement tiré avec de belles dermabrasions, même s'il n'a pu poursuivre la course.

Avant même la fin de ce premier tour, Aurélien Kayser s'est distingué en ouvrant la route en solitaire pendant plus d'un des six tours qui constituaient l'épreuve. N'obtenant aucun soutien, il finira par se laisser rejoindre avant que de nombreuses tentatives ne se succèdent parmi lesquelles figure Tom Lambert-Wetzel, ne parvenant jamais à prendre plus de 20 secondes au peloton. Aubin Vasseur a tenté sa chance en solitaire à moins de 30 km de l'arrivée avant d'être lui aussi repris. Ces deux derniers figuraient encore dans un groupe repris à moins de 10 km, mais Tom Lambert-Wetzel a encore trouvé la force pour accompagner les quatre coureurs qui sont parvenus à prendre quelques longueurs au sommet du dernier GPM, situé à moins de 2 km de l'arrivée et de prendre la quatrième place dans le sprint final remporté par le Burgien Huw Buck-Jones. Cinq autres Loups prennent place au sein d'un premier peloton de 35 hommes arrivés à 10 secondes des quatre derniers fugitifs.

**Jules Matray vainqueur de l'épreuve réservée aux
Open 2 et 3.**

Trois courses d'attente encadraient l'épreuve Elite nationale, dont une réservée aux catégories open 2 et 3, l'antichambre des coureurs Élite. Jules Matray en avait pris le départ. Alors qu'un groupe de quatre hommes s'était détaché dès le premier des trois tours de circuit, il est parvenu à rentrer sur la tête de course dans le dernier tour, accompagné d'un autre coureur. Au jeu des attaques dans le final, le coureur du VCVB a réussi à contrer une tentative à quelques hectomètres de l'arrivée. Ses accompagnateurs se sont alors observés, personne ne prenant l'initiative d'une collaboration pour le reprendre, ce qui lui a permis de s'imposer et d'ouvrir son compteur dans la catégorie, lui qui sort des rangs U19.

■ F.-R.O. - Clp

CYCLISME

Paul Seixas enfonce le clou

À peine une semaine après sa première victoire chez les professionnels, l'Ansois s'est imposé en solitaire et de façon magistrale sur la Faun-Ardèche Classic.

Après sa première victoire voici dix jours au Tour d'Algarve et surtout après son podium sur le championnat d'Europe sur un circuit qui empruntait une partie des difficultés du jour, Paul Seixas était cité parmi les grands favoris chez tous les médias de la presse spécialisée sur le tracé exigeant de la Faun-Ardèche Classic. La liste des partants recelait cependant quelques coureurs de tout premier plan, tels les fers de lance de l'actuelle meilleure équipe mondiale UAE Emirates XRG qui, même en l'absence de l'ogre Pogacar, pouvaient compter sur Jan Christen, récent vainqueur de l'Alula Tour, ou Antonio Morgado qui a levé les bras sur la Figueira Champions Classic.

41 km en solitaire

À noter aussi Matteo Jorgenson, double vainqueur sortant de Paris-Nice, Mattias Skjelmose, lauréat de l'Amstel Gold Race, même si ce dernier effectuait là sa reprise et était sans doute en quête de repères, et Christian Scaroni, récent vainqueur du Tour d'Oman et surtout son dernier contestataire pour le podium sur le Championnat d'Europe sur une partie du circuit. Egan Bernal, pratiquement au niveau qui lui avait permis de s'imposer sur le Tour de France 2019 après son terrible accident, était également à suivre de près, tout comme Romain Grégoire, le vainqueur sortant, Jarno Widar, son dauphin sur le Tour de l'Avenir ou encore Lenny Martinez, dont ce n'était que le deuxième jour de course. Alors que les derniers membres de



© Billy Ceusters

Paul Seixas n'a laissé personne dans son sillage sur la course.

l'échappée matinale étaient repris à 45 km de l'arrivée, Jordan Labrosse s'est positionné en tête de peloton dans la montée de Saint-Romain-de-Lerps (6,4 km à 7,5 %) en imprimant un rythme particulièrement élevé. C'est alors que Paul Seixas a pris les commandes de ce qui restait du peloton pour accélérer encore l'allure pour ne garder progressivement dans son sillage que quelques coureurs dont Lenny Martinez, Jan Christen et Mattéo Jorgenson. Ce dernier, pour qui c'était l'épreuve de rentrée, est parvenu à conserver le sillage du Français deux kilomètres supplémentaires avant de capituler avant le sommet à 41,7 kilomètres du but. Parti pour un long contre-la-montre, le coureur ansois a fait progressivement monter, au fil des deux dernières ascensions et descente du Val d'Enfer, un écart que ses trois

derniers accompagnants regroupés ne sont pas parvenus à réduire.

Mis au repos dimanche pour la Drôme Classic, le vainqueur du jour sera particulièrement attendu sur les Strade Bianche samedi 7 mars où Tadej Pogacar, triple vainqueur de l'épreuve et Wout Van Aert, lauréat en 2020, feront leur rentrée. Paul Seixas a beau avoir éclipsé toute la concurrence, il serait dommage de ne pas souligner la performance d'autres coureurs locaux. Ainsi, Mattéo Vercher a pris place dans le Top 10 sur cette même épreuve et dans le top 20 le lendemain au sein d'un premier peloton dans lequel Maxime Jarnet a pris la 14^e place. Jordan Labrosse aura, pour sa part, grandement contribué à mettre son leader sur orbite la veille.

■ François-Régis Olivier
Correspondant local de presse

RUGBY/FÉDÉRALE 2

Le CSV a stoppé l'hémorragie

Les rugbymen de Villefranche ont retrouvé le goût de la victoire dimanche 1^{er} mars face aux Aindinois du XV de la Dombes à l'occasion de la 17^e journée de la poule 2 de Nationale 2 (31-14).

Cela faisait un mois que le Cercle Sportif de Villefranche (CSV) n'avait pas retrouvé le plaisir d'une victoire. Cette anomalie est désormais réparée pour les Beaujolais, qui se sont imposés contre le XV de la Dombes après un match globalement maîtrisé.

**Une rencontre
plutôt hachée**

Villars-les-Dombes s'est présenté au stade de l'Escale avec la ferme intention de ne pas repartir les mains vides, et cela s'est vite senti sur la pelouse, au vu de l'intensité mise d'entrée. Ce sont d'ailleurs les visiteurs qui s'illustrent en premier, avec l'ouverture du score sur pénalité d'Evan Thomasson à la 4^e minute de jeu. L'incontournable Paul Mazeau a

fait recoller les siens dans la minute qui a suivi. L'ailier Benoît Danielou a inscrit le premier essai caladois à la 9^e minute, bonifié par Paul Mazeau. Cet essai fédérateur a mis un coup sur la tête à des Aindinois bien plus inoffensifs dans la suite de cette première mi-temps. Ces derniers ont tout de même réduit l'écart juste avant la pause sur pénalité, portant le score à 10-6 à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, Evan Thomasson a relancé ses partenaires sur pénalité à la 42^e, imité immédiatement par Paul Mazeau à la 44^e. Fabien Roussel a fait passer les visiteurs devant à la 47^e, alors que les hommes de Bertrand Nogier ont été réduits à 14 dans le même temps. Même en infériorité numérique, les Caladois ont une nouvelle fois trou-



© Franck Chapolard

Les Caladois ont enfin pris leur envol, après un mois de disette.

vé la faille par Benoît Danielou qui a inscrit un fantastique doublé, bonifié par Paul Mazeau. La rencontre a ensuite tourné en un rude com-

bat, les deux formations se livrant à des possessions usantes, sans pour autant trouver l'ouverture. Mazeau inscrit deux nouvelles pénalités, té-

moignant de l'indiscipline Villardoise. L'arrière y est même allé de son essai à la sirène, confirmant la belle victoire du CSV, sur le score de 31 à 14.

**Il faudra maintenant
confirmer**

Ce succès fait énormément de bien au moral des Caladois, qui sortent enfin la tête de l'eau après un mois de février catastrophique. Au classement, le CSV se donne de l'air en occupant la 8^e place avec 35 points. Le XV de la Dombes voit son adversaire du week-end lui passer devant, et pointe désormais à la 9^e place avec 33 points.

Prochain rendez-vous dimanche 8 mars à 15 h 15 dans le département de la Vienne pour les Caladois, qui iront défier Saint-Savin, qui talonne le CSV au classement. Il leur faudra être auteurs d'un match sérieux pour espérer l'emporter, face à un adversaire qui lutte pour sa survie en Fédérale 2.

■ Martin Muñoz

HANDBALL/NATIONALE 3

Les Violettes l'emportent sur le fil à Saint-Flour

Les féminines du HBC Gleizé-Saint-Julien-Denicé se sont imposées d'un rien à Saint-Flour, dimanche 1^{er} mars à l'occasion de la 15^e journée de cette poule 1 de Nationale 3.

Après leur élimination en huitièmes de finale de coupe de France régionale la semaine d'avant, les Violettes retrouvaient le championnat dans le Cantal, face à Saint-Flour Handball. Et les joueuses de Daniel Bentivoglio l'ont emporté dans les dernières secondes.

Match indécis jusqu'au bout

Coline Charmetton a inauguré le tableau des scores pour les Violettes au bout d'un peu plus d'une minute de jeu. La rencontre est partie sur des bases plutôt hachées. Les deux équipes se sont longtemps regardées, n'osant pas déployer leur jeu, et cela s'est répercuté au tableau

d'affichage (seulement 6-6 à la 15^e minute). Le reste de la première mi-temps s'est poursuivi ainsi, peu de buts ayant été marqués, la faute à des maladresses et à deux gardiennes bien dans leur match. Les deux équipes se sont tenues tête, étant toujours à égalité à trois minutes du retour aux vestiaires. Deux buts coup sur coup ont finalement permis aux visiteuses de prendre une petite avance à la pause (10-12). Le match est sensiblement resté le même en deuxième période, l'écart de deux points restant effectif à la 40^e minute de jeu. Dans le jeu, les Beaujolaises ont légèrement dominé, mais la lutte a été âpre. Les douze arrêts d'une Elea Frosio inspi-



Élise Boutier a inscrit le but de la victoire au bout du suspense.

rée dans les cages sanfloraines ont permis aux locales de recoller, revenant à un point à cinq minutes du terme. Si l'avance violette a été de deux buts à l'entame de la dernière

minute, l'abnégation auvergnate leur permet de recoller à 21 partout à 20 secondes de la fin. Finalement, un dernier tir catapulté dans les filets sanflorains d'Élise Boutier a per-

mis aux Beaujolaises de s'imposer au bout du suspense (21-22).

Les Violettes ne lâchent pas le Top 4

Les handballeuses de Gleizé enchaînent une deuxième victoire miraculeuse, montrant la force de caractère et l'abnégation dont elles font preuve. Ce succès leur permet de conforter leur 4^e place au classement de cette poule 1 de Nationale 3, avec 34 points, à un petit point du podium. Les Violettes recevront les Auvergnates de Blanzat Sport Montluçon, dimanche 8 mars (16 h), pour le compte de la 16^e journée de championnat. Face à une autre formation qui joue le maintien, il faudra faire preuve de sérieux pour espérer l'emporter plus facilement et ne plus jouer à se faire peur.

■ M.M.

HANDBALL/NATIONALE 3

L'Entente Beaujolaise n'y arrive toujours pas

Les handballeurs Caladois se sont inclinés pour la quatrième fois consécutive samedi 28 février contre Mende Gévaudan CH à l'occasion de la 15^e journée de Nationale 3 (38-33).

Quatre à la suite pour le VHB. Les Caladois ont chuté pour la quatrième fois de suite en championnat à Mende, concluant un mois de février bien chaotique. Si, avant cette rencontre, les Beaujolais affichaient des résultats très frustrants pour ces derniers matchs, les Mendois restaient sur des résultats en dents de scie, alternants entre succès et revers depuis la reprise, mais occupant tout de même la 3^e place du podium.

Les Caladois ont encore craqué

Ce sont les locaux qui ont ouvert la marque, par l'intermédiaire d'Antoine Cuminal à la 2^e minute de jeu. Ce premier but a permis aux locaux de démarrer sous les meilleurs auspices, menant de trois buts après trois minutes.

Matteo Farison a débloqué le compte pour les visiteurs, mais Mende a répondu par deux nouveaux buts, déclenchant un premier temps mort caladois. Remis de ces cinq premières minutes difficiles, les Beaujolais se sont mis dans leur match, restant au contact des Lozériens.

Les hommes de Nebojsa Loncarevic ont recollé à un point à dix minutes de la pause (12-11). Julian Belon a même permis aux Caladois d'égaliser à la 25^e minute. Les cinq dernières minutes de la période disputées ont accouché d'un statu quo, 18 partout. Les dix premières minutes de la seconde période ont gardé la même physionomie, les offensives mendoises et caladoises se sont répondues, combinées à une grande efficacité de part et d'autre. Mais malheureusement, au fil de la suite de la partie, l'absence de profondeur



Frustré, Nebojsa Loncarevic a écopé d'un carton jaune en deuxième période.

de banc beaujolaise s'est fait ressentir (le VHB ne s'est déplacé qu'avec deux remplaçants). Mende Gévaudan CH a pris l'ascendant, menant de quatre buts à dix minutes du terme, menés par un Corentin Quiot en forme (sept buts). Les dix buts d'Elias Manuel n'auront pas permis aux Caladois d'espérer un retour. Défaite logique du VHB, qui s'est incliné contre plus costaud (38-33).

Le VHB n'a plus de cartouche à griller

La situation commence à devenir cri-

tique pour le Villefranche Handball Beaujolais. Cette quatrième défaite en autant de matchs en 2026 n'est pas encore celle de trop, mais elle met en grand péril les chances de maintien en Nationale 3 pour les Caladois. Ces derniers sont toujours à la dernière place du classement avec 23 points.

Le calendrier n'est pas en faveur des hommes de Nebojsa Loncarevic. Ses garçons recevront samedi 14 mars Vaulx-en-Velin HC, leader de cette poule 7 de Nationale 3 avec 37 points.

■ M.M.

BASKETBALL/NATIONALE 2

Beaujolais Basket méritait sûrement mieux

Les Bleus se sont inclinés 68-75 face au leader de la poule D, à l'occasion de la 18^e journée.

Le combat a été très rude le soir du samedi 28 février à la salle Georges Lavarenne. Les Beaujolais recevaient les Alsaciens de l'ASA Souffelweyersheim, coleaders de cette poule D de Nationale 2 avant la rencontre. Plombés par les blessures, les hommes de William Hervé n'ont pas eu d'autre choix que de s'incliner, malgré une bonne résistance.

Les Bleus se sont présentés sans trois joueurs majeurs. Les forfaits d'Assane Ndoeye et de Mickaël Regina sont effectivement venus s'ajouter à la blessure de longue date du capitaine Lucas Paris. Pourtant, face à une opposition relevée, les basketteurs de Quincié n'ont pas été ridicules, loin de là. Si la nette supériorité technique des Alsaciens s'est rapidement fait sentir, Beaujolais Basket a également tenté de mettre en place son jeu, bien aidé par l'ambiance d'une salle Georges-Lavarenne tout acquise à leur cause. Le secteur intérieur désert, William Hervé a donc dû innover, en misant son jeu sur la combativité derrière, et en profitant des ailes.

Cette tactique a plutôt bien fonctionné, les Bleus répondant successivement aux offensives alsaciennes. Mais encore une fois, les Beaujolais ont payé cash leur manque cruel d'efficacité. Une adresse en deçà des standards habituels, notamment sur lancers francs, comblée à une réussite presque insolente des shooteurs extérieurs souffelweyersheimois, n'aura pas manqué de porter préjudice aux locaux. Le match s'est finalement décanté dans les dernières minutes, offrant un succès mérité dans l'ensemble pour les Alsaciens. Malgré le score qui peut paraître sévère au vu du match (68-75), les



Le cœur et le courage n'auront pas suffi aux Bleus pour l'emporter.

Bleus ont montré à leurs dépens qu'ils avaient encore des choses à régler.

Ne pas tomber dans une spirale négative

Ce succès permet à l'ASA Souffelweyersheim de conforter sa place sur le fauteuil de leader de cette poule D de Nationale 2 avec 32 points, talonné par le Rueil Athletic Club, comptant le même nombre de points. La vie est un peu moins rose pour Beaujolais Basket qui, avec ce deuxième revers consécutif, pointe à la 7^e place, avec 28 points au compte.

N'ayant plus gagné depuis le 14 février et le succès cinglant en Coupe de France, il ne faudrait pas que la série de défaites s'éternise, si les hommes de William Hervé veulent garder de l'ambition dans ce championnat toujours plus relévé. Prochain match samedi 7 mars pour les Bleus, qui se déplaceront dans le Jura, pour y affronter Lons-le-Saunier. Coup d'envoi 20 h.

■ M.M.



Villefranche : Muzikalad fait sa 7^e édition

C'est l'événement made in classe 95 ! Le festival rock revient ce samedi pour une nouvelle édition en Calade.

Depuis quelques années, chaque classe de conscrits de Villefranche a sa marque de fabrique. Pour la 95, c'est la musique et le rock qu'ils mettent en avant au travers de leur festival Muzikalad depuis maintenant sept ans. Après un gros succès en 2025, quelques semaines après

avoir défilé rue Nat' avec le ruban rouge, la nouvelle édition se tiendra samedi 7 mars à l'Atelier, avec trois groupes à l'affiche.

Rmaxx, Sik Storm et Frenchkiss en concert

Et c'est avec Rmaxx que les hostili-

tés vont commencer. Il est seul sur scène, mais c'est un véritable one-man band 100 % live : voix, basse, beatbox et pédales d'effets, rien de pré-enregistré ! Une performance originale et immersive qui repousse les frontières musicales. Place ensuite au rock métal, avec des reprises pleines d'énergie menées de main de maître par Sik Storm, un groupe de jeunes musiciens qui devraient enflammer l'Atelier. La soirée va se terminer avec Frenchkiss pour la 95, un groupe qui revisite les plus grands standards du rock avec un style unique mêlant mashups, groove et influences anglo-saxonnes. Sur scène, ces quatre musiciens professionnels fusionnent les styles, mixent les époques et réinventent des titres cultes dans un show énergique et surprenant.

Une sélection made-in conscrits !

La programmation est conçue par des membres de la 95 qui vont voir



© Thomas Guichard

L'équipe de la 95 lors de la 6^e édition de Muzikalad.

divers concerts et festivals pour faire leur sélection. Depuis sa création, Muzikalad est devenu une référence et un rendez-vous que les groupes régionaux ne veulent pas manquer. Le festival est soutenu par des partenaires qui eux aussi renouvellent leur participation et font confiance

à la 95 pour mettre le feu à l'Atelier. Samedi 7 mars, à partir de 18 h 30 à l'Atelier, rue des Jardiniers. Prévenez sur HelloAsso ou directement au National café, 434 rue Nationale. Buvette et restauration sur place.

★ **Fabrice Petit**

Correspondant local de presse

© Frenchkiss



Frenchkiss en tête d'affiche de Muzikalad 7.



Des nouveautés pour la 37^e foire au miel de Chazay-d'Azergues

L'événement sera de retour samedi 14 et dimanche 15 mars : 55 producteurs attendent les visiteurs.

C'est un incontournable depuis de nombreuses années à Chazay-d'Azergues : organisée par Altern'infos, la foire bio miel et compagnie investira la salle Saint-Exupéry les 14 et 15 mars. Rendez-vous est donné de 14 h à 20 h samedi et de 9 h à 19 h dimanche pour cette 37^e édition où les visiteurs pourront retrouver 55 stands de producteurs ou transformateurs en mention bio, une buvette et des repas bio ainsi que neuf conférences, des animations gratuites et neuf associations.

De nouveaux exposants à découvrir

Parmi les exposants, plusieurs nouvelles têtes comme l'habitat partagé pour seniors Au Relai du grand tilleul de Chazay et Aux Monts des simples qui produit et transforme des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Mais aussi Cococinelle de Porte des Pierres Dorées - sculpture et tournage sur

bois - ainsi que l'association valdo-nienne autour de l'environnement Demain, c'est ici et maintenant, les vins du juras du domaine Pont de Breux, vin du Jura, l'artisan chocolatier du Perréon Fred et la chocolaterie et la Maison du pain de Civrieux-d'Azergues.

Animations et démonstrations pour tous

En addition aux exposants, des animations gratuites sont prévues avec un espace jeux en bois pour enfants (sous la responsabilité des parents) et plus grands, animé par Aux Bois sauvages des Sauvages. L'association Souffle d'idées proposera plusieurs ateliers : animation enfants autour de l'eau, jeu de cartes sur la consommation, fabrication d'un cadre-nuage (enfants et adultes) et à l'extérieur, un atelier répare-vélo avec un vélo-puzzle. Des démonstrations auront aussi lieu sur plusieurs stands : découverte de la ruche par Cera et Caetera, travail d'un apiculteur en bio sur les colonies par Cécile Leveaux, exposition artistique autour de la nature par Mireille Frache et explication et dégustation de sève de bouleau par Délices des forêts.

PLUS D'INFOS : ALTERNINFO.ORG, 04 72 54 60 62 OU 04 78 43 02 19.

■ **Martine Blanchon**

Correspondante locale de presse



Le Singuliers met en lumière le cinéma italien à Belleville

Du mercredi 18 au mardi 31 mars, le festival "Les écrans du monde" propose un programme de huit films et de quatorze séances, dont cinq seront accompagnés de rencontres.

Ce sera le troisième festival annuel proposé par Kynopsis, dont l'une des missions est la programmation du cinéma. Après l'Arménie et le Japon, sur consultation du public, l'association fera plonger le spectateur au cœur des représentations de la vie italienne à travers son cinéma, ses réalisateurs et ses acteurs.

Les films projetés lors du festival sont *Une année italienne* de Laura Samani, *Il reste encore demain* de Paola Cortellisi, *Dernière nuit à Milan* de Andrea Di Stefano, *Ennio* de Giuseppe Tornatore, *Le Traître* de Marco Bellocchio, *La Grande Belleza*, *La Grazia* de Paolo Sorrentino et *La Mouette et le chat* d'Enzo D'Alo. Une occasion de mieux connaître certains artistes et grands réalisateurs comme Marco Bellocchio et Paolo Sorrentino, mais aussi des acteurs tels Pierfrancesco Favino ou Toni Servillo.

S'initier ou compléter ses connaissances

Plusieurs invités animeront des rencontres à l'issue de la projection : Gilles Thévenon, vice-président du comité lyonnais de la société Dante Alighieri, mercredi 18 mars à 20 h, après le film *Il reste encore demain*, Arnaud Jollet, compositeur, jeudi 19 mars à 20 h pour *Ennio*, Pierre Lassagne, professeur d'études ciné-



Alain Hascoët, président, Françoise Bioss, secrétaire et Guy Donikian, vice-président de Kynopsis.

matographiques, mercredi 25 mars à 20 h pour *Le Traître*, ainsi que Benoît Letendre, intervenant en cinéma, samedi 28 mars à 20 h lors de *La Grande Belleza* et Francesco Caddeo, dimanche 29 mars à 17 h pour *Dernière nuit à Milan*. D'où cet espoir de Alain Hascoët, président de Kynopsis, "qu'il y ait autant de monde que l'an dernier pour le Japon. Ce qui nous permettra d'envisager le futur suivi". Guy Donikian, vice-président assure quant à lui : "On prendra encore l'avis des spectateurs pour le choix du prochain pays. Ce qu'on a essayé de faire, pour ces

diffusions, c'est de varier les types de films et les genres, une comédie, un film policier, un documentaire sur la vie d'Ennio Morricone. Une opération anti-mafia, la condition féminine et le patriarcat italien...".

Pour annoncer le festival, l'affiche a été réalisée par l'un des membres de l'association, Nicolas Letellier, qui avait déjà fait celle du Japon.

PLUS D'INFOS : LESINGULIERS-CI-NEMA.FR/EVENEMENTS OU PAR MAIL : CONTACT.KYNOPSIS@GMAIL.COM.

■ **Viviane Gobert**

Correspondante locale de presse





Les Zappeurs de planètes : le nouveau roman jeunesse de Dante SR

Sébastien Rubini, alias Dante SR, installé dans le Beaujolais, présentera et dédicacera son roman fantastique destiné aux enfants à partir de 7 ans, samedi 7 mars à Cultura Villefranche.

Après Les douze heures magiques de Noël, Dante SR a sorti en fin d'année 2025, son cinquième roman *Les Zappeurs de planètes* (Hello Éditions). L'auteur en explique la genèse : "J'ai commencé à écrire pour mon fils aîné afin de lui proposer une aventure plus forte que les écrans. Puis un jour, mon deuxième fils m'a dit : 'Papa, moi aussi je veux une histoire avec un héros qui me ressemble'. *Les Zappeurs de planètes* est né de cette phrase. En voici le résumé : Théo, 10 ans, passionné d'espace, découvre une mystérieuse télécommande cachée dans une boîte de céréales. Un bouton rouge. Il appuie. Un tourbillon l'aspire. Il se retrouve sur Lumino, une planète fluorescente où même l'herbe murmure. Ce n'est pas un rêve. Il peut voyager de planète en planète. (Il est accompagné de Clara, sa meilleure amie intrépide et de Gloop, une boule de slime hilarante au grand cœur). Mais chaque saut active un signal. Et dans l'ombre, un chasseur interstellaire le traque : le Commandant Grok, créature cuirassée massive et impitoyable. Très vite, Théo comprend que le zappeur ne permet pas seulement de voyager... il ouvre toutes les portes. Et certains sont prêts à tout pour s'en emparer.

Ce roman explore l'amitié et la loyauté

Le livre *Les Zappeurs de planètes* est structuré en courts chapitres de deux à quatre pages maximum. "Chacun est accompagné d'une petite image qui en reflète l'essence, afin de souligner



l'intrigue, d'apporter une dimension visuelle au jeune lecteur et de favoriser une immersion totale dans l'histoire", confie l'auteur. Au-delà de l'aventure spatiale, le roman explore l'amitié et la loyauté, le courage face à la peur, la responsabilité du pouvoir, la tentation et ses conséquences ou encore la confiance en soi. "Le but de ce roman est aussi d'amener les enfants dans l'imaginaire. Entre humour, amitié, danger et émerveillement, les lecteurs doivent se préparer à un tourbillon d'aventures intergalactiques où chaque page est un nouveau voyage". Un autre roman de Dante SR est

d'ores et déjà en préparation avec comme thème central Halloween. L'auteur a en tête également un roman thriller psychologique pour adultes où le fantastique aura toute sa place.

PLUS D'INFOS : DÉDICACE À CULTURA VILLEFRANCHE, SAME-DI 7 MARS DE 10 H À 18 H ; LE 21 MARS DE 10 H À 18 H À U CULTURE À L'ARBRESLE. LE LIVRE PEUT ÊTRE COMMANDÉ DANS LES LIBRAIRIES OU VIA LE SITE INTERNET : WWW.LINKFLY.TO/SRDANTE.

■ Laurence Chopart



Salles-Arbussonnas : la pièce Bouffe-plouf présentée par l'Acasa

Cette pièce humoristique sera proposée par la troupe de théâtre amateur sallésienne, du 20 au 28 mars.



© Troupe de l'Acasa

La troupe amateur de l'Acasa.

La troupe amateur de l'Acasa, basée à Salles-Arbussonnas, a décidé d'investir la salle des fêtes du Breuil au mois de mars. Elle y présentera la pièce désopilante *Bouffe-plouf*, dont le titre donne déjà à penser que le public ne va pas s'ennuyer. Son synopsis ne laisse plus place au doute : "Afin de s'intégrer dans leur nouveau village, Adeline et Sylvain organisent une bouffe-plouf. Quoi de plus convivial qu'un barbecue autour d'une piscine pour sympathiser avec les habitants ! Mais est-ce une bonne idée d'inviter autant de monde

sans connaître personne ? Adeline et Sylvain vont vite le découvrir..." La pièce sera donnée dans la salle des fêtes du Breuil les vendredi 20 mars à 20 h 30, samedi 21 mars à 20 h 30, dimanche 22 mars à 15 h, jeudi 26 mars à 20 h 30, vendredi 27 mars à 20 h 30 et samedi 28 mars à 20 h 30. Prix de l'entrée : 8 euros par adulte et 3 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

PLUS D'INFOS : CONTACTER ALAIN BRAILLON AU 06 14 28 69 66.

■ Robert Hanskens

Correspondant local de presse



Mystères de la nuit à l'Hôtel-Dieu à Belleville

La soirée du 26 février a vu l'Hôtel-Dieu resplendir lors du vernissage de son exposition "Nuit". Débutée le 4 février, elle restera dans ses murs jusqu'au samedi 18 avril, avec bon nombre d'animations à découvrir.

Cette manifestation festive a débuté par la conférence "La nuit est belle, protégeons-la", animée par Isabelle Vauglin, chercheuse à l'Observatoire de Lyon, abordant la question de la pollution lumineuse, ses impacts sur la biodiversité, la santé humaine et ses coûts électriques pour les communes.

L'exposition, conçue par le Muséum national d'histoire naturelle, explore le monde de la nuit sous tous ses aspects, mobilisant des savoirs scientifiques pluridisciplinaires, sans oublier les mythes et les monstres que l'imaginaire collectif, notamment infantile, craint de la voir abriter. Le tout soutenu d'éléments multimédias pour compléter la visite. C'est ainsi que le 17 février ont eu lieu des séances planétarium au théâtre de la Grenette, où les participants

ont été plongés sous une voûte céleste immersive, structure gonflable équipée d'un système de projection numérique du planétarium mobile itinérant du centre Eden.

La nuit, encore à explorer

À venir à l'Hôtel-Dieu : samedi 7 mars à 14 h 30, la conférence "Dessignons le grand atlas de l'Univers", à partir de 10 ans (gratuite), animée par Johan Richard, astronome à l'Observatoire de Lyon, qui présentera les grandes étapes qui ont jalonné l'histoire de la cartographie du ciel. En attendant la lecture du mercredi 25 mars à 15 h 30 : "Quand la nuit raconte et chante", à partir de 4 ans (gratuite). Un voyage au sein de l'univers nocturne en contes, histoires et chansons pour explorer la nuit. Des ateliers sur inscription sont éga-



■ Anne Barrière et Dorine Jambon, adjointe aux fêtes, cérémonies, communication et patrimoine.

lement au programme : samedi 4 avril à 14 h 30, sur le thème "BD à continuer", avec Gaëlle Alméras, au-

trice et dessinatrice, à partir de 7 ans (6 euros par participant), mercredi 8 avril à 15 h, avec la Fabrique de curio-

sité, "Arpenter la lune" pour inventer son paysage lunaire en utilisant différentes techniques graphiques, à partir de 8 ans (gratuit). Place ensuite mercredi 15 avril à 10 h 30 et 14 h 30, à "Notre satellite, la lune" pour faire ensemble la carte d'identité de ce globe argenté seulement visible à la nuit tombée et répondre aux questions qu'elle pose, à partir de 6 ans (gratuit).

À moins que l'on ne préfère partir en balade de nuit, vendredi 10 avril à 19 h 45, à la "Découverte de la faune nocturne", aux alentours de l'ancien hospice et du parc Popy, à la recherche des chauves-souris, chouettes, amphibiens, pour apprendre leurs mœurs et déconstruire quelques idées reçues, via l'animation d'une chargée de mission de la Ligue de protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes.

PLUS D'INFOS : HÔTEL-DIEU@BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS.FR. TÉL. 04 74 66 44 67.

■ V.G. - Clip



Suivez

les élections municipales

dans votre commune

en direct

le 15 mars et le 22 mars

sur

mesinfos.